DOCUMENT RESUME

ED 359 813 FL 800 500

AUTHOR	Ouellette, Bruno
TITLE	L'analphabetisme chez les Franco-Albertains (Illiteracy among French Speaking Residents of Alberta).
INSTITUTION	Alberta Univ., Edmonton.
REPORT NO	ISBN-0-88864-764-5
PUB DATE	Oct 90
NOTE	180p.
PUB TYPE	Reports - Descriptive (141) -- Tests/Evaluation Instruments (160)
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	MF01 Plus Postage. PC Not Available from EDRS.
DESCRIPTORS	*Adult Literacy; Foreign Countries; *French; French Canadians; *Illiteracy; *Literacy Education; Questionnaires
IDENTIFIERS	*Alberta; *Francophone Education (Canada)

ABSTRACT

Research conducted by the Canadian Institute for Adult Education revealed an alarming degree of illiteracy among francophone adults living in Canada. In the province of Alberta the illiteracy rate was dramatic, with estimates of up to 10,000 adults who were francophone by birth and yet illiterate in French. This report describes the underlying factors influencing the intervention of a literacy project for this population (including demographic, historical, and socioeconomic issues for Franco-Albertans) that was launched in 1989 on the initiative of the Lifelong Education Department of the Faculte Saint-Jean of the University of Alberta. A primary finding was that an adult literacy program should be developed and implemented by fall 1990. The recommendations include specific suggestions for implementing such a program regionally, taking into account the special needs of the aged, youth, and women. They also outline the required human, financial, and material resources needed and offer suggestions for future research. (Adjunct ERIC Clearinghouse on Literacy Education) (LB)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED359813

L'ANALPHABÉTISME CHEZ LES FRANCO-ALBERTAINS

Bruno Ouellette

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

☒ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy

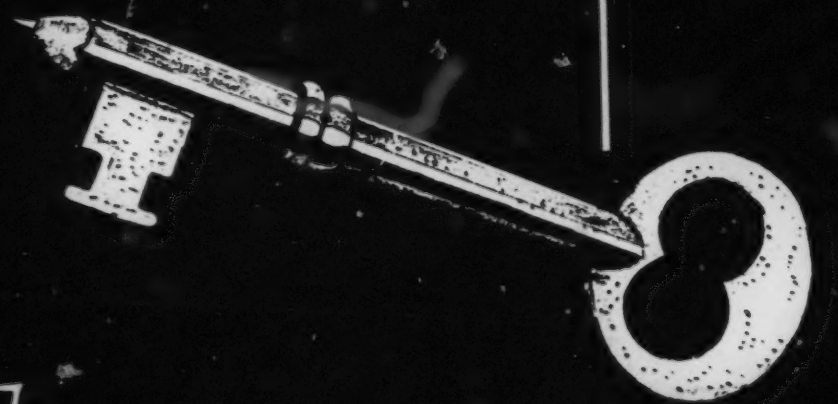

Temoignages d'analphabetes

FL 800 500

BEST COPY AVAILABLE

L'ANALPHABÉTISME CHEZ LES FRANCO-ALBERTAINS

Une recherche-action réalisée par:

l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean
de l'Université de l'Alberta.

Recherche et rédaction: Bruno Ouellette
Consultant

OCTOBRE 1990

Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
Université de l'Alberta
8404, rue Marie-Anne Gaboury (91e rue)
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

FL 800500

© Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, University of Alberta.
1990

Recherche et rédaction: Bruno Ouellette
Conception de la couverture: Jo-El Berg

ISBN 0-88864-764-5

Cette recherche est dédiée spécialement à Madame Marie-Claire Brousseau, première apprenante dans les ateliers français d'alphabétisation en Alberta. Son courage, son humilité et sa persévérance sont une source d'inspiration pour tous les francophones en Alberta et ailleurs au Canada.

Remerciements

Cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention provenant du Secrétariat d'État du Canada et d'Alberta Advanced Education.

Elle a été réalisée par l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta.

L'Éducation permanente tient à remercier spécialement le doyen de la Faculté Saint-Jean, Monsieur Jean-Antoine Bour, de son appui et le comité consultatif, composé de:

Frank McMahon de la Faculté Saint-Jean;
Suzanne Sauvé du Secrétariat d'État;
Germain Désaulniers, président du centre régional de l'Éducation permanente, région Nord-est;
Marie-Claire Brousseau, apprenante;
Jean-Claude Giguère de l'Association canadienne française de l'Alberta;
Jean Johnson, directeur de l'Éducation permanente.

Plusieurs autres personnes ont participé au projet d'étude:

- comme conseillers: Maurice Payette et Yvon Laberge
- à la relecture des textes: Jocelyn Groleau, Marc Arnal, Jean-Antoine Bour
- à l'enquête auprès de la communauté: Thérèse Bégin, Monique Jean-Côté, Monique Verrart, Annie Goyette, France Savard, Germain Désaulniers, Juliette Lafleur, Jules Journault, Marie-Claire Brousseau, Carmen Lambert, Fabiola Forcier, Patricia Carolan, Gilles Pelchat, Clarence Breau, Micheline Paré, Sabine Lecorre, Sol Nawy et France Roussel.

Je tiens personnellement à remercier tous ceux qui ont participé à ce projet.

Afin de simplifier le texte et de satisfaire aux exigences de la langue française, ce texte a été rédigé au masculin, mais les idées et le contenu s'adressent aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Table des Matières

Résumé-synthèse des résultats ix

Chapitre I LE PROJET ALPHABÉTISATION 1
1.1 Introduction 1
1.2 Origine du projet d'intervention 1
1.3 Objectifs de départ 1
1.4 Organisation du rapport 2

Chapitre II ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES 3
2.1 Introduction 3
2.2 Définition de l'analphabétisme 3
2.3 Méthode d'intervention 3
2.4 Mesure de l'analphabétisme 4
2.5 Processus d'intervention 5
2.5.1 Planification du projet 5
2.5.2 Coordination et cueillette des données 5
2.5.3 Traitement de l'information et retours d'information 6
2.6 Limites du projet 7

Chaptre III HISTOIRE DES FRANCO-ALBERTAINS 9
3.1 Introduction 9
3.2 Démographie 9
3.2.1 Nombres de francophones en Alberta, 1986 9
3.2.2 Distribution des francophones en Alberta, 1986 9
3.2.3 Évolution de la population française en Alberta 9
3.2.4 Facteurs d'évolution de la population francophone en Alberta 13
3.2.4.1 Mouvements migratoires 14
3.2.4.2 Changements linguistiques 15
3.2.5 Conclusion sur l'évolution de la population française en Alberta 15
3.3 Contexte historique 15
3.3.1 Le français dans l'Ouest, première langue européenne 15
3.3.2 Première migration, Edmonton et ses environs 15
3.3.3 Le Nord-est 16
3.3.4 Développement du Nord-ouest 16
3.3.5 Le Sud 16
3.4 Historique scolaire 16
3.4.1 Acte des Territoires du Nord-ouest 16
3.4.2 Autonomy Act et réaction de la communauté 17
3.4.3 Centralisation de l'administration 17
3.4.4 Correspondence School Branch 17
3.4.5 Commission Cameron sur l'enseignement en Alberta (1959) 17
3.4.6 Nouvelle section 150 de la loi scolaire (1968) 17
3.4.7 Augmentation du temps d'enseignement en français à 80% (1976) 18
3.4.8 Centralisation des écoles (élimination des petites écoles) 18
3.4.9 Situation actuelle 18
3.5 Contexte social et économique 19
3.5.1 Importance de l'église 19
3.5.2 Regroupement autour de la paroisse 19
3.5.3 Industrialisation 19
3.5.4 La famille 19

Chapitre IV PROFIL DU FRANCO-ALBERTAIN STATISTIQUEMENT ANALPHABÈTE 21
4.1 Introduction 21
4.2 Données du recensement de 1986 21
4.3 Profil du francophone statistiquement analphabète 24
4.3.1. Langue maternelle et la scolarité de moins de 9 ans 24
4.3.2 Langue maternelle et la scolarité (pas de diplôme d'études secondaires (D.E.S.) 25
4.3.3 Francophones, la langue parlée à la maison et la scolarité (moins de 9 ans) 26
4.3.4 Francophones, l'âge et la scolarité (moins de 9 ans) 27
4.3.5 Francophones, la scolarité (moins de 9 ans) et le sexe 28
4.3.6 Francophones, l'âge, la scolarité (moins de 9 ans) et la langue parlée à la maison 28
4.3.7 Francophones selon le revenu 31

Chapitre V RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 33
5.1 Introduction 33
5.2 Sommaire des résultats de l'enquête auprès de la communauté 33
5.3 Sommaire des résultats de l'enquête auprès des analphabètes 33
5.4 Sommaire des résultats des enquêtes auprès des organisations francophones et anglophones 34
5.5 Résultats détaillés de l'enquête auprès des analphabètes, données quantitatives 34
5.5.1 Caractéristiques des analphabètes identifiés 35
5.5.2 Éducation des analphabètes 39
5.5.3 Habiletés de base en français 41
5.5.4 Analphabétisme et ses causes 44
5.5.5 Situations difficiles pour l'analphabète 45
5.5.6 Contact et réseau 47
5.5.7 Intérêt et motivation 48
5.5.8 Cours désirés 50
5.6 Résultats de l'enquête auprès des analphabètes, données qualitatives 53
5.6.1 Conditions d'apprentissage 53
5.6.2 Habileté de base en français 53
5.6.3 Analphabétisme et ses causes 54
5.6.4 Situation difficile pour l'analphabète 54
5.6.5 Intérêt et motivation à suivre des cours 55
5.6.6 Cours désirés 55

Chapitre VI ANALYSE, INTERPRÉTATION ET RECOMMANDATIONS 57
6.1 Introduction 57
6.2 Futurs apprenants 57
6.3 Programme d'alphabétisation, une nécessité 58
6.4 Différences régionales 59
6.5 Situation de l'analphabétisme, les besoins des analphabètes 61
6.6 Causes de l'analphabétisme 62
6.7 Situations distinctes: les aînés, les jeunes et les femmes 64
6.8 Programme d'alphabétisation, les ressources nécessaires 65
6.9 Relation entre l'alphabétisation et la situation du groupe linguistique franco-albertain 67

Chapitre VII ÉLÉMENTS D'UN PROJET EN ALPHABÉTISATION POUR LES FRANCO-ALBERTAINS 73
7.1 Introduction 73
7.2 Les priorités choisies 73
7.3 Mandat du programme 73
7.3.1 Objectifs généraux 73
7.3.2 Les objectifs spécifiques 74
7.4 Population visée 74
7.5 Structures 74
7.6 Ressources humaines 75

7.7 Alphabétisation communautaire 75
7.8 Approche andragogique 76
7.9 Contexte de formation et de pédagogie 77
7.10 Mode de transmission de la formation 77
7.11 Développement du matériel pédagogique 78
7.12 Développement des ressources humaines 78
7.13 Suivi immédiat 78

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS 81

Liste des annexes 87

Liste des figures

Figure 1 Alberta: Divisions de recensement, 1986 10
Figure 2 Alberta: Population de langue maternelle française, 1986 11
Figure 3 Alberta: Divisions de recensement,1986 23
Figure 4 Distribution en pourcentage selon la langue maternelle et la scolarité (moins de 9 ans) 24
Figure 5 Distribution en pourcentage selon la langue maternelle et la scolarité (pas de diplôme d'études secondaires D.E.S.) 25
Figure 6 Distribution en pourcentage des francophones qui parlent français à la maison 26
Figure 7 Distribution en pourcentage des francophones de langue maternelle de moins de 9 ans de scolarité par groupes d'âge 27
Figure 8 Distribution en pourcentage des francophones de moins de 9 ans de scolarité (selon le sexe) 28
Figure 9 Distribution en pourcentage des francophones qui parlent le français à la maison selon le groupe d'âge des 15 à 24 ans 29
Figure 10 Distribution en pourcentage des francophones qui parlent français à la maison selon le groupe d'âge des 25 à 34 ans 29
Figure 11 Distribution en pourcentage des francophones qui parlent français à la maison selon le groupe d'âge des 35 à 54 ans 30
Figure 12 Distribution en pourcentage des francophones qui parlent français à la maison selon le groupe d'âge des 55 ans et plus 30
Figure 13 Distribution en pourcentage des francophones selon le revenu 31
Figure 14 Distribution en pourcentage des francophones de moins de 9 ans de scolarité selon le revenu 32
Figure 15 Groupes d'âge 35
Figure 16 Sexe 35
Figure 17 Langue parlée à la maison 36
Figure 18 Langue maternelle 36
Figure 19 Lieu de naissance 37
Figure 20 Nombre d'années de résidence en Alberta 37
Figure 21 Occupation des répondants 38
Figure 22 Régions habitées 38
Figure 23 Nombre de personnes intéressées aux cours par foyer identifié 39
Figure 24 Nombre d'années de scolarité 39
Figure 25 Langue d'éducation 40
Figure 26 Pourcentage des cours en français 40
Figure 27 Pourcentage de livres en français 41
Figure 28 Nombre d'élèves en classe 41
Figure 29 Habileté en lecture 42
Figure 30 Habileté à écrire 42
Figure 31 Habileté en calcul 43
Figure 32 Habileté à parler français 43
Figure 33 Langue avec le plus de facilité 44
Figure 34 Raison des difficultés, facteurs reliés à l'individu 44
Figure 35 Raison des difficultés, facteurs indépendants de l'individu 45
Figure 36 Difficultés dans des situations de la vie quotidienne 45

Figure 37 Difficultés dans des situations au travail 46
Figure 38 Difficultés dans des situations de loisirs 46
Figure 39 Connaissance de gens ayant des difficultés 47
Figure 40 Moyens de contacts 47
Figure 41 Intérêt à suivre des cours 48
Figure 42 Motivation à suivre des cours 48
Figure 43 Raisons pour suivre des cours 49
Figure 44 Raisons pour apprendre à lire et à écrire en français en Alberta 49
Figure 45 Situations qui pourraient empêcher l'accès au cours 50
Figure 46 Meilleur moment de la journée 50
Figure 47 Saison idéale 51
Figure 48 Nombre d'heures de cours par jour 51
Figure 49 Techniques d'enseignement 52
Figure 50 Meilleur endroit pour les cours 52
Figure 51 L'analphabétisme selon le niveau d'éducation 58

Liste des tableaux

Tableau 2.1 Techniques de cueillette d'information selon la source d'information visée 4
Tableau 3.1 Distribution des francophones en Alberta par division de recensement. 12
Tableau 3.2 Composition de la population française de l'Alberta selon l'origine ethnique, ... 12
la langue maternelle et la langue parlée à la maison (1901-1981)
Tableau 3.3 Indice synthétique de fécondité de la population de langue maternelle 13
française en Alberta, de 1956-1961 à 1981-1986 (nombre d'enfants
pour 1 000 femmes)
Tableau 3.4 Effets des mouvements migratoires sur la population de langue maternelle 14
française, Alberta, 1971-1986 (population de cinq ans et plus)
Tableau 3.5 La population des régions métropolitaines d'Edmonton et de Calgary: 15
population dont la langue maternelle est le français.
Tableau 4.1 Division du recensement et principales villes et régions 22

Résumé-synthèse des résultats

Profil du francophone statistiquement analphabète [1]

L'Alberta compte 54 445 personnes de langue maternelle française de plus de 15 ans. Le nombre de francophones statistiquement analphabètes est de 8180 (15%) pour l'Alberta. 4 130 (50.5%) des francophones statistiquement analphabètes parlent encore français à la maison. 5 135 (62.7%) du nombre total d'analphabètes sont du groupe d'âge de 55 ans et plus. Le groupe d'âge de 35 à 54 ans est aussi touché avec 2 445 (27,5%) du nombre total d'analphabètes.

Les hommes 4 400 (53,8%) sont légèrement plus touchés que les femmes. 6 080 (74,3%) des francophones statistiquement analphabètes ont un revenu annuel inférieur à 10 000 dollars.

La situation provinciale est très différente d'une région à l'autre. Le pourcentage de francophones statistiquement analphabètes augmente du sud (8,77%) au nord (20,7%) de la province. Les analphabètes du sud ont moins tendance à parler le français (30%) que ceux du nord (56%). Le pourcentage de femmes analphabètes au sud est plus élevé que du côté des hommes, alors que partout ailleurs en province l'inverse se produit.

Profil des analphabètes francophones interviewés

Caractéristiques démographiques

Le projet sur le terrain a permis d'identifier 54 analphabètes qui ne proviennent que du nord-est et du nord-ouest de la province et habitent donc des communautés rurales. La plupart sont nés en Alberta. Ce sont majoritairement des hommes et des femmes âgés entre 35 et 54 ans. Ils sont surtout agriculteurs ou ménagères (femmes de maison).

La majorité des analphabètes identifiés connaissent d'autres personnes qui vivent la même situation et suggèrent le contact personnel comme moyen de les rejoindre. Il est à noter que huit familles identifiées comptent plus d'un analphabète.

Éducation

La majorité d'entre eux ont moins de 9 ans de scolarité, mais 27,1% ont plus de 9 années de scolarité. La plupart d'entre eux affirment être allé à l'école principalement en anglais où ils avaient une heure de français par jour. Les ressources matérielles françaises étaient rares, voire inexistantes.

Habiletés de base en français (lecture, écriture, calcul)

Au niveau des habiletés de base en français, plusieurs sont incapables de lire et d'écrire en français ou éprouvent de grandes difficultés à lire et à écrire. Bien que certains affirment ne pas savoir compter, la plupart sont meilleurs en calcul. Au niveau verbal, ils savent bien parler mais la qualité de leur français est à améliorer; ils utilisent beaucoup d'anglicismes. Il faut remarquer que même si près de 90% affirment parler français à la maison, 57% se disent plus à l'aise pour écrire et lire en anglais.

x

Causes de l'analphabétisme

L'analphabète attribue souvent ses difficultés à des facteurs individuels. Il se dit qu'il n'est pas assez intelligent ou qu'il aurait dû faire un plus grand effort, ou encore qu'il avait des difficultés à apprendre.

L'analphabète attribue majoritairement les causes de ses difficultés à des facteurs externes et difficilement contrôlables. Il pense que son éducation en anglais ne l'a pas aidé, que le professeur l'a délaissé ou contraint, ce qui l'a affecté dans son processus d'apprentissage. Dans plusieurs cas, les parents étaient eux-mêmes analphabètes, ou encore demandaient à l'enfant de rester à la maison pour aider sur la ferme. D'autres facteurs comme la distance entre le lieu de résidence et l'école, la pauvreté de la famille ou encore le manque de ressources spécialisées à l'école pourraient expliquer l'analphabétisme.

Situations difficiles

L'analphabète rencontre des difficultés dans la vie quotidienne lorsqu'il veut s'impliquer dans la communauté, aider les enfants à l'école, faire des chèques à la banque, lire sa correspondanceet écrire à la parenté. Il rencontre des difficultés au travail, lorsqu'il doit lire des lettres, lire des instructions sur une machine, ou bien lire les instructions sur une bouteille de médicaments pour les animaux. Dans les loisirs, l'analphabète a aussi des difficultés lorsqu'il voyage, s'il veut prendre des cours d'agriculture, etc.

Intérêt à apprendre

La majorité des analphabètes contactés sont prêts à prendre des cours afin d'améliorer principalement leurs habiletés de base en français. Il est intéressant de noter que pour ces francophones, la fiérté et l'importance de conserver et de transmettre la langue française constituent des facteurs déterminants pour apprendre à lire et à écrire en français.

Cours désirés

Ils identifient les coûts, la disponibilité et la gêne comme étant les principaux facteurs qui pourraient les empêcher de participer aux cours. L'hiver semble la saison idéale pour les cours à raison de deux (2) heures le soir, une ou deux fois par semaine. Ils désirent un enseignement en petits groupes et avec des apprenants du même niveau. L'endroit des cours semble être un détail à préciser en collaboration avec les responsables.

Notes

1 Un francophone statistiquement analphabète est une personne ayant moins de 9 années de scolarité (voir l'explication au chapitre 2).

Chapitre I

LE PROJET ALPHABÉTISATION

1.1 Introduction

C'est en 1988 qu'une apprenante du nord-est de l'Alberta entrait en contact avec Monsieur Germain Désaulniers, alors coordonnateur du Centre de l'Éducation permanente de Saint-Paul, pour lui demander des cours pour apprendre à lire et à écrire en français, sa langue maternelle.

Dès la semaine suivante, les premiers cours d'alphabétisation commençaient dans la maison de celle qui avait fait la demande. Des voisins et des membres de la famille ayant des difficultés à lire et à écrire se sont aussi joints au premier atelier d'alphabétisation en français en Alberta.

Depuis cette première initiative, quelques projets d'alphabétisation en français ont vu le jour en Alberta et témoignent d'un besoin et d'un intérêt de la communauté francophone.

Il était difficile de définir avec précision les caractéristiques et les milieux de vie des analphabètes franco-albertains. Les premiers travaux effectués dans la région de Saint-Paul soulignent les différences entre les milieux ruraux et les milieux urbains et constatent que plusieurs agriculteurs auraient des besoins d'alphabétisation.

La recherche faite par l'Institut canadien de l'éducation des adultes (I.C.É.A) a bien illustré et situé la situation alarmante des francophones au Canada. En Alberta, la situation est dramatique avec des estimés possibles de 8 à 10 mille analphabètes de langue maternelle française.[1]

Bien que plusieurs programmes soient présentement accessibles en Alberta, les francophones n'ont pas présentement les services qui leur sont nécessaires pour remédier à la situation.

1.2 Origine du projet d'intervention

Le 23 février 1989, le Conseil consultatif de la Faculté Saint-Jean, par l'entremise de Monsieur Jean Johnson, alors directeur adjoint à l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, soumettait au Secrétariat d'État du Canada une «PROPOSITION DE FORMATION EN ALPHABÉTISATION POUR LES FRANCO-ALBERTAIN(E)S».

Le document précisait qu'aucun programme ou projet en alphabétisation n'existait au niveau de la communauté francophone et que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean se devait d'assurer un rôle de leadership dans le domaine .

La demande de subvention a été acceptée officiellement au mois d'août 1989 et les fonds nécessaires pour débuter le projet ont été obtenus au mois de décembre de la même année. Pour assurer le début et la suite du projet, l'Éducation permanente prenait alors contact avec Monsieur Bruno Ouellette, consultant, et concluait une entente pour la réalisation du projet.

1.3 Objectifs de départ

L'intervention visait trois objectifs principaux:

1. Identifier les besoins de formation de la population analphabète de l'Alberta. Il s'agit d'identifier les besoins d'alphabétisation et les niveaux d'alphabétisation.

2. Identifier les organismes et les personnes ressources intéressés par l'alphabétisation, de chaque région, ainsi que les ressources financières disponibles pour les projets futurs.

3. Préciser les priorités et les orientations d'un projet en alphabétisation en vue d'élaborer un plan d'action.

Plus concrètement, le projet d'enquête devait permettre à l'Éducation permanente de:

1. Faire une analyse à l'échelle provinciale à partir des données du recensement de Statistique Canada 1986.

2. Faire une analyse en profondeur des besoins des quatre régions en collaboration avec les trois centres régionaux de l'Éducation permanente.

3. Préciser les ressources humaines, matérielles et financières disponibles et nécessaires à l'élaboration de futurs projets.

4. Impliquer le personnel des centres régionaux de l'Éducation permanente afin de déterminer les orientations de futurs projets et de leur implantation.

1.4 Organisation du rapport

Le rapport est progressif et la lecture des chapitres dans l'ordre suggéré permet au lecteur de bien comprendre les différentes recommandations et orientations présentées plus loin.

Le présent chapitre présente le projet et retrace son origine.

Le deuxième chapitre précise les aspects méthodologiques du projet d'enquête. Une définition de l'analphabétisme est d'abord présentée, suivie d'une explication de la méthode de cueillette ainsi que les diverses techniques employées pour recueillir l'information.

Le troisième chapitre trace un bref historique de la francophonie albertaine de façon à bien la situer dans son environnement politique et éducationnel.

Le quatrième chapitre est descriptif et présente les données statistiques obtenues à partir du recensement de 1986 fait par Statistique Canada. Le profil du francophone statistiquement analphabète en ressort.

Le cinquième chapitre est descriptif et résume d'abord les résultats obtenus lors des différents projets d'enquêtes, puis présente les détails des résultats de l'enquête auprès des analphabètes identifiés.

Le sixième chapitre est consacré à l'analyse des résultats et à l'élaboration des différentes recommandations.

Le septième chapitre conclut en présentant les éléments de base d'un projet ou d'un programme en alphabétisation pour les francophones de l'Alberta.

Références bibliographiques

---

[1] A. Boucher, En toutes lettres et en français. Institut canadien de l'éducation des adultes, Montréal, 1989, p. 11.

Chapitre II

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

2.1 Introduction

Pour bien comprendre la suite du rapport, il est important de préciser la notion d'analphabétisme, la méthode d'intervention utilisée et les outils de mesure employés pour évaluer les besoins. De même, il convient de décrire le processus d'intervention choisi, les sources d'information utilisées, les techniques de cueillette d'information, la formation des enquêteurs, l'échantillonnage et les limites de l'étude.

2.2 Définition de l'analphabétisme

Plusieurs définitions sont proposées pour préciser la nature de l'analphabétisme. Les définitions retenues au début du projet sont celles proposées par l'UNESCO:

> **Analphabète complet**: une personne incapable de lire et d'écrire en le comprenant, un exposé simple en rapport avec sa vie quotidienne.
>
> **Analphabète fonctionnel**: une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et celui de sa communauté.[1]

2.3 Méthode d'intervention

Le projet alphabétisation s'inscrit dans une problématique communautaire où l'implication et la participation des individus concernés est importante. Ainsi le processus «d'enquête feedback» a été employé.

Le processus comporte les étapes de planification de la recherche, de cueillette et de traitement de l'information, comme tout autre processus d'intervention. Cependant ...

> Ce qui spécifiquement différencie l'enquête feedback des autres méthodes de cueillette d'information, c'est qu'elle comporte une étape de remise d'information aux membres du système; ce retour des données permet aux personnes concernées non seulement de savoir ce que l'ensemble du système pense, mais aussi de réagir et de poursuivre le traitement des données.[2]

Le processus de retour est particulièrement important et s'inscrit dans la perspective de participation et d'implication de la communauté.

De plus, le processus d'enquête feedback a aussi permis d'utiliser des stratégies communautaires tout au long du projet, ce qui a entraîné chez les membres de la commuauté une meilleure compréhension de la situation, une sensibilisation au phénomène de l'analphabétisme et une appropriation du projet.

Le tableau 2.1 résume les sources d'information choisies et consultées ainsi que les techniques de cueillette d'information choisies.

Le choix de plusieurs sources d'information est basé sur le postulat suivant: «Plus variées seront les perceptions de la situation, plus grandes seront les probabilités d'en arriver à en modifier le cadre ou à en changer le niveau.»[3]

Le postulat s'appliquant aussi aux techniques de cueillette d'information, il est avantageux de combiner plusieurs techniques de cueillette afin de compenser les faiblesses de chacune, et de faire ressortir leurs forces communes.

Tableau 2.1

Techniques de cueillette d'information selon la source d'information visée.

Sources d'information	Instrument distinct	Techniques
Population albertaine de langue maternelle française âgée de de 15 ans et plus	X	Entrevues individuelles
Ministères des gouvernements fédéral et provincial	X	
Associations et organisations offrant des services en français	X	Entrevues téléphoniques
Écoles ou institutions scolaires francophones (garderies, prématernelles, primaires ou secondaires)	X	
Données du recensement de Statistique Canada (1986)		Analyse des documents
Documents sur la francophonie et l'alphabétisation		
Publications gouvernementales		

2.4 Mesure de l'analphabétisme

Deux outils de mesure de l'analphabétisme ont été employés, soit le plus haut niveau de scolarité (recensement de 1986, Statistique Canada) et la perception qu'a la personne interviewée de son niveau d'alphabétisation en lecture, en écriture et en calcul.

Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité est un outil de mesure utilisé pour déterminer le taux d'analphabétisme d'une population donnée. Bien qu'il soit admis que cette unité de mesure basée sur la scolarité est relative, elle est cependant utile pour donner une vue d'ensemble des besoins d'une communauté en matière d'alphabétisation.

En milieu occidental, deux critères ont été établis pour déterminer la situation d'une population en ce qui concerne l'analphabétisme:

> **Analphabètes complets**: il est généralement admis qu'il faut un minimum de quatre années d'études pour qu'une personne puisse lire et écrire convenablement, les personnes ayant moins de 5 années d'études ont de fortes chances d'éprouver des difficultés sérieuses au niveau de la lecture et/ou de l'écriture...

> **Analphabètes fonctionnels**: dans les pays industrialisés, en particulier, on estime que les personnes qui ont moins de neuf (9) années de scolarité doivent être considérées comme analphabètes fonctionnels. C'est un seuil de base pour pouvoir fonctionner minimalement dans une société industrialisée.[4]

Perception des habiletés, de lecture et de calcul

Lors de chacune des entrevues individuelles les répondants décrivaient leur niveau de difficulté en lecture, en écriture et en calcul, tel qu'ils le percevaient. Considérant le taux élevé de biais possibles (voir annexes 2 à 5), on demandait aux répondants de citer des exemples concrets illustrant leur niveau d'habileté. Les deux moyens utilisés pour mesurer les niveaux d'analphabétisme portent cependant à la prudence (à ce sujet, se référer à la section sur les limites de la recherche).

2.5 Processus d'intervention

Le processus d'intervention comprenait trois grandes étapes: la planification du projet, la cueillette d'information et les retours d'information.[5] La période prévue pour la réalisation du projet était de 8 mois, c'est-à-dire du mois de novembre 1989 au mois de juin 1990.

2.5.1 Planification du projet

Date: novembre 1989 à janvier 1990

Un comité consultatif a d'abord été formé d'individus ayant l'expertise nécessaire à la bonne marche du projet (voir liste des membres du comité consultatif, annexe 1). Ensuite, le processus d'intervention a été planifié, c'est-à-dire: la coordination et la cueillette des données, le traitement de l'information, les retours d'information, puis finalement, le choix des recommandations.

2.5.2 Coordination et cueillette des données

Date: janvier à avril 1990

Les instruments de cueillette ont d'abord été développés et testés lors d'une pré-enquête sur le terrain. De plus, cette étape a permis de déterminer l'échantillon, d'identifier des enquêteurs et de leur offrir une formation spécifique.

Structure de l'instrument auprès de la communauté

Bien que cinq instruments de cueillette aient été développés, seul l'instrument de mesure auprès de la communauté est présenté ici, et ce, afin d'alléger le rapport.

Un questionnaire comprenant des questions ouvertes et fermées, administrables sous forme d'entrevues individuelles a été développé (voir annexes 2 à 5) pour recueillir la perception des francophones âgés de plus de 15 ans en ce qui concerne l'analphabétisme. Il est conçu plus spécifiquement pour deux catégories de répondants:

1) pour des adultes alphabétisés connaissant ou ne connaissant pas d'analphabètes;
2) pour des adultes étant eux-mêmes analphabètes ou faisant partie d'une famille où il y a des analphabètes.

Le questionnaire comprenait cinq parties:

1) Éducation permanente;
2) Éducation et les conditions d'apprentissage;
3) Intérêt et connaissance;
4) Besoins des gens intéressés;
5) Caractéristiques démographiques.

Le questionnaire était composé de 36 questions, la majorité étant à choix multiples et quelques unes ouvertes. Pour chacune des questions, il était permis de recueillir des commentaires illustrant ou complétant la réponse du répondant. L'entrevue durait environ 30 minutes.

Pré-test

Une période de pré-enquête, au cours de laquelle 15 entrevues ont été réalisées a eu lieu au début du mois de janvier. Ce travail a permis d'effectuer divers changements à l'instrument testé.

Identification et formation des enquêteurs

Le projet avait le souci d'impliquer les communautés et les gens intéressés par l'alphabétisation. Chaque région, en collaboration avec le Centre régional d'Éducation permanente, identifiait des gens de la communauté pouvant participer au projet en tant qu'enquêteurs. L'étude a permis la participation de 20 personnes réparties dans les différentes communautés. Les enquêteurs étaient donc des gens de la communauté, de l'Éducation permanente, du projet provincial en développement communautaire et une apprenante en processus d'alphabétisation.

Une session de formation d'au moins trois heures était nécessaire dans chaque région. Cette session de formation était donnée individuellement ou en petits groupes. Dans les deux cas, un suivi après l'administration de quelques entrevues était fait pour assurer une cueillette d'information uniforme.

Population cible et échantillonnage

Telle que définie plus haut, la population cible est la communauté francophone de l'Alberta et plus particulièrement les Franco-albertains ayant des besoins en écriture, en lecture, en calcul et en français. Cependant, l'étude se faisait dans un contexte d'analyse de la situation et d'identification des ressources de la communauté, et d'autres groupes (précisés dans la section sur les sources d'information) ont été contactés.

Il a été décidé que quatres régions seraient retenues: Edmonton, Calgary, le Nord-ouest (Falher et ses environs) et le Nord-est (St-Paul et ses environs). Le choix de ces régions est basé sur la structure en place du réseau de l'Éducation permanente et sur les fortes concentrations de francophones dans ces régions.

Les francophones de l'Alberta n'étant pas regroupés de façon distincte sur aucune liste particulière, des techniques d'échantillonnage créatives mais non représentatives de l'ensemble de la francophonie, ont été utilisées. Il faut se rappeler que l'objectif principal était de rejoindre des analphabètes. Lorsqu'un membre de la communauté connaissait et nous communiquait le nom des personnes ayant possiblement des difficultés à lire et à écrire, leurs noms étaient ajoutés à la liste afin que ces personnes soient contactées et interviewées.

2.5.3 Traitement de l'information et retours d'information

Date: mai et juin 1990

L'information recueillie est de type qualitative et quantitative. L'information quantitative a été recueillie à l'aide des questions fermées afin de préciser les opinions et les attitudes. L'information qualitative recueillie au moyen de questions ouvertes, cherche à illustrer les opinions et les perceptions des répondants.

Les retours d'information caractérisent la méthode d'enquête utilisée et illustrent bien les côtés consultatif et communautaire du projet. Ils visaient à remettre les données à certains groupes de la communauté. Ainsi, huit retours d'information ont eu lieu et plus de quarante personnes ont été impliquées dans les quatre régions choisies. Les retours ont été effectués auprès des employés de l'Éducation permanente, des analphabètes et des gens de la communauté impliquée dans le projet. L'objectif était de permettre aux répondants et aux autres intervenants de réagir aux données. Cette étape a permis de préciser la situation, de faire ressortir certaines recommandations et d'orienter la suite du projet selon les recommandations retenues.

2.6 Limites du projet

Le projet développé a des limites importantes dont il faut tenir compte, particulièrement en ce qui concerne les instruments de cueillette et d'échantillonnage, les entrevues effectuées, ainsi que certaines sources d'information choisies.

Instruments de cueillette

Les entrevues effectuées ne recueillaient que la perception des répondants de leurs habiletés en lecture, en écriture et en calcul. Les besoins spécifiques en ce qui concerne l'acquisition d'habiletés en lecture, en écriture et en calcul n'ont pas été mesurés directement. Il est donc difficile, voire impossible, d'évaluer de façon précise les niveaux d'alphabétisation des personnes interviewées.

Pour ce qui est des causes d'analphabétisme, elles ont été identifiées à partir de la perception des répondants et ne font qu'indiquer des causes possibles de l'analphabétisme.

Échantillonnage

L'échantillon d'analphabètes contactés et rejoints n'est pas représentatif de la réalité franco-albertaine. Les analphabètes rejoints ont été identifiés par des gens connaissant une certaine communauté ou encore, par d'autres analphabètes. Ceci explique, par exemple, que tous les analphabètes rejoints, sauf un, proviennent des commmunautés rurales du nord de l'Alberta. Étant donné que les ressources étaient limitées et le territoire à couvrir très grand, plusieurs communautés francophones n'ont pas été rejointes.

Entrevues

Les entrevues ont été effectuées par des gens connaissant les différentes communautés et intéressés à s'impliquer. La période de formation n'était que de trois heures et il est souvent arrivé que les questionnaires étaient incomplets. De plus, particulièrement pour les questions ouvertes, les réponses étaient souvent imprécises.

Sources d'information

Les données présentées au quatrième chapitre ont été obtenues par le biais de la banque de données de Statistique Canada, recueillies lors du recensement national de 1986, et sont basées sur le niveau de scolarité. Leur interprétation demande une certaine prudence.

> Premièrement, souvent le niveau de scolarité n'est souvent pas un substitut valable au niveau d'alphabétisation. Ceux qui exercent dans le domaine de l'alphabétisation travaillent souvent avec des gens ayant plus de 9 ans de scolarité, et qui n'ont pourtant que des compétences limitées d'alphabétisation. Dans l'enquête Southam, la moitié des personnes évaluées et jugées «analphabètes fonctionnels» déclarent avoir fait neuf années ou plus de scolarité, et plus d'un tiers disent avoir terminé avec succès leurs études secondaires.

> Deuxièmement, durant la période où le nombre d'analphabètes fonctionnels (calculé en fonction de la scolarité) a diminué, le public et les décideurs sont devenus beaucoup plus sensibles à la gravité du problème de l'analphabétisme fonctionnel, et le niveau d'alphabétisation requis dans le secteur professionnel et dans les processus plus généraux de changements sociaux s'est accru. Autrement dit, les données sur les années de scolarité souffrent de la difficulté bien établie de définir des critères d'alphabétisation fonctionnelle qui restent valables avec le temps et dans des situations diverses.[6]

Ces explications permettent de préciser le contexte dans lequel les données présentées plus loin dans le rapport sont utilisées.

Références bibliographiques

---

[1] Extrait des textes normatifs de l'UNESCO: La recommandation révisée concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation, Paris, novembre 1978.

[2] R. Lescarbeau, et al. Devenir consultant. Instrument autogéré de formation. Université de Sherbrooke. Les Éditions de l'Université de Sherbrooke. Sherbrooke (Québec), Canada, 1985, 2 volumes. p. 103

[3] Ibid., p. 104.

[4] S. Wagner. Alpha communautaire chez les Franco-Ontariens. Études du milieu et analyse des besoins en alphabétisation des adultes. Toronto, Ontario, Ministère des affaires civiques, 1987, p.54.

[5] B. Ouellette. Projet d'intervention: Alphabétisation. Bruno Ouellette, Consultant. Edmonton, Alberta. 1989, 12 pages.

[6] Conseil des ministres de l'Éducation, Alphabétisation des adultes. Canada, Toronto, mars 1990, pp. 7-8.

Chapitre III

HISTOIRE DES FRANCO-ALBERTAINS

Rédigé par : Yvon Laberge et Suzanne Sauvé

3.1 Introduction

Le but du présent chapitre est de faire un survol de l'histoire démographique et scolaire des francophones en Alberta. Ces renseignements factuels, jumelés avec un bref aperçu socio-économique, permettront au lecteur de mettre dans une perspective plus globale, les données recueillies dans la recherche.

3.2. Démographie

3.2.1. Nombres de francophones en Alberta, 1986

En 1986, le français est la langue maternelle de 56 033 Albertains, ce qui représente 2,4% de la population de la province. Seulement 40% des personnes de langue maternelle française parlent français à la maison, c'est-à-dire 25 228 personnes.[1]

3.2.2. Distribution des francophones en Alberta, 1986

Il y a des francophones qui habitent dans presque chacune des régions de la province, bien qu'il existe des enclaves où la population francophone est plus concentrée (voir figures 1 et 2).

Selon la carte de référence des divisions de recensement, les divisions 6, 11, 12, 16 et 19 correspondent aux régions à plus forte concentration de population francophone. Elles regroupent 46 484 personnes, soit 83% de la population francophone totale.

Le tableau 3.1 montre la distribution des francophones sur le territoire albertain en plaçant en ordre d'importance les divisions de recensement à plus forte population francophone. Afin d'aider le lecteur à s'y retrouver, les plus grands centres de chaque division y sont indiqués.

3.2.3 Évolution de la population française en Alberta

Les études démographiques offrent des statistiques de population qui sont déterminées à partir de définitions qui changent d'une étude à l'autre et d'un recensement à l'autre. De 1901 à 1921, la population française en Alberta était définie à partir de l'origine ethnique, alors qu'à partir de 1931, on utilise plus fréquemment la caractéristique «langue maternelle». En 1971, Statistique Canada ajoute des renseignements sur la langue parlée à la maison. Le tableau 3.2 est une compilation de statistiques démontrant la composition de la population française en Alberta à partir de l'origine ethnique, de la langue maternelle et de la langue parlée à la maison.

Figure 1

Alberta
Divisions de recensement, 1986

Source: L. Dallaire et R. Lachapelle, Profil démolinguistique: Alberta. Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de la langue officielle. Direction générale de la promotion des langues officielles, Secrétariat d'État du Canada, Hull, P.Q. 1990. p. 34.

Figure 2

Alberta
Population de langue maternelle française, 1986

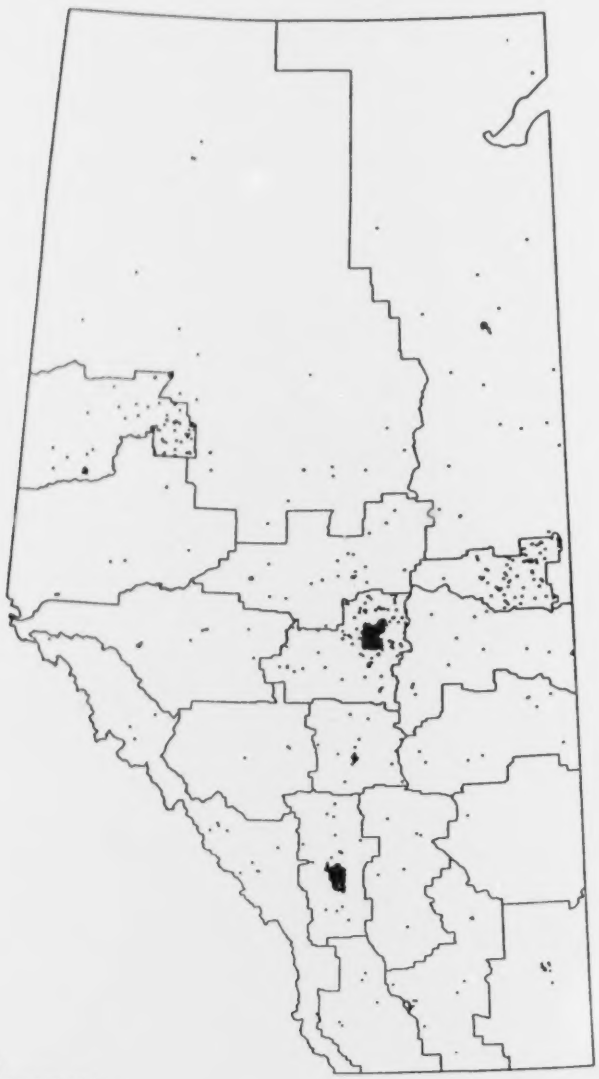

1 point = 50 personnes
(par subdivision de recensement)

Source: L. Dallaire et R. Lachapelle, Profil démolinguistique: Alberta, Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de la langue officielle, Direction générale de la promotion des langues officielles, Secrétariat d'État du Canada, Hull, P.Q. 1990. p. 31.

Tableau 3.1

Distribution des francophones en Alberta par division de recensement.

Division de recensement	Centre principal	Minorité française
no 11	Edmonton	22 045
no 6	Calgary	11 626
no 12	St-Paul, Bonnyville	5 248
no 16	Plamondon, Lac-la-Biche, Fort McMurray	5 164
no 19	Grande Prairie, Peace River	2 401
autres divisions		9 549
Total		**56 033**

Source: L. Dallaire et R. Lachapelle, Profil démolinguistique: Alberta, Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de la langue officielle, Direction générale de la promotion des langues officielles, Secrétariat d'État du Canada, Hull, P.Q. 1990. pp. 6, 34.

Tableau 3.2

Composition de la population française de l'Alberta selon l'origine ethnique, la langue maternelle et la langue parlée à la maison (1901-1981)

Année	Total	Ethnique		Maternelle		Domestique	
	N	N	%	N	%	N	%
1901	73 022	4 511	6,2				
1911	374 295	20 600	5,5				
1921	588 454	30 913	5,3				
1931	731 605	38 377	5,2	28 145	3,9		
1941	769 169	42 979	5,4	31 451	4,0		
1951	939 501	56 185	6,0	34 196	3,6		
1961	1 331 944	83 319	6,3	42 276	3,2		
1971	1 627 875	94 665	5,8	46 500	2,9	22 695	1,4
1981	2 237 725			62 145	2,8	29 555	1,3

Source: Données compilées par G. Allaire et L. Fedigan, D'une génération à l'autre: le changement linguistique en Alberta, Texte présenté lors du neuvième colloque annuel du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, du 12 au 14 octobre, Saint-Boniface, Manitoba, 1989, p.3

Sommaire des résultats:

- La population francophone n'a pas cessé de croître depuis 1901.
- Une augmentation marquée de la population francophone (15 645) a été enregistrée entre 1971 et 1981.

- Le pourcentage de personnes de langue maternelle française a diminué constamment à partir de 1941.

- Selon le recensement de 1971 et celui de 1981, moins de la moitié de la population de langue maternelle française parle français à la maison.

3.2.4 Facteurs d'évolution de la population francophone en Alberta

Les facteurs généralement utilisés pour déterminer l'évolution d'une population combinent l'accroissement naturel, c'est-à-dire le solde de la natalité moins la mortalité, et le solde de migration. Dans le présent texte, étant donné que la population est définie à partir du concept de langue maternelle, un indice des changements linguistiques vient s'ajouter aux facteurs précédents.[2]

Une évaluation du solde de migration, de l'accroissement naturel et du changement linguistique met en perspective l'évolution de la population francophone en Alberta.

Tableau 3.3

Indice synthétique de fécondité de la population de langue maternelle française en Alberta, de 1956-1961 à 1981-1986 (nombre d'enfants pour 1 000 femmes)

Période	Langue maternelle française	Population albertaine
1956-1961	4 113	5 038
1961-1966	4 569	3 734
1966-1971	3191	2 727
1971-1976	2 053	2 073
1976-1981	1 775	1 848
1981-1986	1 810	1 853

Source: L. Dallaire et et R. Lachapelle, Profil démolinguistique: Alberta, Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de langue officielle, Direction générale de la promotion des langues officielles, Secrétariat d'État du Canada, Hull, P.Q. 1990, p.8

Sommaire des résultats:

- Entre les périodes de 1956-1961 et 1976-1981, il y a eu une diminution constante du taux de fécondité chez les femmes francophones, avec une légère augmentation pour la période de 1981 à 1986.

- À partir de la période 1971 à 1976, le taux de fécondité chez les femmes francophones est plus bas que la moyenne provinciale.

- Si nous considérons qu'un indice synthétique de fécondité supérieure à 2100 est nécessaire pour assurer le remplacement des générations, il n'y a pas suffisamment d'enfants nés pour maintenir la population francophone à partir de la période 1971-1976.

3.2.4.1 Mouvements migratoires

Tableau 3.4

Effets des mouvements migratoires sur la population de langue maternelle française, Alberta, 1971-1986 (population de cinq ans et plus)

Période	Entrants internationaux
1971-1976	877
1976-1981	1240
1981-1986	750

Période	Entrants interprovinc.	Extrants interprovinc.	Solde interprovinc.
1971-1976	6 261	3 364	2 897
1976-1981	19 660	4 535	15 125
1981-1986	8 476	12 946	-4 470

Source: L. Dallaire et et R. Lachapelle, Profil démolinguistique: Alberta, Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de langue officielle, Direction générale de la promotion des langues officielles, Secrétariat d'État du Canada, Hull, P.Q. 1990, p. 10

Sommaire des résultats

- L'apport relatif des entrants internationaux est bas comparé au solde de migration interprovinciale.
- Le solde de migration interprovinciale de la période 1976-1981 correspond à une augmentation de 15 125 personnes, soit 24% de la population francophone totale en 1981. On peut attribuer cette augmentation à la croissance économique rapide en Alberta reliée à l'industrie du pétrole.
- Le solde de migration interprovinciale est le facteur qui a permis une croissance remarquable de la population francophone en Alberta, soit une augmentation de 13 552 personnes entre 1971 et 1986.
- Entre 1981 et 1986, beaucoup de francophones ont quitté la province. C'est alors qu'il y a eu un effritement du marché pétrolier et simultanément un krach à la bourse, deux facteurs qui ont affaibli l'économie albertaine. Nous pouvons ainsi postuler que la faible économie albertaine a entraîné cet exode.

Tableau 3.5

La population des régions métropolitaines d'Edmonton et de Calgary: population dont la langue maternelle est le français.

	1971	1976	1981	1986
Edmonton	13 837	16 700	17 210	15 313
Calgary	5 305	5 895	13 075	10 800

Source: Statistique Canada.

Sommaire des résultats:

- Les deux grands centres urbains regroupent en 1981 presque la moitié de la population francophone totale.
- Ces deux villes semblent avoir été les plus affectées par le solde migratoire. Ceci est particulièrement vrai pour Calgary dont la population francophone a plus que doublé entre 1976 et 1981.

3.2.4.2 Changements linguistiques

La population francophone en Alberta a été marquée par d'autres facteurs que la migration et la fécondité, entre autres, le transfert linguistique. Le transfert du français à l'anglais comme langue parlée à la maison est un indice du taux d'assimilation des francophones. Ainsi, en 1971, 48,8% de la population de langue maternelle française affirmait parler le français à la maison comparé à seulement 47,7% en 1981.[3]

3.2.5 Conclusion sur l'évolution de la population française en Alberta.

En somme, il semble évident que le transfert linguistique pose le plus grand obstacle à la croissance de la population franco-albertaine. Si nous jumelons le haut taux de transfert linguistique au taux de fécondité, seul le solde de migration peut expliquer la croissance de la population francophone à partir de 1971.

3.3. Contexte historique

3.3.1 Le français dans l'Ouest: première langue européenne

Le français était la première langue européenne parlée dans les plaines canadiennes. En effet, des coureurs de bois francophones ont franchi le territoire albertain à partir de la première moitié du 18e siècle en quête de fourrures pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. Leur présence était telle que jusqu'au milieu du 19e siècle, la langue la plus souvent utilisée au Fort Edmonton était le français.[4]

3.3.2 Première migration: Edmonton et ses environs

En 1890, suite aux événements liés à la Rébellion de Riel, la législature manitobaine a légiféré une politique linguistique rendant la province unilingue anglaise. Afin de contrer une telle approche dans les Territoires du Nord-ouest, le clergé français a tenté d'encourager la migration francophone vers l'Ouest en ouvrant des bureaux de colonisation surtout au Québec, mais également aux États-Unis et en France. De plus, des prêtres-colonisateurs ont été nommés pour recruter de nouveaux colons et les aider à s'établir.

Le premier groupe, en provenance du Québec et des États-Unis, s'est installé dans la région d'Edmonton. Entre 1891 et 1894, Morinville, Villeneuve, Rivière-Qui-Barre, Beaumont, Legal, Saint-Albert et Vegreville ont été fondés. Les riches terres agricoles ont attiré tellement de gens qu'il a fallu rapidement chercher d'autres régions à peupler.

3.3.3 Le Nord-est

Afin d'éviter les problèmes qui ont causé la rébellion de la Rivière Rouge au Manitoba et de Batoche en Saskatchewan, le Père Lacombe a essayé de sédentariser les Métis en établissant quatre colonies, dont une à Saint-Paul des Métis, dans le nord-est de la province. Toutefois, à partir de 1904, étant donné que les Métis avaient des difficultés à s'ajuster à leur nouveau mode de vie et en raison du manque de terres dans la région du centre, le clergé catholique a encouragé les francophones à venir s'y installer.

Entre 1900 et 1920, on a établi plusieurs des paroisses francophones toujours existantes aujourd'hui dans la région de St-Paul, telles Brosseau-Duvernay, Lafond, Mallaig, Saint-Edouard, Saint-Vincent, Therrien et Bonnyville.

3.3.4 Développement du Nord-ouest

Alors que le Nord-est s'organisait, le Nord-ouest s'ouvrait encore. En effet, un petit nombre de colons ont fondé les villages de Falher et de Girouxville en 1912 . Toutefois, ce n'est qu'en 1926 qu'a débuté la véritable expansion de la population canadienne-française dans la région de Rivière-la-Paix. D'ailleurs, la colonisation du Nord a duré jusque dans les années cinquante, alors qu'ailleurs dans la province elle avait effectivement cessé. C'est durant cette époque que les centres francophones de Donnelly, Eaglesham, Guy, Jean-Côté, Marie-Reine, Saint-Isidore et Tangent ont été établis.

3.3.5 Le Sud

L'histoire du peuplement du sud de la province diffère légèrement de celle du Nord, car les missions catholiques, moins nombreuses dans cette région, ont attiré peu de colons. Entre 1880 et 1890, des immigrants francophones se sont tout de même installés à Pincher Creek pour faire l'exploitation minière. Une autre vague de francophones s'est installée, entre 1900 et la première guerre mondiale, à Red Deer. Sylvan Lake a été fondé par la suite par un groupe de francophones du Québec, alors que Trochu et Millarville ont accueilli des nobles de France. Quant à la ville de Calgary, ce n'est que vers les années 1950 qu'un groupe plus important s'y est installé en raison de l'arrivée des compagnies pétrolières.[5]

3.4. Historique scolaire

3.4.1 Acte des Territoires du Nord-ouest

Avant la formation de la province en 1905, le territoire albertain était administré en vertu de l'Acte des Territoires du Nord-ouest. Ce texte de loi accordait aux francophones le droit à une éducation française et catholique, conféré par l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

Cette position est renversée en 1892 par l'ordonnance 22 qui fait de l'anglais la principale langue d'enseignement dans les écoles; on tolère toutefois l'utilisation du français. Une telle approche suit l'exemple du Manitoba qui, sous des pressions orangistes, a révoqué la nature bilingue de la province en 1890 et a enlevé aux francophones le droit à une éducation en français en 1892.

3.4.2 Autonomy Act et réaction de la communauté

Le projet de la loi qui a accordé le statut de province à l'Alberta en 1905 stipulait que l'enseignement du français devait se limiter au niveau primaire. Au niveau secondaire, on allouait une heure par jour au français.

La communauté francophone de l'époque, trouvant cette situation nettement insuffisante, revendiquait par l'intermédiaire de ses députés francophones à la législature l'établissement d'écoles bilingues. Face à ces propos, la législature a passé, en 1915, une résolution qui a exprimé très clairement l'opposition du gouvernement à concéder la moindre faveur à la communauté francophone.

3.4.3 Centralisation de l'administration

La situation s'était légèrement adoucie pour les francophones au cours des années, mais en vertu d'un ordre ministériel de 1936, une nouvelle structure scolaire centralisée a été établie avec des divisions scolaires regroupant des districts scolaires. Les répercussions de la centralisation de l'administration sur la population francophone étaient nombreuses. La plus désastreuse était que les conseils de divisions avaient la responsabilité d'engager et de placer tous les enseignants requis par les écoles de la division. [6] Les petites communautés francophones pouvaient ainsi perdre la possibilité d'engager un professeur francophone pour leur école.

De plus, la création des districts scolaires se faisait généralement de façon à unir suffisamment de districts non-catholiques et non-francophones pour empêcher ainsi les Canadiens-français d'élire une majorité de représentants au conseil d'une division scolaire .[7]

3.4.4 Correspondence School Branch

Pendant la guerre, le système scolaire se voit marqué par une pénurie de professeurs. En 1943, plus de 200 classes dans les écoles d'une pièce étaient sans professeur. Ces écoles sont devenues des centres de correspondance à la charge de superviseurs, considérés avec dédain par les membres du corps professoral comme des "baby-sitters" .[8] Les livres et les programmes venaient de la section du ministère de l'éducation responsable des cours par correspondance. Bien entendu, tout le matériel envoyé aux écoles était en anglais et les superviseurs, rarement des professeurs, étaient des aides très temporaires, qui ne passaient que de 6 à 8 mois avec les jeunes.

Le système a atteint son apogée en 1947 pour ensuite diminuer en importance et en nombre jusqu'au début des années 1960. Il est intéressant de souligner que même le personnel de la Correspondence School Branch reconnaissait que l'éducation par correspondance n'égalait pas celle des bonnes écoles.[9]

3.4.5 Commission Cameron sur l'enseignement en Alberta (1959)

Dans son rapport de 1959, la commission Cameron, qui faisait état de la situation de l'éducation en Alberta a recommandé que l'enseignement du français soit réduit d'une heure par jour à une demi-heure par jour, et ce, à compter de la troisième année.[10] Les droits à l'éducation en français se sont vus diminuer et cette approche a dominé jusqu'en 1968, moment où l'on a procédé à la révision de la loi scolaire.

3.4.6 Nouvelle section 150 de la loi scolaire (1968)

En 1968, le Ministère de l'Education a permis, avec la nouvelle section 150 de la loi scolaire, que l'enseignement se fasse jusqu'à 50% du temps en français de la troisième à la douzième année.[11] Ceci modifiait l'amendement à la loi scolaire de 1964 qui autorisait l'enseignement du français selon une

échelle descendante: les première et deuxième années pouvaient être enseignées en français, à l'exception d'une heure d'anglais. La troisième année avait deux heures d'anglais et à partir de la quatrième année, seulement une heure de français par jour était permise. L'école bilingue était ainsi créée et un pour cent de tous les élèves scolarisés en Alberta la fréquentait.[12]

3.4.7 Augmentation du temps d'enseignement en français à 80% (1976)

En 1971, on a augmenté le temps maximum d'enseignement en français à 80%, et ce, pour répondre aux exigences du programme d'immersion. Toutefois aucune distinction entre le français langue première et l'immersion n'était faite dans le curriculum ou dans les méthodes d'enseignement.[13]

3.4.8 Centralisation des écoles (élimination des petites écoles)

Avant le mouvement de régionalisation des écoles qui débuta dans les années cinquante, la petite école du canton n'offrait pas d'éducation au niveau secondaire. Si un francophone voulait une éducation secondaire, il devait se rendre à une école résidentielle. S'il la voulait en français, il devait se déplacer dans un couvent ou à un pensionnat tel le juniorat Saint-Jean, situé à Pincher Creek d'abord, et ensuite à Edmonton. Ces écoles privées étaient accessibles à ceux qui avaient les moyens de payer les frais de scolarité et de logement. Peu de familles pouvaient donc se permettre d'envoyer plus d'un ou deux enfants dans ces institutions.

Le mouvement de centralisation des écoles avait comme objectif louable de rendre disponible à tous les membres de la société albertaine une éducation de qualité. Pour les francophones, cela a eu pour effet d'augmenter le rythme de changement linguistique. Dans les petites écoles rurales, les étudiants vivaient dans une ambiance française même si les enseignants étaient unilingues anglais. Alors que dans les écoles centralisées, l'élève se battait non seulement contre l'anglais comme langue d'enseignement mais également contre un climat social anglais. Enévitablement, l'élève s'ajustait rapidement à son nouvel environnement.

3.4.9 Situation actuelle

L'éducation a été le point de mire de la communauté francophone depuis 1984. C'est alors que l'organisme porte-parole des Franco-albertains, l'A.C.F.A. a présenté dans son plan quinquennal une stratégie d'intervention pour arriver à l'établissement d'écoles homogènes françaises administrées par les francophones. Pendant les cinq années du plan, la communauté s'est mobilisée autour de la question et s'est créé des outils. Ainsi, une nouvelle fédération de parents a vu le jour et regroupe maintenant 23 comités de parents qui revendiquent des services pré-scolaires et scolaires en français.

Les gestes posés par les parents francophones en Alberta ont obligé le gouvernement provincial à réévaluer sa position face à sa politique linguistique en éducation. Bien que la "Language Education Policy for Alberta" de 1988 représente une position minimaliste face aux aspirations des parents, elle marque une nette amélioration sur les misérables concessions accordées dans le passé. Les efforts ont porté fruit comme en témoignent les six écoles homogènes françaises déjà établies, ainsi que les garderies et pré-maternelles.

Il est important de souligner que depuis la décision de la Cour Suprême du Canada dans le cas Mahé, le gouvernement se voit obligé de faire des ajustements à sa politique scolaire, surtout en ce qui a trait à la gestion.

3.5 Contexte social et économique

L'acquisition de connaissances par l'intermédiaire d'un système éducatif ne dépend pas exclusivement de l'école. Il entre en jeu également des facteurs ayant trait à la famille, au niveau économique et au contexte social plus vaste.

Un survol du contexte socio-économique donne une meilleure compréhension des phénomènes qui ont pu contribuer à l'analphabétisme en Alberta à travers l'histoire.

3.5.1 Importance de l'église

L'importance du clergé dans le développement de la communauté franco-albertaine avant 1950 est bien résumée par Silla qui écrit:

> L'église franco-albertaine est la continuité de l'église québécoise en terre albertaine. L'on retrouve les mêmes préoccupations, la même idéologie quasi-messianique de la terre promise, de la sauvegarde de la langue et de la culture française rurale sur le continent nord américain, anglo-saxon, protestant et industrialisé.[14]

3.5.2 Regroupement autour de la paroisse

Dans cette perspective, l'apport de l'église dans la socialisation de ses adhérents n'est pas surprenant. Toutes les activités sociales se déroulaient autour de l'église: le comité paroissial, les associations telles les Dames de Sainte-Anne et la Société Saint-Jean Baptiste, la messe du dimanche après laquelle les familles avaient l'occasion de se rencontrer, les bazars... En milieu rural surtout, la quasi totalité de l'activité sociale des francophones se déroulait autour de l'église. Ainsi, la population francophone a maintenu pendant longtemps un caractère homogène qui la distinguait de la société majoritaire.

3.5.3 Industrialisation

L'urbanisation a gêné et même entravé cette idéologie d'appartenance religieuse et culturelle. Lorsque les francophones se rendaient à la ville pour occuper des postes créés par la croissance rapide du secteur industriel des années cinquante, le contact avec une multitude de nouvelles sources d'activités sociales a entraîné dans une certaine mesure l'effritement des valeurs traditionnelles. Bien que les institutions religieuses, établies depuis longtemps, aient servi de point de rassemblement à de nombreux francophones attirés par la ville, rien n'empêche que le contact avec des valeurs différentes a grandement contribué à l'assimilation.

3.5.4 La famille

Les quelques études sur la famille franco-albertaine en milieu rural démontrent que la structure familiale endogame se maintient jusqu'en 1950. A partir des années soixante, l'exogamie devient la pratique matrimoniale prédominante. Silla attribue ce phénomène à quatre éléments: l'urbanisation, l'universalisation du système scolaire, la diminution de l'immigration québécoise et le mariage entre proches parents (mariage consanguin).[15] Compte tenu que la consanguinité n'était pas pratique courante, l'exogamie est surtout attribuée aux trois autres éléments identifiés par Silla.

L'effritement de la communauté francophone coïncide avec cette tendance aux mariages exogames.

Références bibliographiques

---

[1] L. Dallaire et R. Lachapelle, Profil démolinguistique: Alberta. Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de la langue officielle. Direction générale de la promotion des langues officielles, Secrétariat d'État du Canada, Hull, P.Q.,1990, p.p. 2-3.

[2] Ibid, p.7.

[3] G. Allaire et L. Fedigan, D'une génération à l'autre: le changement linguistique en Alberta. Texte présenté lors du neuvième colloque annuel du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, du 12 au 14 octobre, Saint-Boniface, Manitoba, 1989, p. 3.

[4] D.B. Smith, A History of French Speaking Albertans, Department of History, University of Calgary, Calgary, (ébauche préparée le 5 janvier 1984).

[5] O. Silla, et al. École bilingue ou unilingue pour les Franco-albertains, Collège universitaire Saint-Jean, University of Alberta, Edmonton, 1974, p.34.

[6] School Division in Alberta. Pioneering in School Administration, Department of Education, Edmonton, 1945, p.7.

[7] Y. Mahé, Alberta's Etudes Sociales and the French Fact, (thèse de maîtrise inédite), The Department of Secondary Education, University of Alberta, Alberta, Edmonton, 1978, p.102.

[8] J .W. Chalmers, School of the Foothills Province, University of Toronto Press, Toronto, 1967, p.p. 239-240.

[9] Ibid., p. 240.

[10] O. Silla, et al. op. cit.,p.41.

[11] Ibid . p.41.

[12] Ibid. p.41.

[13] D. Smith, op. cit. p.p . 30-31.

[14] O. Silla et. al. op. cit. p. 302.

[15] Ibid. p.p. 315-318.

Chapitre IV

PROFIL DU FRANCO-ALBERTAIN STATISTIQUEMENT ANALPHABÈTE

4.1 Introduction

Cette partie du rapport se propose de présenter de façon détaillée les caractéristiques du francophone de langue maternelle ayant moins de neuf (9) années de scolarité.

4.2 Données du recensement de 1986

Les données présentées dans cette section du rapport ont été obtenues par le biais de la banque de données de Statistique Canada à Ottawa. Les données datent de 1986 et ont été recueillies lors du recensement national. L'information présentée a été obtenue à partir d'un échantillon de 20% de la population totale.

Variables

L'information retenue précise diverses caractéristiques des Albertains de langue maternelle française de plus de 15 ans.

Les variables suivantes sont analysées (voir annexe 6 pour les définitions des variables choisies).

1) La langue maternelle
2) La scolarité
3) Le sexe
4) L'âge
5) Le revenu individuel
6) La langue parlée à la maison.

Ces variables sont croisées de façon à préciser les caractéristiques des francophones ayant moins de 9 ans de scolarité.

À noter que pour toutes les figures présentées, les francophones de langue maternelle unique et multiple (voir annexe 6) ont été regroupés pour faciliter les comparaisons.

Divisions de recensement

L'information est traitée et présentée de façon à permettre des comparaisons entre les diverses divisions de recensement et des régions définies. La province de l'Alberta a été divisée en trois grandes régions: le Sud, le Centre et le Nord. De plus, pour permettre diverses comparaisons, le Nord a été divisé en Nord-est et Nord-ouest, les villes d'Edmonton et de Calgary ont aussi été ajoutées. Pour plus de détails sur ces régions, voir la liste des régions et des villes regroupées au tableau 4.1 et la figure 3 qui présente une carte de l'Alberta.

Tableau 4.1

Division du recensement et principales villes et régions

Province: ALBERTA: Régions Sud, Centre et Nord.

RÉGION SUD		RÉGION CENTRE	
RÉGION 1:	Medecine Hat	RÉGION 7:	Wainwright, Provost
RÉGION 2:	Lethbridge	RÉGION 8:	Red Deer
RÉGION 3:	Pincher Creek	RÉGION 9:	Rocky Mountain House
RÉGION 4:	Oyenhanna	RÉGION 10:	Camrose, Lloydminster
RÉGION 5:	Drumheller	RÉGION 11:	Edmonton
RÉGION 6:	Calgary	RÉGION 12:	Hinton, Edson
RÉGION 15:	Banff-Jasper		
RÉGION NORD-EST		**RÉGION NORD-OUEST**	
RÉGION 12:	St-Paul	RÉGION 17:	Slave Lake, High Level
RÉGION 13:	Westlock	RÉGION 18:	Valleyview, Grande Cache
RÉGION 16:	Fort McMurray	RÉGION 19:	Falher, Peace River
RÉGION NORD		**VILLES MAJEURES**	
RÉGION:	Nord-est	VILLE:	Edmonton
RÉGION:	Nord-ouest	VILLE:	Calgary

Figure 3

Alberta
Divisions de recensement, 1986

Source: L. Dallaire et R. Lachapelle, Profil démolinguistique: Alberta, Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de la langue officielle. Direction générale de la promotion des langues officielles, Secrétariat d'État du Canada, Hull, P.Q. 1990, p. 34.

4.3 Profil du francophone statistiquement analphabète

Cette section va permettre de préciser les différentes caractéristiques du Franco-albertain statistiquement analphabète. Diverses figures accompagnées d'un résumé des principaux résultats sont présentées.

4.3.1. Langue maternelle et la scolarité de moins de 9 ans

La figure 4 présente par région et par ville, la distribution des adultes de plus de 15 ans habitant l'Alberta, selon leur langue maternelle et leur niveau de scolarité. Il faut noter que la rubrique «autres langues maternelles» inclut anglophone, autochtone, etc.

Figure 4

Distribution en pourcentage selon la langue maternelle et la scolarité (moins de 9 ans)

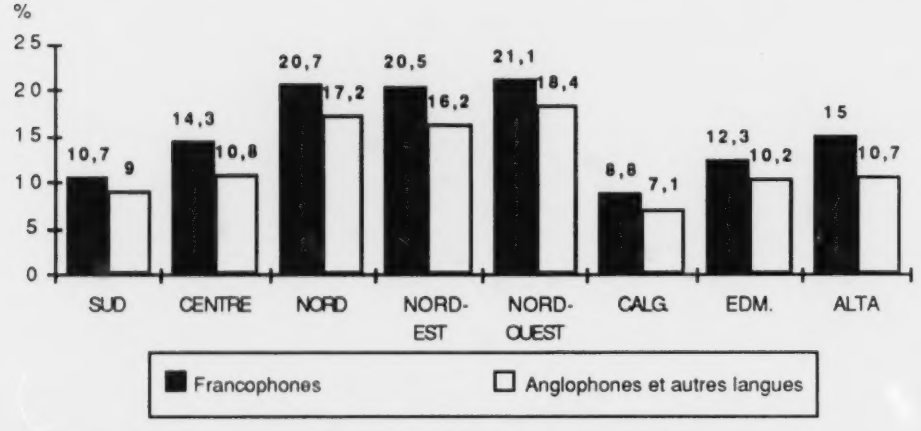

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, données non publiées.

- L'Alberta compte 15% (8 180) de francophones de plus de 15 ans statistiquement analphabètes.
- Le pourcentage de francophones statistiquement analphabètes augmente de façon constante du sud au nord de la province.
- Le pourcentage de francophones statistiquement analphabètes est proportionnellement plus élevé que le pourcentage des anglophones et autres langues maternelles regroupées, et ce partout dans la province.
- 20,7% (2 970) des francophones de langue maternelle qui habitent le nord de la province sont statistiquement analphabètes.
- En nombre absolu (3 635), la région du centre est celle qui compte le plus de francophones statistiquement analphabètes.

4.3.2 Langue maternelle et la scolarité (pas de diplôme d'études secondaires - D.E.S.)

La figure 5 présente par région et par ville, la distribution des personnes de plus de 15 ans habitant l'Alberta, selon leur langue maternelle et la scolarité (pas de diplômes d'études secondaires). Il faut noter que «autres langues maternelles» inclut: anglophone, autochtone, etc.

Figure 5

Distribution en pourcentage selon la langue maternelle et la scolarité (pas de diplôme d'études secondaires - D.E.S.)

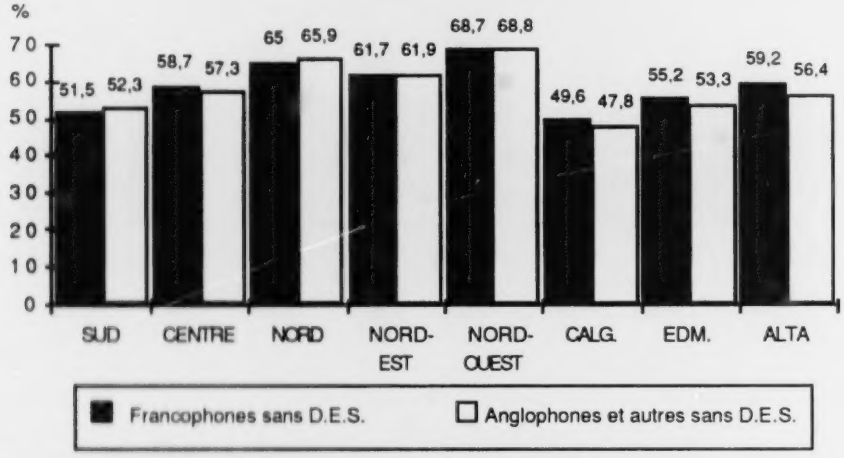

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, données non publiées.

Sommaire des résultats:

- 59,2% (31 395) des francophones de langue maternelle n'ont pas terminé leurs études secondaires.
- Le pourcentage de francophones qui n'ont pas terminé leurs études secondaires augmente de façon constante du sud au nord de la province.
- Il ne semble pas y avoir de différence significative entre les francophones et le groupe des autres langues maternelles.

4.3.3 Francophones, la langue parlée à la maison et la scolarité (moins de 9 ans)

La figure 6 présente une comparaison entre la population totale francophone de plus de 15 ans et les francophones de plus de 15 ans ayant moins de 9 ans de scolarité qui parlent français à la maison.

Figure 6

Distribution en pourcentage des francophones qui parlent français à la maison

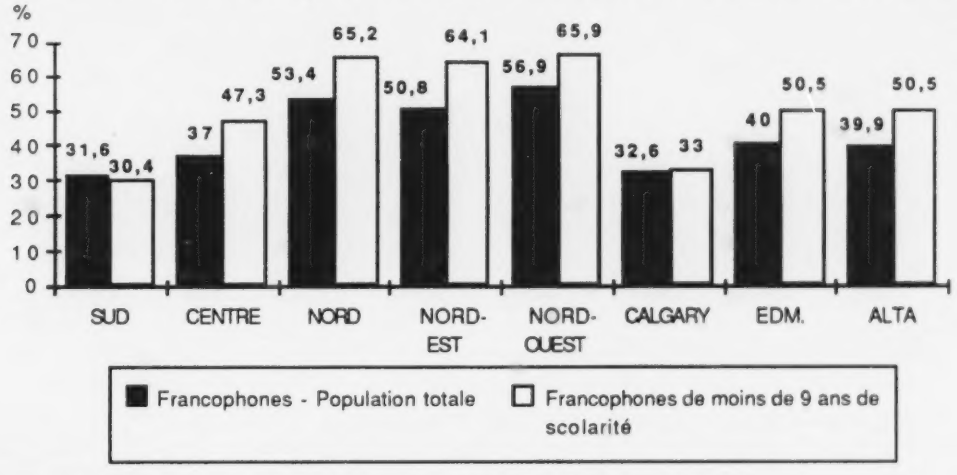

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, données non publiées.

Sommaire des résultats:

- 39,9% (21 700) des francophones de langue maternelle âgés de plus de 15 ans parlent français à la maison.
- 31,6% (4 615) des francophones de langue maternelle âgés de plus de 15 ans qui habitent le sud de l'Alberta parlent français à la maison.
- 56,9% (3 485) des francophones de langue maternelle âgés de plus de 15 ans qui habitent le nord-ouest de l'Alberta parlent encore français à la maison. Ceci correspond à une différence de 17% par rapport à la moyenne provinciale.
- 50% (4 130) des francophones statistiquement analphabètes parlent français à la maison. C'est une augmentation de 10,6% par rapport à l'ensemble de la population francophone en général. Cette différence de 10% est observée dans toutes les régions de l'Alberta sauf dans le sud et à Calgary où la situation demeure inchangée. C'est dans la région du nord-ouest que les francophones statistiquement analphabètes semblent parler le plus français avec un total de 65,9%.

4.3.4 Francophones, l'âge et la scolarité (moins de 9 ans)

La figure 7 présente la répartition des francophones ayant moins de neuf ans de scolarité par groupes d'âges.

Figure 7

Distribution en pourcentage des francophones de langue maternelle de moins de 9 ans de scolarité par groupes d'âge

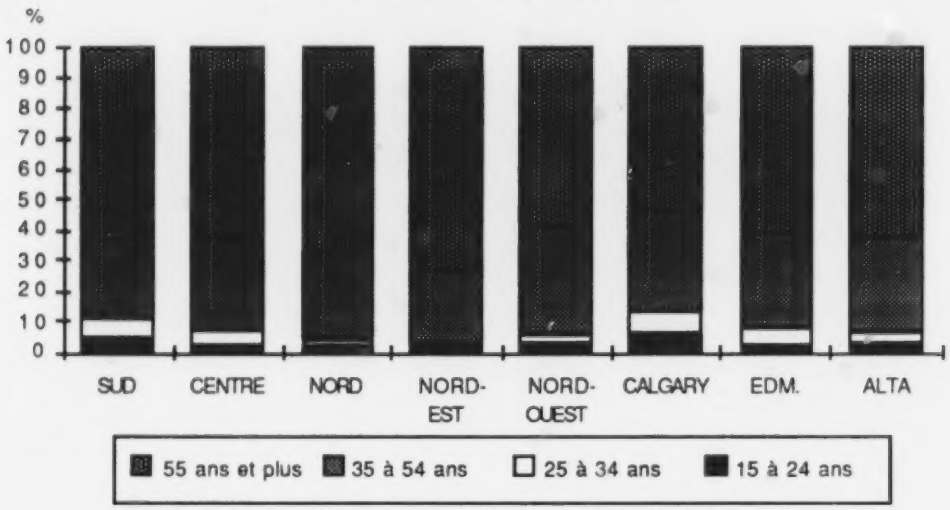

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, données non publiées.

Sommaire des résultats:

- 93% (7 580) des francophones statistiquement analphabètes ont plus de 35 ans. De ce nombre, 30% sont âgés entre 35 et 54 ans et 63% sont âgés de 55 ans et plus. Seulement 7 % (600) des francophones statistiquement analphabètes ont entre 15 et 34 ans.

- Le pourcentage d'analphabètes pour le groupe d'âge de 55 ans et plus est près de deux fois plus élevé dans le Nord (58,8%) que dans le Sud (31,5%).

- Le Nord-est compte 73% d'analphabètes dans le groupe d'âge des 55 ans et plus. Ceci représente plus de 10% de plus que la moyenne provinciale.

- Le pourcentage de francophones statistiquement analphabètes augmente en fonction de l'âge et du milieu habité. Les gens du Nord et les gens plus âgés ont plus de chance d'être statistiquement analphabètes que les gens du sud de la province.

4.3.5 Francophones, la scolarité (moins de 9 ans) et le sexe

La figure 8 présente la proportion de francophones analphabètes selon le sexe.

Figure 8

Distribution en pourcentage des francophones de moins de 9 ans de scolarité (selon le sexe)

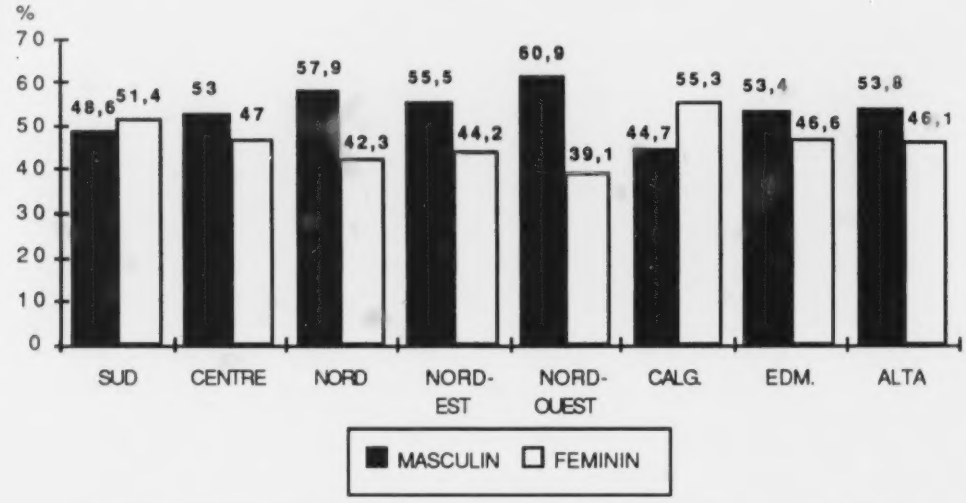

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, données non publiées.

Sommaire des résultats:

- 53,8% des francophones statistiquement analphabètes sont des hommes. Dans le Sud, la tendance semble s'inverser et se confirme surtout à Calgary où 44,7% des hommes sont statistiquement analphabètes, comparativement à 55,3% des femmes.

- Dans le Nord, la tendance provinciale s'accentue et dans le Nord-ouest près de 60,9% des hommes sont statistiquement analphabètes comparativement à 39,1% chez les femmes.

4.3.6 Francophones, l'âge, la scolarité (moins de 9 ans) et la langue parlée à la maison[1]

Les figures 9 à 12 mettent en relation les francophones selon le groupe d'âge et la langue parlée à la maison. Les figures permettent de voir les différences entre la proportion de francophones qui parlent français à la maison selon qu'ils sont statistiquement analphabètes ou non .

Figure 9

Distribution en pourcentage des francophones qui parlent français à la maison selon le groupe d'âge des 15 à 24 ans

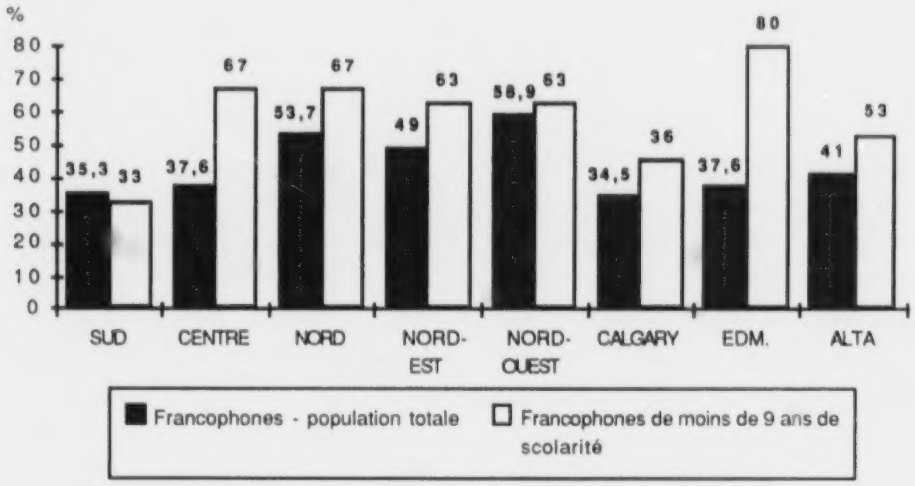

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, données non publiées.

Figure 10

Distribution en pourcentage des francophones qui parlent français à la maison selon le groupe d'âge des 25 à 34 ans

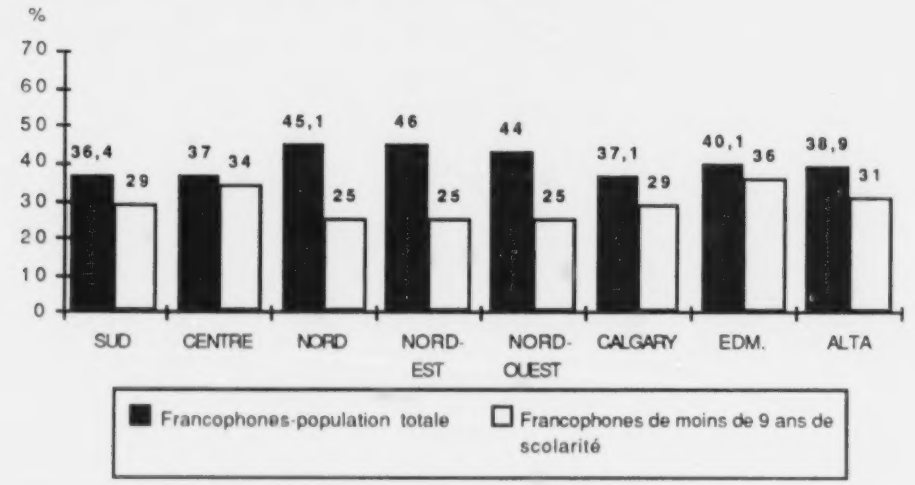

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, données non publiées.

Figure 11

Distribution en pourcentage des francophones qui parlent français à la maison selon le groupe d'âge des 35 à 54 ans

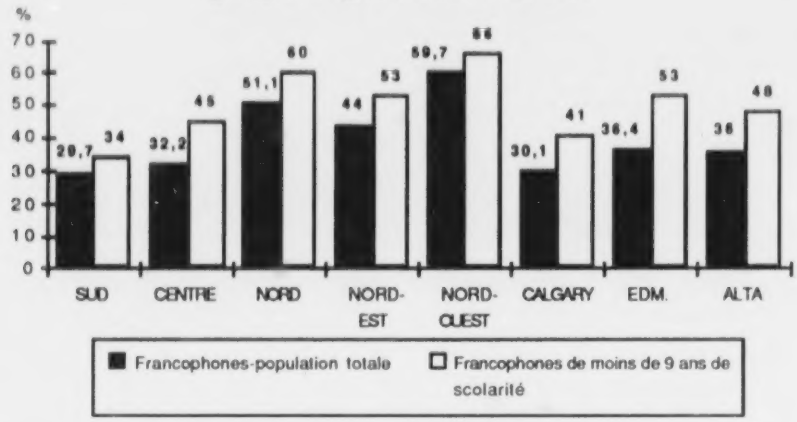

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, données non publiées.

Figure 12

Distribution en pourcentage des francophones qui parlent français à la maison selon le groupe d'âge des 55 ans et plus

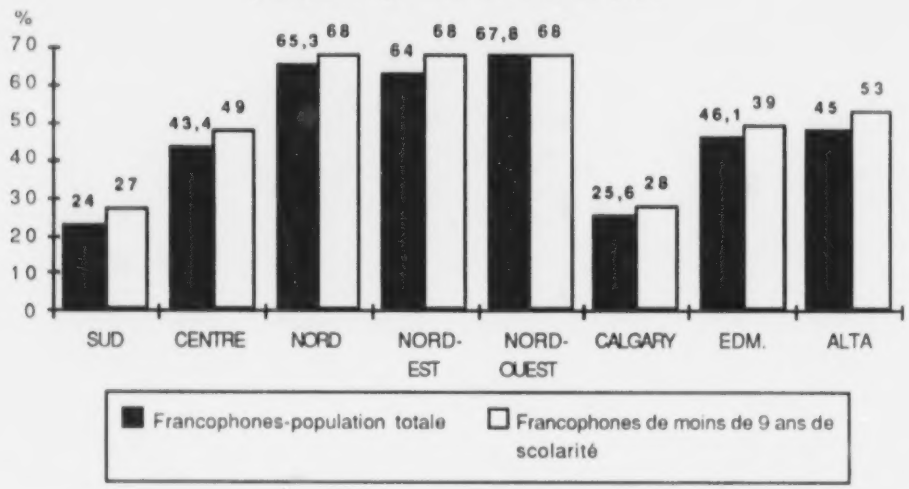

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, données non publiées.

Sommaire des résultats des figures 9-10-11-12:

- Au niveau provincial, 48 % des francophones de 55 ans et plus parlent français à la maison. Dans le Sud, le pourcentage de francophones parlant français à la maison diminue en fonction de l'âge et passe de 35,3 % pour les 15 à 24 ans à 24 % pour le groupe des 55 ans et plus.

- Pour tous les groupes d'âge, sauf de 25 à 34 ans le pourcentage de francophones statistiquement analphabètes qui parlent encore français à la maison augmente de 5 à 12 %. Ce même pourcentage diminue de 7,9 % pour le groupe d'âge des 25 à 34 ans.

- Dans le Nord, 68 % des francophones statistiquement analphabètes de plus de 55 ans parlent français à la maison.

4.3.7 Francophones selon le revenu [2]

Les figures 13 et 14 permettent de comparer les échelles salariales des francophones statistiquement analphabètes à celles de la population franco-albertaine en général.

Figure 13

Distribution en pourcentage des francophones selon le revenu

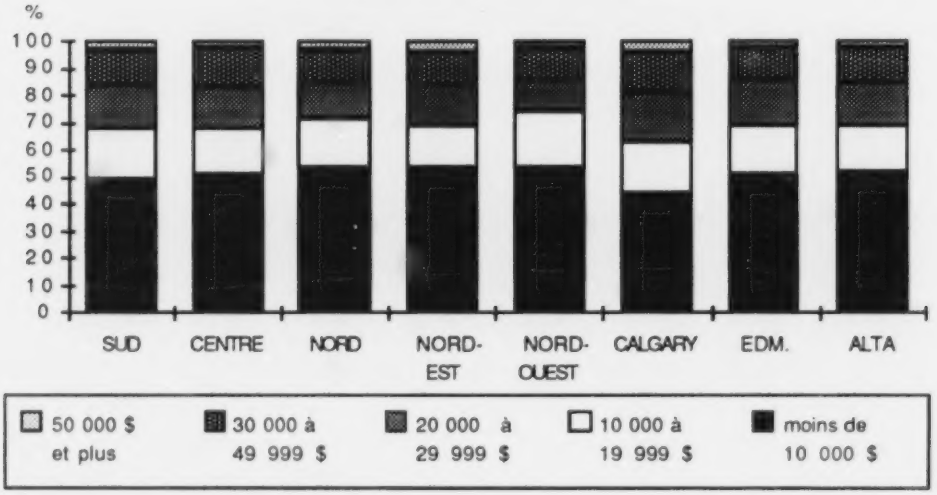

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, données non publiées.

Figure 14

Distribution en pourcentage des francophones de moins de 9 ans de scolarité selon le revenu

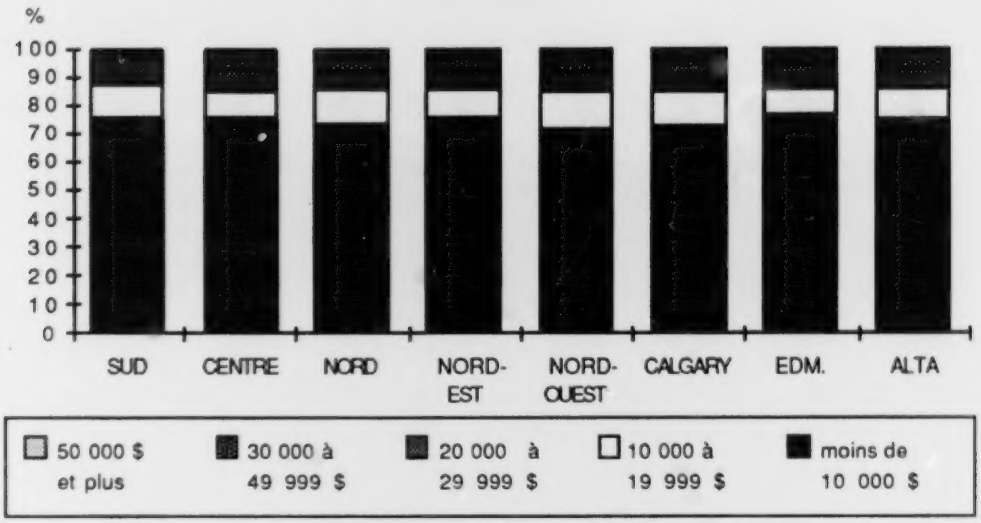

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, données non publiées.

Sommaire des résultats: (des figures 13-14)

- 75 % (6 080) des francophones statistiquement analphabètes ont un revenu individuel de moins de 10 000 dollars, comparativement au 51 % (28 010) de la francophonie albertaine dans son ensemble.

- 89,2 % des femmes statistiquement analphabètes ont un revenu inférieur à 10 000 dollars. Comparativement à 65,5% chez les femmes de la francophonie en général. 61 % des hommes statistiquement analphabètes ont un revenu inférieur à 10 000 dollars. Comparativement à 37,8 % chez les hommes de la francophonie en général.[3]

- 86 % des francophones statistiquement analphabètes de 55 ans et plus ont un revenu annuel inférieur à 10 000 dollars.

- 58 % des francophones statistiquement analphabètes entre 15 et 54 ans ont un revenu annuel inférieur à 10 000 dollars.

Notes

---

[1] Noter que le nombre de francophones de moins de 9 ans de scolarité dans les groupes d'âge de 15 à 24 ans et de 25 à 34 ans est très peu élevé. Le lecteur est invité à se référer à l'annexe 7 pour plus de détails.

[2] Noter que la catégorie de moins de 10 000 dollars inclut les personnes sans revenu.

[3] Voir tableau à l'annexe 7 pour cette information complémentaire.

Chapitre V

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

5.1 Introduction

Le but poursuivi avec la présentation de ce rapport est surtout d'apporter de l'information qui permettra une meillleure compréhension du phénomène de l'analphabétisme. Pour ce faire, un court résumé des différents résultats de l'enquête sera d'abord présenté, suivi des détails de la cueillette auprès des analphabètes identifiés.

5.2 Sommaire des résultats de l'enquête auprès de la communauté

- 287 personnes ont été directement interviewées: 63 de la ville d'Edmonton, 35 de la ville de Calgary, 86 de la région du nord-est et 103 de la région du nord-ouest.
- 45 personnes se sont dites prêtes à faire du bénévolat, 97 personnes ont manifesté de l'intérêt pour des cours de français, dont 48 étaient analphabètes et 49 autres répondants intéressés n'ont pu être classés; ils sont soient analphabètes, ont besoin de perfectionnement, ou encore ont besoin de cours pour réapprendre la langue française, leur première langue apprise.
- Plus de 90% des francophones interviewés ont dit qu'il était important de savoir lire et écrire en français en Alberta. Les raisons évoquées sont variées: 31% disent que c'est pour conserver et transmettre la langue française et 21% parlent de la fierté d'être Canadien-français.

5.3 Sommaire des résultats de l'enquête auprès des analphabètes

- 48 analphabètes ont manifesté de l'intérêt pour des cours de lecture, d'écriture et de calcul en français. Huit foyers visités sont composés de plus d'un analphabète intéressé. En ajoutant les autres membres des familles analphabètes, 54 analphabètes sont intéressés à suivre des cours.
- Les personnes rejointes sont pour la plupart des hommes et des femmes âgés, pour la majorité entre 25 et 54 ans, 83% sont nés en Alberta.
- 35% sont fermiers et 31% sont des femmes qui travaillent à la maison; les autres sont des travailleurs non-classés.
- Tous les analphabètes identifiés habitent le nord de l'Alberta sauf un qui est d'Edmonton.
- Même si la majorité d'entre eux ont moins de 9 ans de scolarité, 27,1 % ont plus de 9 années de scolarité.
- Bien que 89,6% parlent français à la maison, 57% se disent plus à l'aise en anglais pour lire et pour écrire.

5.4 Sommaire des résultats des enquêtes auprès des organisations francophones et anglophones[1]

Organisations anglophones offrant des services d'alphabétisation

- 16 organisations anglophones ont été contactées; 12 affirment savoir que des francophones de langue maternelle s'alphabétisent ou se sont déjà alphabétisés dans leurs programmes en anglais.

- La moitié de ces organisations voient la nécessité d'un programme d'alphabétisation pour les adultes de langue maternelle française habitant en Alberta. Plusieurs organisations sont prêtes à collaborer à l'identification de ressources bilingues et au partage des ressources matérielles.

Institutions francophones avec mandat éducatif

- 28 institutions francophones avec mandat éducatif ont été contactées. 60,7% (17) des institutions contactées connaissent des parents d'élèves ayant des difficultés en lecture et en écriture françaises.

- 39% (11) des institutions sont prêtes à aider l'identification des professeurs, 71% (20) offrent la possibilité d'utiliser ou de partager des ressources matérielles.

Organismes francophones

- 89 organismes et associations francophones ont été contactés, 40% (36) des organisations contactées affirment connaître des personnes de langue maternelle française qui éprouvent des difficultés en lecture, en écriture et en calcul en français.

- 50% (45) des organismes sont prêts à faire du bénévolat ou à identifier des personnes bénévoles dans la communauté.

- 40% (36) des organismes offrent la possibilité de partager certaines ressources matérielles, particulièrement des salles de classe.

5.5 Résultats détaillés de l'enquête auprès des analphabètes: Données quantitatives

Ce premier volet de l'étude est divisé en huit parties présentant des éléments de réponses variés.

Catégories d'information recueillie:

1. Caractéristiques démographiques des analphabètes
2. Éducation des analphabètes
3. Habiletés de base en français
4. Analphabétisme et ses causes
5. Situation difficile pour l'analphabète
6. Contact et réseau pour l'analphabète
7. Intérêts et motivations
8. Cours désirés.

Chaque partie sera vue séparément et chacune des variables présentées est accompagnée d'une figure et d'un sommaire des résultats pour faciliter la compréhension de l'information. Il est important de rappeler que les résultats présentés sont les opinions et les réponses des **48 analphabètes** directement interviewés, qui ont exprimé ouvertement leurs difficultés. Les résultats ne sont donc pas représentatifs de la réalité franco-albertaine. Les figures qui suivent présentent les résultats en pourcentage et le lecteur pourra se référer à l'annexe 12 pour les détails des données. Pour faciliter la lecture, le sommaire des résultats présentera le pourcentage et le chiffre absolu.

5.5.1 Caractéristiques démographiques des analphabètes identifiés

L'information recueillie auprès des analphabètes a permis de préciser certaines caractéristiques personnelles de l'analphabète. Les figures qui suivent présentent les diverses caractéristiques et sont accompagnées d'un sommaire des résultats.

Figure 15

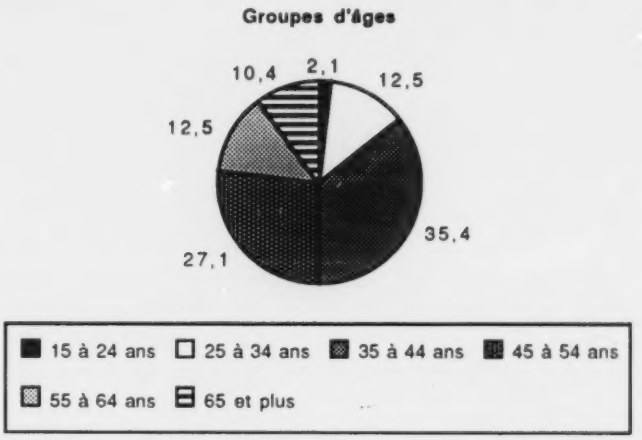

n=48

Sommaire des résultats:

- On retrouve des analphabètes dans tous les groupes d'âges.
- 75 % (36) des analphabètes identifés ont entre 25 et 54 ans.

Figure 16

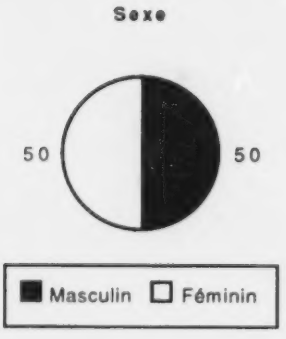

n=48

Sommaire des résultats:

- On retrouve parmi les analphabètes identifiés, un nombre égal d'hommes et de femmes.

Figure 17

Langue parlée à la maison

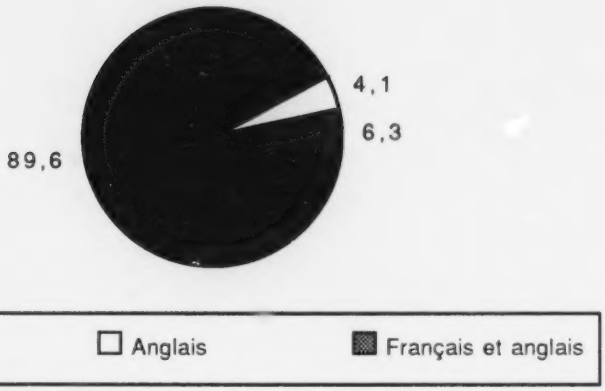

n=48

Sommaire des résultats:

- 89,6 %(43) des analphabètes identifiés parlent encore principalement français à la maison.

Figure 18

Langue maternelle

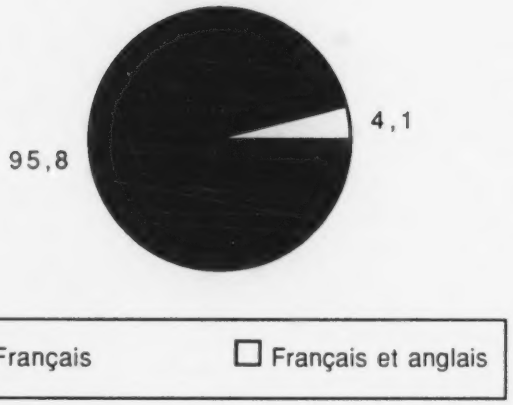

n=48

Sommaire des résultats:

- 95,8 % (46) des répondants ont comme langue maternelle le français seulement.

Figure 19

Lieu de naissance

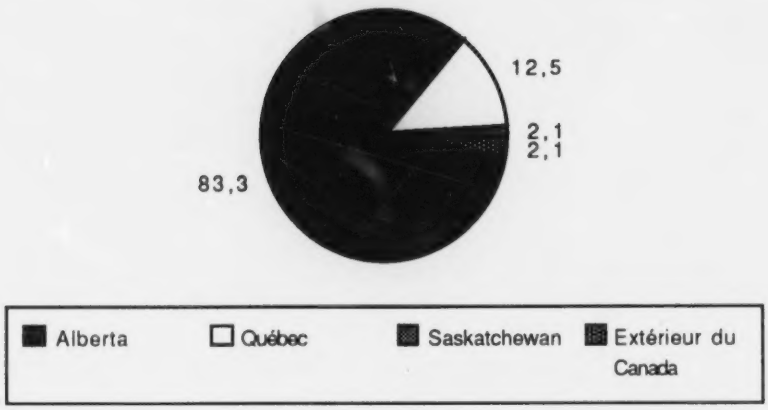

n=48

Sommaire des résultats:

- 83,3 % (40) des analphabètes identifiés sont nés en Alberta.

Figure 20

Nombre d'années de résidence en Alberta

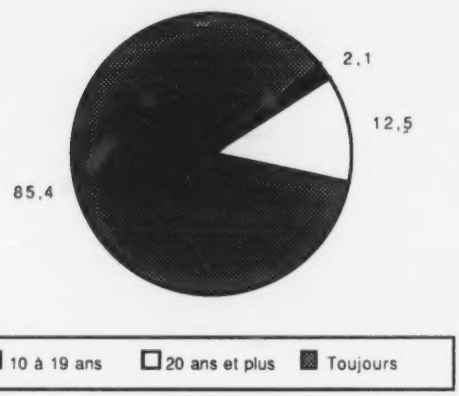

n=48

Sommaire des résultats:

- 85,4 % (41) des analphabètes identifiés ont toujours habité en Alberta et tous les autres habitent en Alberta depuis plus de 10 ans.

Figure 21

Occupation des répondants

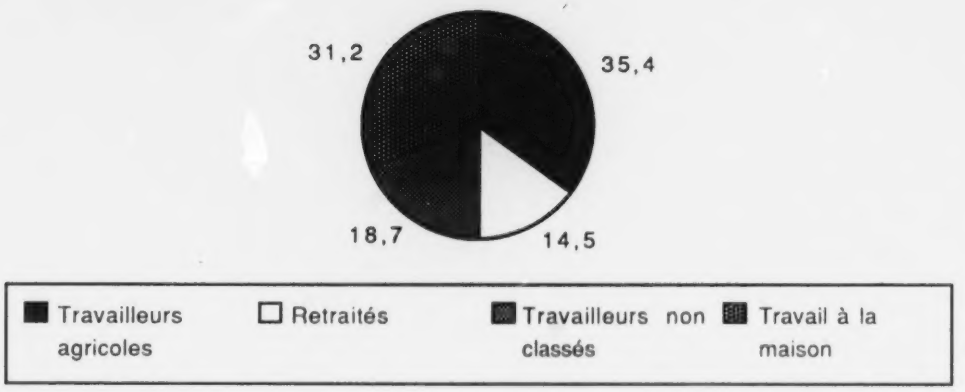

n=48

Sommaire des résultats:

- 66,9 % (32) des analphabètes identifiés travaillent soit sur la ferme ou à la maison.
- 18,7 % (9) sont des travailleurs non-classés. La catégorie regroupe: camionneur, mécanicien, coiffeuse, journalier, soudeur et concierge.

Figure 22

Régions habitées

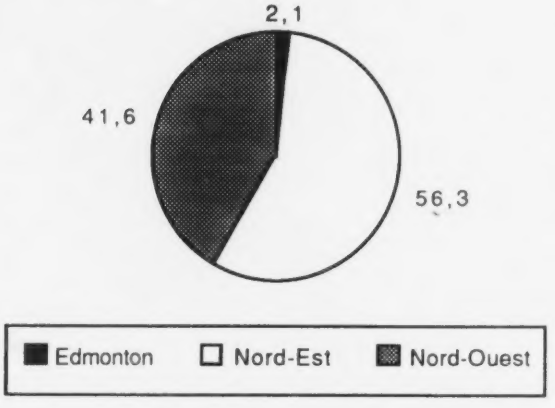

n=48

Sommaire des résultats:

- Tous les analphabètes identifiés et rejoints, sauf un, demeurent dans le nord de la province.

Figure 23

Nombre de personnes intéressées aux cours par foyer identifié

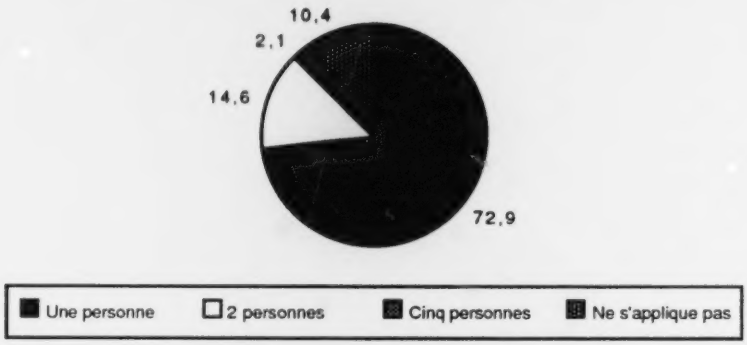

n=48

Sommaire des résultats:

- En tout, 54 personnes ont manifesté de l'intérêt à suivre des cours. 8 foyers regroupent plus d'un analphabète intéressé.

5.5.2 Éducation des analphabètes

L'information recueillie auprès des analphabètes a permis de préciser le plus haut niveau de scolarité atteint par les analphabètes identifiés ainsi que certaines conditions d'apprentissage présentes lorsqu'ils fréquentaient l'école.

Figure 24

Nombre d'années de scolarité

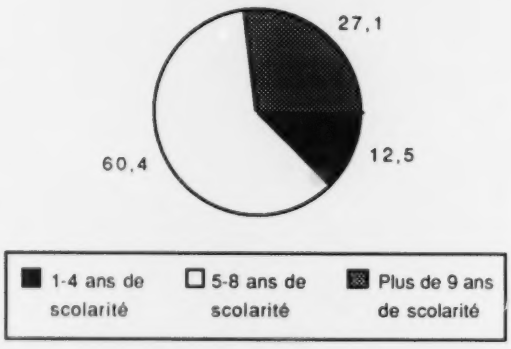

n=48

Sommaire des résultats:

- 72,9 %(35) des analphabètes identifiés ont moins de 9 ans de scolarité.

Figure 25

Langue d'éducation

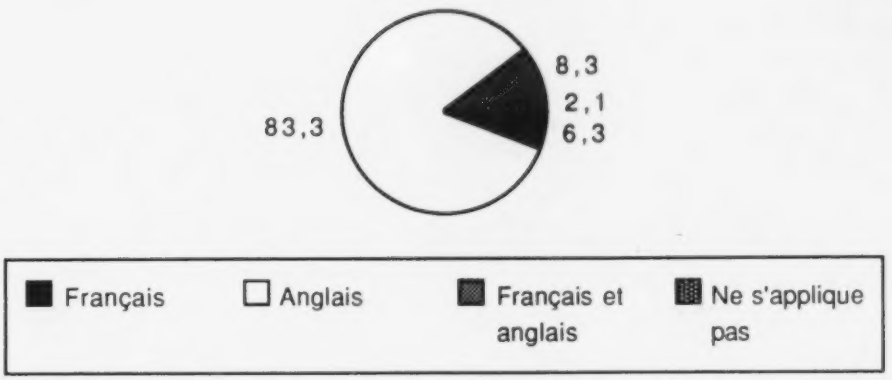

n=48

Sommaire des résultats:

- 85,1 % (40) des analphabètes identifiés affirment avoir été dans une école où la langue d'enseignement était principalement l'anglais.

Figure 26

Pourcentage des cours en français

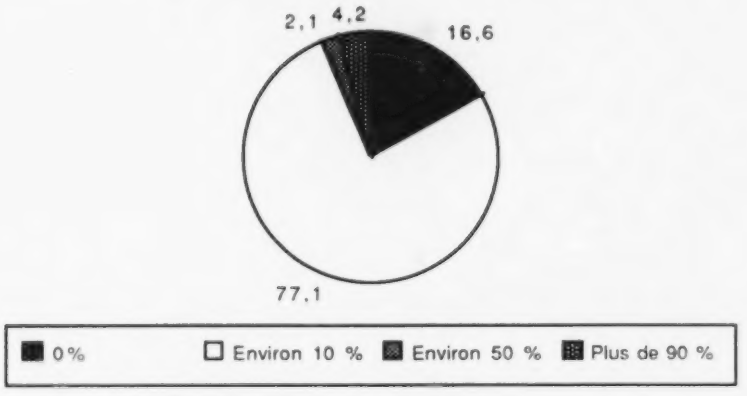

n=48

Sommaire des résultats:

- 91,3 % (42) des analphabètes identifiés ont eu accès à moins de 10% de cours en français par semaine.

Figure 27

Pourcentage de livres en français

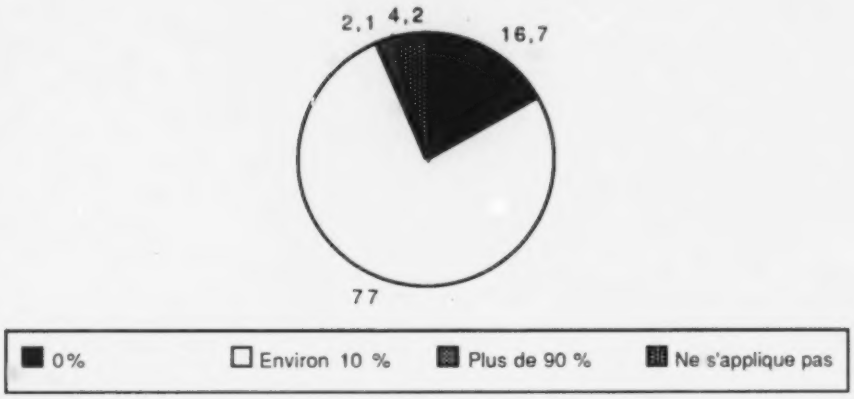

n=48

Sommaire des résultats:

- 94 % (45) des analphabètes identifiés avaient accès à moins de 10 % de livres en français.

Figure 28

Nombre d'élèves en classe

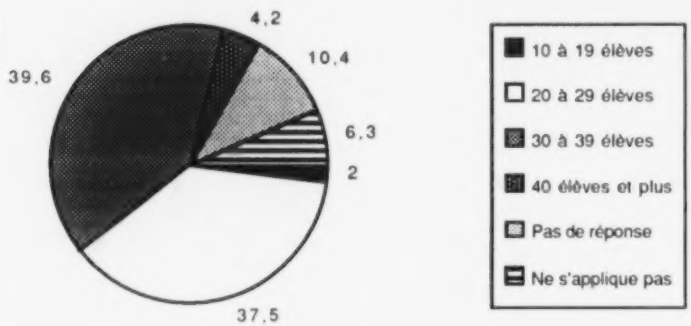

n=48

Sommaire des résultats:

- 77% (32) étaient dans des classes de 20 à 39 élèves.

5.5.3 Habiletés de base en français

L'information recueillie auprès des analphabètes a permis de préciser certaines habiletés de base en français en particulier en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et la langue parlée .

Figure 29

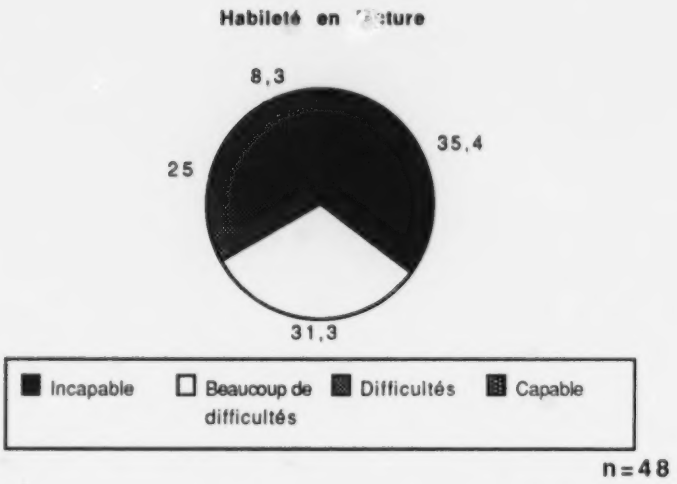

Sommaire des résultats:

- 35,4 % (17) des analphabètes identifiés se disent incapables de lire.
- 91,7 % (44) des analphabètes identifiés sont incapables de lire, ont beaucoup de difficultés ou ont des difficultés à lire.

Figure 30

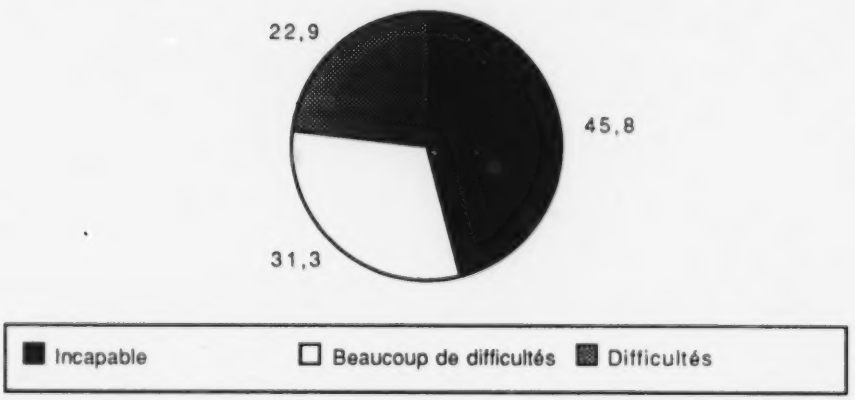

Sommaire des résultats:

- 77,1 % (37) des analphabètes identifiés sont incapables ou ont beaucoup de difficultés à écrire.

Figure 31

Habileté en calcul

n=48

Sommaire des résultats:

- 39,6 % (19) des analphabètes identifiés se disent capables de compter.
- 19% (8) des analphabètes identifiés se disent incapables de compter.

Figure 32

Habileté à parler français

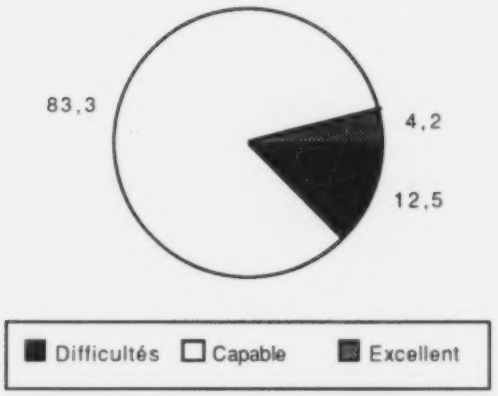

n=48

Sommaire des résultats:

- 87,5 % (42) se disent capables ou excellents en ce qui concerne l'habileté à parler français.

Figure 33

Langue avec le plus de facilité

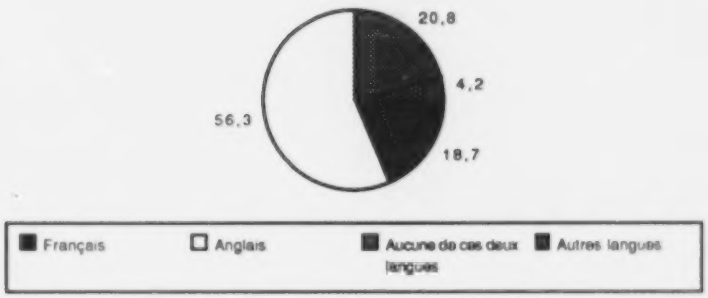

n=48

Sommaire des résultats:

- 56,3 %(27) des analphabètes identifiés se disent plus à l'aise pour écrire et lire en anglais qu'en français.
- 20,8 % (10) se disent complètement analpabètes dans les deux langues.

5.5.4 Analphabétisme et ses causes

L'information recueillie auprès des analphabètes a permis de préciser certaines causes de l'analphabétisme selon la perception même de l'analphabète.

Figure 34

Raisons des difficultés: facteurs reliés à l'individu

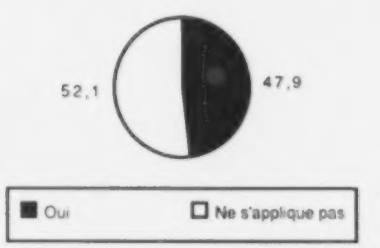

n=48

Sommaire des résultats:

- 47,9 % (23) des analphabètes identifiés attribuent leurs difficultés en lecture et en écriture à des problèmes individuels auxquels ils ont dû faire face ou auxquels ils font face aujourd'hui.
- **Exemples de causes que certains ont mentionnés:** difficultés d'apprentissage, de concentration, de mémorisation, la gêne de demander de l'aide et le fait de se considérer intellectuellement inférieur vis-à-vis leurs pairs.

Figure 35

Raisons des difficultés: facteurs indépendants de l'individu

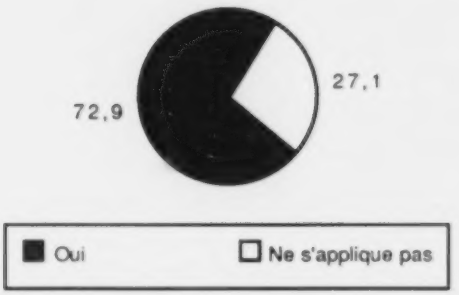

n=48

Sommaire des résultats:

- 72,9 %(35) des analphabètes identifiés attribuent la cause de leurs difficultés à des facteurs reliés à l'environnement.
- **Exemples de causes que certains ont mentionnés:** cours en anglais, obligation de travailler sur la ferme, distance de l'école, aide spécialisée inexistante.

5.5.5 Situations difficiles pour l'analphabète

L'information recueillie auprès des analphabètes a permis de préciser certaines situations qu'un adulte vivant dans notre société peut rencontrer lorsqu'il a des difficultés à lire, à écrire et à calculer.

Figure 36

Difficultés dans des situations de la vie quotidienne

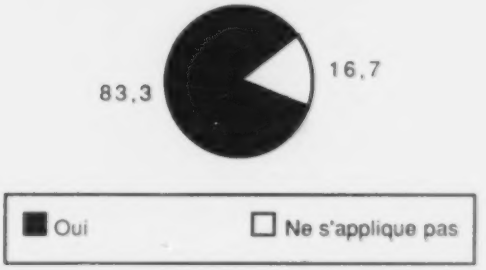

n=48

Sommaire des résultats:

- 83,3 % (40) des analphabètes identifiés ont nommé une ou plusieurs situations de la vie quotidienne, où ils rencontrent des difficultés.
- **Exemples de situations que certains ont mentionnés:** ne peuvent participer à des réunions, ni aider les enfants dans leurs travaux scolaires, ni faire des chèques, ni utiliser l'annuaire téléphonique.

. gure 37

Difficultés dans des situations au travail

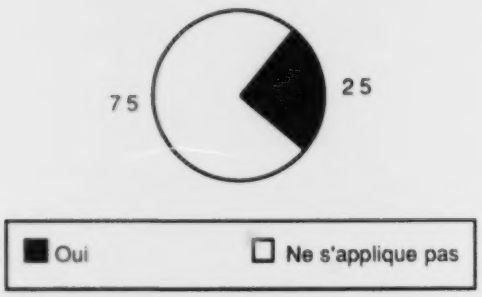

n=48

Sommaire des résultats:

- 25% (12) des analphabètes identifiés ont mentionné avoir rencontré des difficultés au travail.
- **Exemples de situations que certains ont mentionnés:** l'impossibilité de lire toute correspondance, ou encore les instructions sur les médicaments destinés aux animaux de la ferme.

Figure 38

Difficultés dans des situations de loisirs

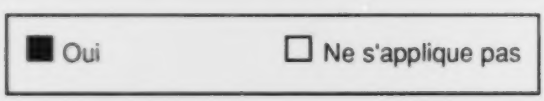

n=48

Sommaire des résultats:

- 39,6 % (19) des analphabètes identifiés ont nommé des situations difficiles lors de loisirs.
- **Exemples de situations que certains ont mentionnés:** lors des voyages et l'impossibilité de suivrre des cours d'intérêt personnel ou professionnel.

5.5.6 Contact et réseau

L'information recueillie auprès des analphabètes a permis de préciser différentes façons de contacter et de rejoindre d'autres analphabètes.

Figure 39

Connaissance de gens ayant des difficultés

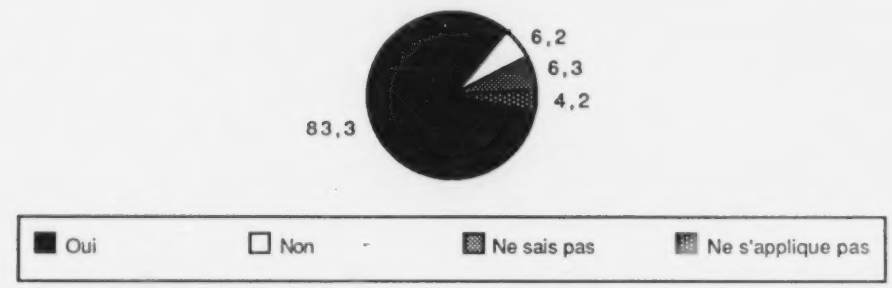

n=48

Sommaire des résultats:

- . 83% (40) des analphabètes identifiés connaissent d'autres personnes qui éprouvent des difficultés de base.

Figure 40

Moyens de contact

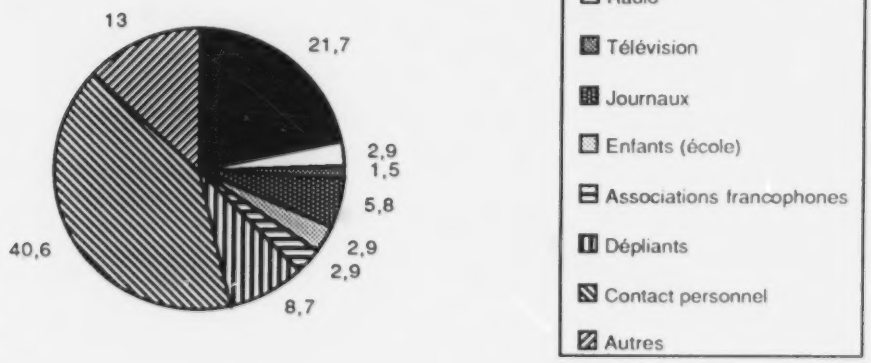

n=48

Sommaire des résultats:

- 58,8% (28) des analphabètes identifiés disent que la meilleure façon de rejoindre une personne ayant des difficultés est d'aller la voir directement; d'autres, 31,3 % (15), suggèrent un contact par téléphone.

5.5.7 Intérêt et motivation

L'information recueillie auprès des analphabètes a permis de préciser leurs niveaux d'intérêt, de motivation et d'identifier des raisons qui pourraient les encourager à apprendre à lire et à écrire en français.

Figure 41

Intérêt à suivre des cours

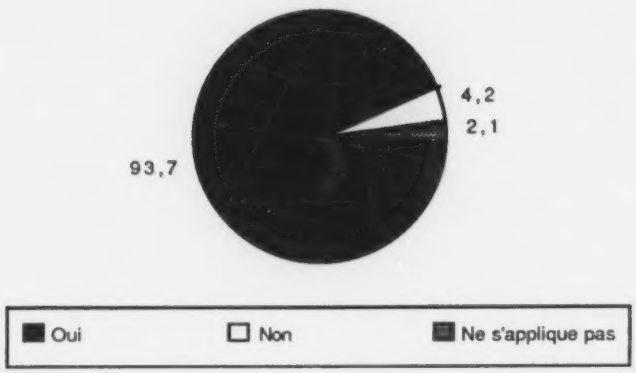

n=48

Sommaire des résultats:

- 93,8 % (45) des analphabètes identifiés sont intéressés à suivre des cours.

Figure 42

Motivation à suivre des cours

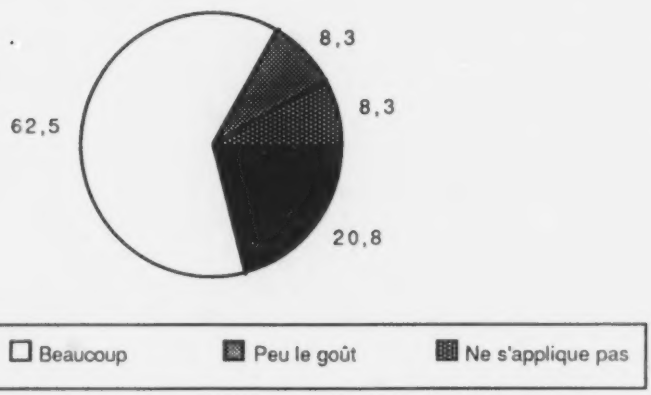

n=48

Sommaire des résultats:

- 83 % (40) ont soit beaucoup, soit énormément le goût de suivre des cours.

Figure 43

Raisons pour suivre des cours

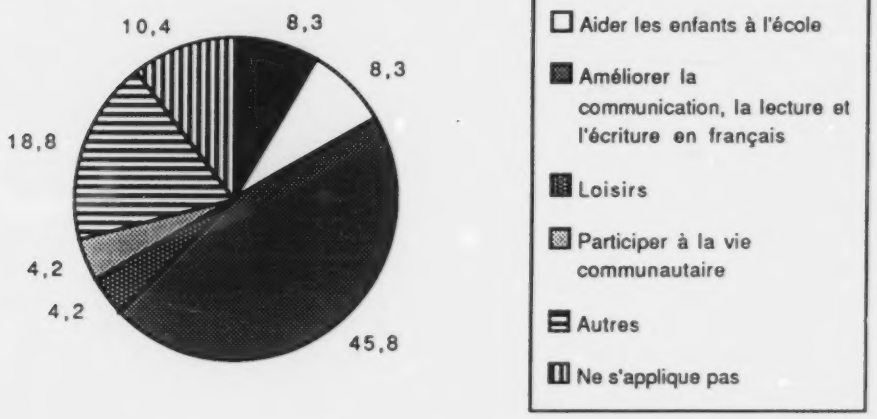

n=48

Sommaire des résultats:

- 46 % (22) des analphabètes identifiés veulent suivre des cours pour améliorer leurs capacités à lire, à écrire ou à calculer en français.

Figure 44

Raisons pour apprendre à lire et à écrire en français en Alberta

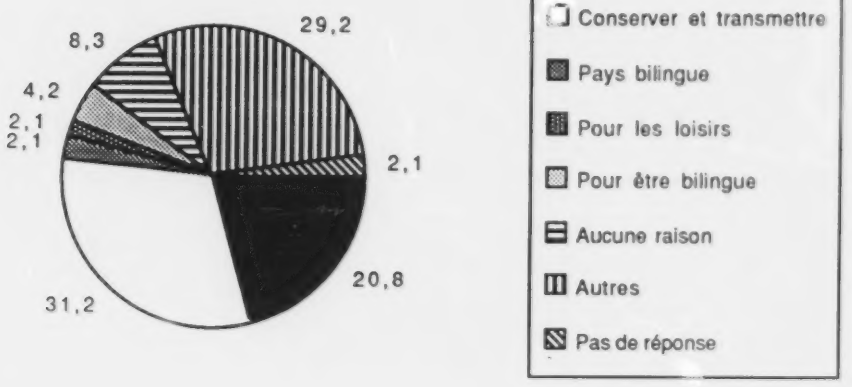

n=48

Sommaire des résultats:

- 20,8% (10) des analphabètes identifiés disent que les francophones doivent être fiers de leur langue maternelle.
- 31,3 %(15) des analphabètes disent qu'il est important de lire et d'écrire en français, afin de conserver et de transmettre la langue.
- 8,3 %(4) disent qu'il n'y a aucune raison d'écrire et de lire le français en Alberta.

5.5.8 Cours désirés

L'information recueillie auprès des analphabètes a permis de préciser certaines informations utiles par rapport à leurs besoins d'apprentissage et aux conditions dans lesquelles ils espèrent pouvoir suivre leurs cours.

Figure 45

Situations qui pourraient empêcher l'accès au cours

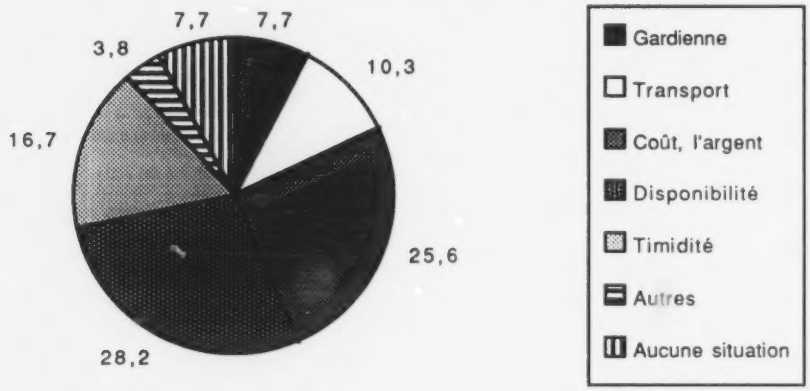

n=48

Sommaire des résultats:

- Les trois facteurs semblant causer le plus de problèmes sont les coûts, la disponibilité et la timidité.

Figure 46

Meilleur moment de la journée

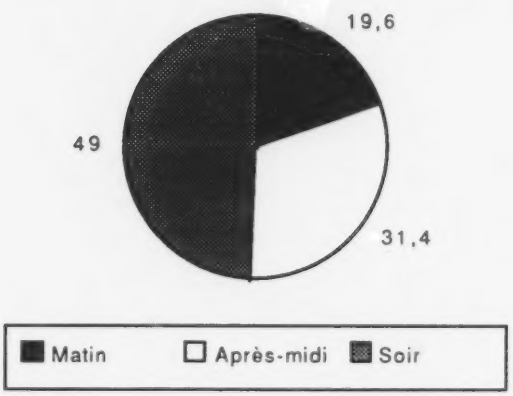

n=48

Sommaire des résultats:

- 58,1% (25) des analphabètes identifiés préféreraient des cours du soir.

Figure 47

Saison idéale

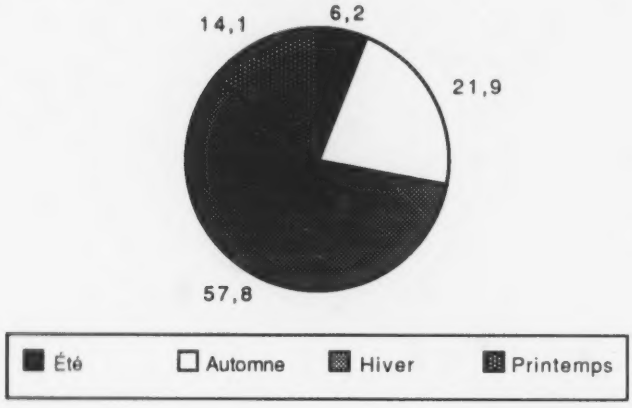

n=48

Sommaire des résultats:

- 84,1% (37) des analphabètes contactés préféreraient des cours pendant l'hiver.

Figure 48

Nombre d'heures de cours par jour

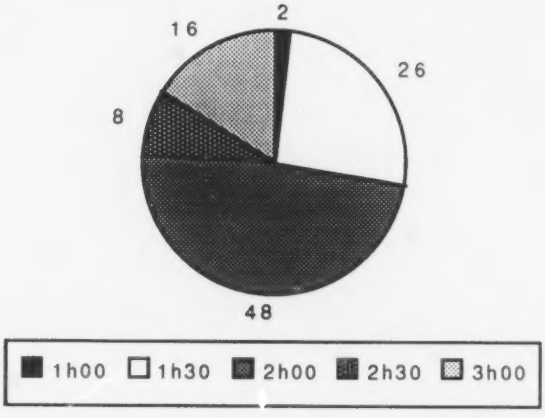

n=48

Sommaire des résultats:

- 50% (24) ont dit qu'un cours d'environ deux heures par jour serait suffisant.

Figure 49

Techniques d'enseignement

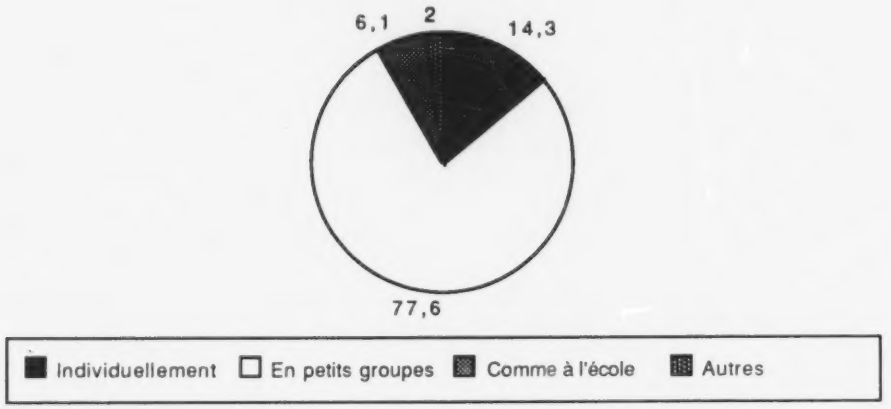

n=48

Sommaire des résultats:

- 86,4 % (38) des analphabètes identifiés favorisent une technique d'enseignement en petits groupes.

Figure 50

Meilleur endroit pour les cours

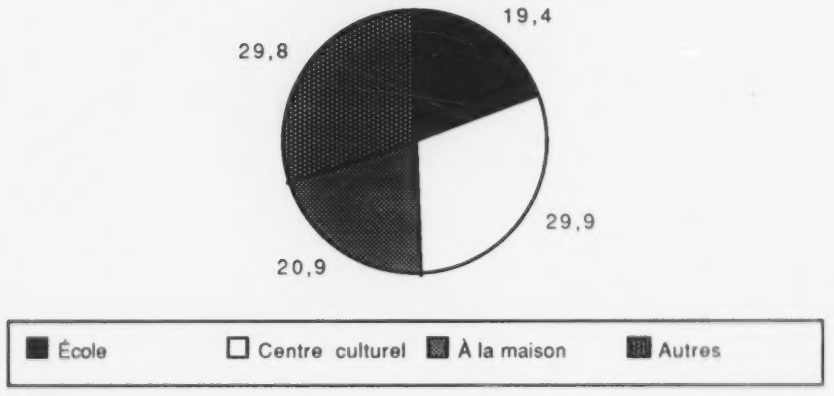

n=48

Sommaire des résultats:

- 32,6% (14) des analphabètes identifiés aimeraient prendre des cours à la maison.
- 67 % (32) des analphabètes identifiés sont prêts à prendre des cours à l'extérieur, soit à l'école, dans un centre culturel ou ailleurs.
- L'école semble être l'endroit le moins populaire.

5.6 Résultats de l'enquête auprès des analphabètes: données qualitatives

Ce deuxième volet de l'étude est divisé en six parties et présente des éléments de réponses basés sur les commentaires que les analphabètes identifiés ont fait lors des entrevues.

Chaque partie sera vue séparément et sera accompagnée d'un sommaire des commentaires que les analphabètes ont faits lors des entrevues. Voici une liste des différentes catégories d'information recueillie:

1) Conditions d'apprentissage
2) Habileté de base en français
3) Analphabétisme et ses causes
4) Situation difficile pour l'analphabète
5) Intérêts et motivations
6) Cours désirés

Il est important de préciser que les questions posées dans les entrevues étaient en majorité fermées. Cependant le répondant pouvait ajouter des commentaires pour préciser sa réponse. Le lecteur trouvera les détails des données qualitatives à l'annexe 13.

5.6.1 Conditions d'apprentissage

Quelques questions dans l'entrevue cherchaient à préciser le contexte dans lequel les francophones et les analphabètes avaient été à l'école, particulièrement en ce qui concerne la langue d'apprentissage, les ressources en classe et le nombre d'élèves par classe.

Sommaire des commentaires (annexe 13: tableaux 5.1 et 5.2)

- L'expérience des analphabètes est différente et variée selon l'école qu'ils ont fréquentée. Toutefois on remarque que la plupart n'ont pas eu accès à une éducation en français et comme l'ont dit plusieurs «tout était en anglais.»
- Les analphabètes ont eu des conditions éducatives difficiles et souvent le matériel éducatif en français était inexistant, «les professeurs francophones traduisaient les livres anglais en français et nous enseignaient en français.»
- Souvent les classes étaient jumelées et il y avait plusieurs niveaux ensemble: «on n'avait pas d'aide et il y avait 40 élèves dans la classe et un professeur pour les neufs années ensemble.»

5.6.2 Habileté de base en français

Certaines questions dans le questionnaire voulaient vérifier le niveau d'habileté des analphabètes de lecture, d'écriture et de calcul en français. Selon sa réponse, le répondant devait illustrer avec des exemples concrets son niveau de difficulté. Toujours au niveau des habiletés, une question voulait vérifier dans quelle langue le répondant se sentait le plus à l'aise pour lire et écrire. Dans plusieurs cas, les répondants expliquaient pourquoi ou donnaient des explications sur leur situation.

Sommaire des commentaires (annexe 13: tableaux 5.3 à 5.5)

- La majorité des analphabètes identifiés sont à un niveau de lecture peu avancé, « je lis quelques mots et ça me prend du temps», «je ne reconnais pas le vocabulaire, mais parfois j'arrive à voir la différence entre certains mots.»
- L'écriture semble être l'habileté qui cause le plus de difficulté. « J'écris mon nom et c'est tout, je n'écris pas de phrases ou de lettres.»
- Les analphabètes ont moins de difficultés à compter qu'à écrire ou lire,« je peux compter la monnaie au restaurant», et « je joue aux cartes.»

- Le niveau de difficulté des analphabètes semble varié selon le type d'habileté dont il est question. Ainsi certains analphabètes ont des difficultés en lecture et en écriture, mais sont capables dans une certaine mesure de faire des calculs.

Sommaire des commentaires (annexe 13: tableau 5.6)

- Une majorité d'analphabètes francophones ont mentionné être plus à l'aise en anglais qu'en français, en ce qui concerne les habiletés de lecture et d'écriture. «Je suis plus à l'aise en anglais car c'est plus facile.»
- Quelques analphabètes ont dit qu'ils étaient confus entre le français et l'anglais, «je suis à l'aise pour écrire et lire en anglais mais je le parle moins que le français», «j'écris et je lis un peu en anglais, je compte en français et je parle les deux langues.»

5.6.3 Analphabétisme et ses causes

Une question ouverte demandait aux analphabètes d'identifier les causes de leurs difficultés. Les réponses reçues ont permis de les classifier en deux grandes catégories de facteurs reliés, soit à l'individu, soit indépendants de l'individu.

Sommaire des commentaires (annexe 13: tableaux 5.7 et 5.8)

- Plusieurs analphabètes attribuent leurs difficultés à des raisons individuelles et se sentent responsables de leurs situations. « J'avais des difficultés à apprendre, et j'étais trop gêné pour demander de l'aide», « j'ai l'impression d'avoir quelque chose de mal dans ma tête ou dans le cerveau.»
- Une majorité d'analphabètes attribuent leurs difficultés à des facteurs externes.
- L'école semble être une des causes principales identifiées. « Les cours étaient en anglais et je ne comprenais pas. Je me suis découragé et j'ai tout laissé aller.»
- La relation avec le professeur est une autre cause possible que les analphabètes ont identifiée. « La maîtresse ne s'occupait pas de moi», « Le professeur s'occupait seulement de ceux qui n'avaient pas de problèmes.»
- D'autres causes ont été identifiées et en particulier la situation ou le contexte familial, « mes parents ne savaient pas lire et écrire», « la mentalité de la famille ne favorisait pas les études.»

5.6.4 Situation difficile pour l'analphabète

Une question ouverte voulait préciser les types de situations difficiles de l'analphabète. La compilation des différents éléments de réponses a permis de distinguer 3 grandes catégories: la vie quotidienne, le travail et les loisirs.

Sommaire des commentaires (Annexe 13: tableaux 5.9 et 5.10)

- Les analphabètes font face à des difficultés dans différentes situations de la vie de tous les jours. Ils ont des difficultés à participer à la vie de la communauté, « je ne peux pas m'impliquer dans les comités car il me demande pour lire et écrire.» Ils ont souvent des difficultés dans leur rôle de parents, « j'ai des enfants en 3ième et en 5ième et je ne peux pas les aider.» Ils ont aussi des difficultés dans des situations où ils sont en contact avec le public, « j'ai de la misère à faire des chèques en français.»
- Les analphabètes font face à des difficultés importantes dans leur travail et certains doivent quitter leur emploi, « j'ai laissé un travail au garage car je ne pouvais pas faire de facture pour les clients.» Pour d'autres analphabètes, ils doivent être sélectifs dans le choix d'un travail, « je refuse tout travail où je dois lire en public.»

5.6.5 Intérêt et motivation à suivre des cours

Deux questions étaient posées et voulaient vérifier les raisons pour lesquelles les analphabètes voulaient suivre des cours . Une question voulait vérifier les motivations des analphabètes et l'autre voulait obtenir des éléments de réponses sur les raisons qui justifieraient l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en français en Alberta.

Sommaire des commentaires (annexe 13: Tableau 5.11)

- Les analphabètes identifiés veulent prendre des cours afin d'améliorer leurs capacités d'écrire et «...pour apprendre à lire, je souffre beaucoup de mon incapacité à lire et à écrire.»
- D'autres raisons motivent les analphabètes à apprendre: « je pourrais avoir un meilleur emploi», « j'ai encore des jeunes enfants à l'école et je pourrais les aider.»

Sommaire des commentaires (annexe 13: Tableau 5.12)

- Les analphabètes ont mentionné diverses raisons qui justifient l'apprentissage de l'écriture et de la lecture en français, en Alberta. Pour plusieurs c'est une question de fierté: « je suis fier de ma langue et je ne suis pas capable de lire et d'écrire la langue que j'aime.»
- Les analphabètes ont aussi mentionné qu'il était important de conserver et transmettre la langue: « il faut continuer ce que nos ancêtres ont commencé.»

5.6.6 Cours désirés

Quelques questions voulaient préciser le contexte dans lequel les apprenants seraient le plus à l'aise pour suivre des cours.

Sommaire des commentaires (annexe 13: Tableau 5.14)

- Les analphabètes ont mentionné clairement qu'ils voulaient des classes adaptées à leurs niveaux, « il est important que l'on soit tous au même niveau.»
- L'enseignement en petits groupes est la technique priviliégiée, « en groupe on peut s'entraider et se poser des questions. »

Notes

[1] Des guides de ressources humaines et matérielles potentielles selon les régions ont été développés suite à l'enquête et sont disponibles sur demande. Voir les annexes 8-9-10 pour les listes des différentes organisations.

Chapitre VI

ANALYSE, INTERPRÉTATION ET RECOMMANDATIONS

6.1 Introduction

La description de la situation des Franco-albertains dans les chapitres précédents a permis de mieux connaître le contexte historique dans lequel les analphabètes ont vécu et de préciser leurs caractéristiques démographiques. Les résultats des enquêtes ont tenté de placer la problématique de l'analphabétisme dans une perspective plus juste.

Ce chapitre se propose d'analyser certains résultats de l'enquête et d'établir les bases théoriques et pratiques des différentes recommandations formulées par la communauté impliquée qui, après l'analyse et l'interprétation sommaire des résultats, a formulé ses recommandations et ses priorités. Le consultant, pour sa part, a reformulé et parfois complété par une analyse plus détaillée, certaines des recommandations.

Pour respecter l'approche choisie et l'engagement pris auprès de ceux pour qui ce rapport est fait, les recommandations des analphabètes et des futurs apprenants sont d'abord présentées.

6.2 Futurs apprenants

Trois rencontres de retours d'information ont eu lieu directement avec des groupes d'analphabètes. Ils ont fait part de leurs préoccupations et ont manifesté clairement qu'il était primordial de commencer les cours le plus rapidement possible. Ils ont rappelé l'importance de l'éducation dans son rôle de faciliter l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour les prochaines générations francophones. Ils ont parlé en connaissance de cause, étant les seuls à savoir vraiment ce que c'est que d'être analphabète. Leurs recommandations ont été citées textuellement.

Ils recommandent:

A propos des programmes:

1. **«Que les milieux ruraux soient la priorité. Je trouve ça important que les gens des communautés rurales soient aussi éduqués que ceux des milieux urbains. Les besoins sont terribles ici, et les ruraux vont en ville et quittent nos villages pour apprendre.»**

A propos des cours:

2. **«Que les cours tiennent compte de nos intérêts et de ce que l'on aime. Il est important d'être au même niveau. Il faut que les cours soient assez durs mais pas trop durs. Il faut être capable de dire si ça nous dépasse.»**

A propos de la prévention:

3. **«Que les écoles soient faites pour répondre aux besoins de l'enfant. Il faut de bons professeurs qui aiment ce qu'ils font. Il y a des fois où les professeurs ne font rien, surtout ceux qui viennent dans le Nord, on dirait les restants du Sud.»**

4. **«Que quelque chose soit fait pour les jeunes qui ont des difficultés. Il ne faut pas attendre à 71 ans pour les aider. Mettez du monde dans les écoles qui peuvent aider nos jeunes.»**

6.3 Programme d'alphabétisation: une nécessité

Le projet d'enquête sur le terrain a permis d'identifier 54 analphabètes intéressés à suivre des cours. Il est important de noter que parmi les analphabètes identifiés, 27.1% avaient plus de neuf années de scolarité. Les données présentées par Statistique Canada et basées sur le niveau de scolarité, établissent à 15% (8180) le nombre de francophones de plus de 15 ans statistiquement analphabètes au niveau provincial en 1986. Ce sont ces données qui nous permettent d'avoir une vision provinciale plus précise.

Les données sont de prime abord très conservatrices et essentiellement relatives en ce qui regarde le phénomène de l'analphabétisme en Alberta. D'autres projets d'enquête ont illustré de façon plus précise la situation pan-canadienne et francophone.

Situation nationale

Les résultats de l'enquête faite par Southam en 1987[1] permettent d'avoir une vue d'ensemble de la situation de l'analphabétisme au niveau national. Malgré plusieurs critiques sur la méthodologie employée pour déterminer le niveau d'alphabétisation il avait alors été établi qu'il y avait environ 5 millions d'analphabètes complets et fonctionnels au Canada et que l'Alberta comptait 360,000 analphabètes complets ou fonctionnels, soit 21% de la population albertaine. De plus, l'enquête avait démontré que 29% des francophones habitant au Canada étaient analphabètes. Ce pourcentage est plus élevé de 6% que le pourcentage du niveau anglophone. Une autre étude d'envergure nationale a aussi établi que le pourcentage de francophones statistiquement analphabètes était le double du pourcentage d'anglophones.[2] Ces résultats présentent un aperçu du problème et replacent dans une perspective plus juste les résultats obtenus dans l'enquête. L'étude Southam a aussi clairement démontré que l'on pouvait être analphabète à tous les niveaux de scolarité. La figure 6.1 précise que l'on retrouve des analphabètes à tous les niveaux d'éducation, mais qu'un niveau d'éducation plus élevé diminue cependant les chances d'être analphabète. Plus de la moitié des analphabètes identifiés ont dit qu'ils avaient terminé la neuvième année.

Figure 51

L'analphabétisme selon le niveau d'éducation

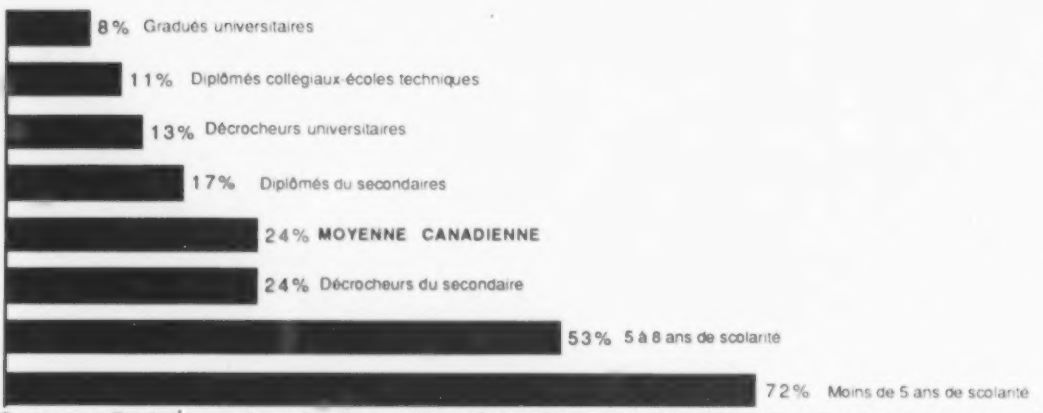

Source: Broken words: why five million Canadians are illiterate. The Southam Literacy Report, Southam News Paper Group, Toronto, 1987, p.18.

Ces résultats ont été partiellement confirmés tout récemment par une enquête précise faite par Statistique Canada.[3] La recherche établit que 16% (2.9 millions) de Canadiens seraient analphabètes

complets en ce qui concerne la lecture et que 22% (4 millions) manifestent une aptitude à la lecture suffisante pour exécuter des tâches simples à l'aide de textes présentés clairement.

Dans le contexte franco-albertain, il faut retenir que le taux d'analphabétisme établi par le niveau de scolarité est inférieur au taux réel et au besoin réel. Soulignons également que les régions ciblées où le niveau de scolarité est faible (les francophones ayant moins de 9 ans de scolarité et ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires) sont les plus susceptibles d'avoir un haut taux d'analphabétisme.

C'est pourquoi il est recommandé:

5. **Qu'un programme d'alphabétisation pour adultes de langue maternelle française habitant l'Alberta soit développé et implanté, dès l'automne 1990.**

6. **Que ce programme soit d'abord mis sur pied et implanté prioritairement dans les quatre régions suivantes:**

   - **Nord-est (St-Paul et les environs)**
   - **Nord-ouest (Falher et les environs)**
   - **Edmonton**
   - **Calgary.**

7. **Que des services d'alphabétisation en français soient offerts à moyen et à long terme là où le besoin est identifié et/ou des services sont demandés, et ce partout en Alberta.**

8. **Que le programme d'alphabétisation ait comme objectif de rejoindre le plus grand nombre d'analphabètes complets et fonctionnels de langue maternelle française habitant l'Alberta.**

6.4 Différences régionales

Le projet d'enquête visait quatre régions et chacune d'entre elles semble avoir des réalités très distinctes qui ont un impact direct sur le projet à développer.

Les données utilisées, par le biais du recensement de Statistique Canada de 1986, démontrent que dans chacune des quatre régions: Edmonton, Calgary, le Nord-est et le Nord-ouest, un besoin réel existe mais à divers degrés. La problématique et les défis semblent différents selon les régions.

Dans chaque région, la relation entre le niveau de scolarité et la langue parlée à la maison, l'âge, le sexe et le revenu présentent des particularités. Plusieurs facteurs pourraient expliquer ces différences régionales. Il est généralement établi que les milieux ruraux sont plus susceptibles d'être composés de gens moins scolarisés que les milieux urbains. Cela peut s'expliquer de différentes façons, et entre autres, par une question d'accès à l'éducation, et par les habiletés et compétences nécessaires pour s'adapter aux milieux ruraux et urbains.

Le nombre de francophones a augmenté de 13 952 entre 1971 et 1986. Il est peu probable que cette dernière migration ait été composée de gens ayant des difficultés à lire et à écrire. Il est logique de penser qu'elle a plutôt permis aux Franco-albertains de diminuer leur taux d'analphabétisme à l'échelle provinciale. Il est aussi probable que les francophones qui se sont installés durant cette période se sont établis principalement dans les grands centres urbains: Edmonton, Calgary et Fort McMurray au nord de la province, ce qui diminue le taux d'analphabétisme de ces villes. Un autre phénomène de migration des francophones en Alberta est relatif aux écoles d'immersion. A ce niveau, quelques centaines de francophones de niveau universitaire ont dû être importés pour offrir une formation en français.

Les données présentées dans le chapitre quatre donnent une idée générale de la situation régionale car plusieurs communautés sont regroupées dans une division de recensement. D'autres statistiques plus spécifiques et précises concernant toutes les localités de l'Alberta où l'on retrouve plus de 50

francophones sont présentées à l'annexe 7. L'analyse de ces données fait ressortir les différences régionales et locales. Lorsque l'on regroupe Calgary, Edmonton et Fort McMurray, le pourcentage de francophones statistiquement analphabètes est de 10.5%. Ce pourcentage est presque triplé lorsqu'il est comparé aux communautés rurales comme Falher, McLennan, Girouxville, Donnelly, Bonnyville, St-Paul, Legal et Plamondon qui ont un taux moyen de 27.3%. Une analyse plus détaillée permet d'établir le taux d'analphabétisme des 26 communautés rurales où l'on compte plus de 50 francophones à 32%. Ce taux est le double de la moyenne provinciale francophone et le triple de la moyenne provinciale de la population albertaine. Ce taux est aussi le double (16%) de la réalité des autres ethnies regroupées dans ces mêmes communautés.

Les données de l'enquête sur le terrain nous ont permis d'identifier des analphabètes particulièrement dans les régions du nord de la province c'est-à-dire le Nord-ouest (Falher) et le Nord-est (St-Paul).

La difficulté d'identification des analphabètes dans les milieux urbains s'explique, d'abord et avant tout, par le peu d'entrevues réalisées à Edmonton et Calgary. Cependant, il semble que les milieux pauvres, où la possibilité de retrouver des analphabètes est plus grande, sont très peu connus de la communauté francophone. À ce niveau, d'autres moyens d'identification sur le terrain, utilisant des techniques de développement communautaire ,seront nécessaires pour identifier les analphabètes en milieu urbain.

En milieu rural, la problématique d'identification est différente car la communauté francophone est plus regroupée et mieux identifiée. Plusieurs francophones analphabètes sont connus des membres de la communauté qui sont en contact avec eux à la banque, à l'épicerie ou au centre d'emploi, par exemple. Cependant, il ne faut pas prendre pour acquis que les analphabètes sont tous connus et identifiés.

Les projets d'enquêtes en milieux urbains et ruraux, auprès des organismes et institutions scolaires francophones, ainsi qu'auprès des organisations anglophones offrant des services d'alphabétisation, ont permis d'identifier des organisations qui étaient en contact avec des gens qui ont des difficultés à lire et à écrire en français. [4]

Pour conclure, il est évident que les différences régionales doivent être considérées sérieusement en termes de stratégies provinciales en alphabétisation. Il sera nécessaire de considérer les différentes localités où le nombre de francophones est important.

C'est pourquoi il est recommandé:

9. **Que des actions concrètes en matière d'alphabétisation soient entreprises afin d'aider directement les localités suivantes qui n'ont pas été sondées dans le projet d'études:**

   - **Legal (région du centre, division 11)**
   - **Bonnyville (région du Nord-est, division 12)**
   - **Plamondon (région du Nord-est, division 16)**
   - **Mclennan (région du Nord-ouest, division 19)**

10. **Que des mécanismes au niveau provincial soient établis pour aider et développer les ressources régionales et locales. Ces mécanismes pourraient être:**

    - **Favoriser la concertation entre les régions**
    - **Assurer la circulation de l'information**
    - **Assurer un partage des ressources selon les besoins réels**

11. **Que les services d'alphabétisation soient gérés par les régions et par les localités respectives.**

12. Que des tables de concertation régionales et provinciales soient créées composées d'apprenants, d'organisations et d'institutions francophones et des autres intéressés à l'alphabétisation, afin d'établir des plans d'action communs pour combattre l'analphabétisme.

6.5 Situation de l'analphabétisme: les besoins des analphabètes

Il semble que parmi les analphabètes identifiés, des différences importantes peuvent être notées aux niveaux des habiletés de lecture, d'écriture et de calcul. Les commentaires qu'ils ont faits pour illustrer leurs niveaux montrent les différences dont il faut tenir compte dans le développement du programme. Il semble clair que certains ne savent pas lire du tout et que d'autres sont à un niveau plus avancé et que dans leur cas, un support continu pourrait permettre l'atteinte plus rapide des habiletés de base.

Les habiletés d'écriture semblent être celles qui causent le plus de problèmes avec 46% des analphabètes identifiés qui se disent incapables d'écrire. Les habiletés de calcul semblent être celles qui causent le moins de problèmes. À ce niveau, il faut se situer dans un contexte où plusieurs des répondants sont agriculteurs et dirigent eux-mêmes leur entreprise et pour qui l'habileté à compter est nécessaire.

L'enquête a aussi permis de recueillir de l'information qui illustre des problèmes reliés à des facteurs d'ordre psychologique, économique, social, et qui situe ces facteurs dans une perspective franco-albertaine.

L'analphabète fait face à des difficultés dans plusieurs aspects de sa vie et particulièrement dans sa vie quotidienne. Il ne peut pas participer à la vie de la communauté, ni à des rencontres de comités car il ne peut ni lire ni écrire. À cet égard, il est exclu de certaines activités communautaires.

Une autre situation typique qui est ressortie dans l'enquête est l'incapacité pour l'analphabète d'aider les enfants dans leurs travaux scolaires. Cette situation a été soulevée à quelques reprises. Les analphabètes ont souligné les sentiments difficiles vécus et les stratégies qu'ils ont développées pour éviter d'être près de l'enfant lorsque celui-ci fait ses devoirs. La vie sociale de l'analphabète est d'autant plus affectée qu'il ne peut assumer les différentes activités et responsabilités habituellement dévolues aux parents.

Au niveau des loisirs, la vie de l'analphabète peut aussi être limitée car, lorsqu'il part en voyage, il doit souvent être accompagné d'une personne alphabétisée. Un sentiment de dépendance envers les autres peut ainsi se développer.

Toute vie publique est source de difficultés supplémentaires pour l'analphabète qui a besoin d'aide pour aller à la banque, pour remplir des formulaires ou pour faire son épicerie. Dans ces circonstances, l'analphabète peut vouloir éviter cette dépendance des autres, mais, par ailleurs, il a tendance à tout simplement s'abstenir de participer à des activités.

L'analphabète fait aussi face à des difficultés au travail et à ce niveau, certains doivent choisir un travail où la lecture et l'écriture ne sont pas un pré-requis. Cette restriction affecte sa capacité de trouver des emplois à un salaire respectable. Les statistiques sur le revenu individuel illustrent très bien la situation difficile des gens ayant un niveau d'éducation peu élevé.

Ces situations difficiles illustrées nous permettent de mieux comprendre les effets de l'analphabétisme et de voir les différents types de besoins des analphabètes à d'autres niveaux que ceux des compétences spécifiques en lecture, en écriture et en calcul. Dans une recherche parue en juin 1989[5], les conséquences de l'analphabétisme sont présentées selon deux niveaux: niveau individuel et niveau communautaire. Chacun des niveaux est alors illustré à partir de quatre variables: psychologique, sociale, économique et politique. Dans le contexte franco-albertain, il ne s'agit pas seulement d'enseigner l'habileté à lire et à écrire. L'alphabétisation s'inscrit dans une démarche de droit et de dignité

de l'individu, dans une démarche d'autonomie personnelle et de développement de la communauté franco-albertaine. Les situations de la vie courante où l'analphabète rencontre des difficultés peuvent servir de pont entre l'enseignement de la lecture, de l'écriture, du calcul et les intérêts des apprenants.

C'est pourquoi il est recommandé:

13. **Que les cours offerts soient sur mesure et au niveau des apprenants. Les cours devraient s'échelonner sur plusieurs niveaux et permettre à l'apprenant de vivre une expérience valorisante et enrichissante qui assure son plein développement.**

14. **Que lorsque les ressources humaines, matérielles et financières le permettent, de regrouper de façon homogène les apprenants selon:**

    - **leurs niveaux d'habiletés**
    - **leur âge**
    - **leur proximité-disponibilité**
    - **leurs intérêts-affinités-milieu de vie**

15. **Que les cours soient développés à partir des intérêts des apprenants afin de leur permettre de prendre la place qui leur revient et qu'ils désirent dans la société. A ce niveau la possibilité de programme d'emploi et de réinsertion sociale devrait être offerte.**

16. **Que les cours soient donnés dans une ambiance de soutien et permettent à l'analphabète de s'exprimer et de développer ses idées sur la société et sur son environnement social.**

17. **Que trois techniques d'enseignement soient privilégiées:**

    - **le tutorat**
    - **la formation en petits groupes**
    - **une combinaison des deux techniques précédentes.**

6.6 Causes de l'analphabétisme

Plusieurs facteurs ont contribué à produire et à maintenir la situation des analphabètes franco-albertains. De l'ensemble des études réalisées sur la question de l'alphabétisation, aucune avant 1989 n'a été faite spécifiquement auprès de la population francophone: «les études pancanadiennes ne semblaient pas refléter les préoccupations, les réalisations des milieux francophones.»[6]

Les analphabètes identifiés ont précisé ce qui, selon eux, pourrait expliquer leurs difficultés. Ces facteurs étaient parfois reliés à l'individu: des déficiences physiques, des déficiences intellectuelles, ou des facteurs de personnalité. Ces facteurs étaient le plus souvent reliés à des éléments indépendants de l'individu, y compris l'éducation reçue, le contexte éducationnel, l'accessibilité à des services spécialisés, le contexte linguistique et la situation familiale.

Le facteur qui est ressorti le plus souvent est directement relié à tout ce qui concerne le contexte éducationnel. Plusieurs éléments de la situation éducative ont été mentionnés, soit la langue d'apprentissage, l'accès à du matériel dans la langue maternelle, plusieurs niveaux dans une même classe, les classes composées de francophones et d'anglophones, le manque d'accessibilité à des services spécialisés, le nombre d'élèves par classe, la relation difficile avec le professeur, le professeur qui parlait les deux langues et qui traduisait de façon littérale du matériel anglais en français, etc.

Au niveau éducatif, la situation n'est pas facile pour les francophones de l'Alberta qui ont difficilement accès aux écoles françaises. Les enfants de langue maternelle française fréquentent des écoles unilingues anglaises, des écoles avec des programmes français et anglais (mixtes) ou des écoles

d'immersion. En 1990-91, environ 1670 élèves sur un total possible d'environ 12 000, fréquentent les 6 écoles homogènes françaises. Cette difficulté d'accès à l'éducation en français pourrait encore avoir des effets pour les générations futures. Comme le dit si bien André Boucher:

> «Il est indéniable en effet que les difficultés d'accès à l'école en français, problème que l'on retrouve au coeur de toute l'histoire des francophones de l'extérieur du Québec, de l'Acadie aux Territoires du Nord-Ouest, ont joué et continuent de jouer un rôle majeur dans la reproduction de l'analphabétisme chez les francophones en milieu minoritaire.»[7]

Ce contexte éducatif n'a pas permis dans le passé et ne permet toujours pas à tous les francophones d'étudier dans leur langue maternelle. Les recherches ont clairement démontré qu'il est plus facile d'apprendre dans sa langue maternelle.[8]

Le francophone a donc de la difficulté à accéder à l'école française, et des études ont aussi déjà prouvé que l'absence de ressources éducatives dans sa propre langue maternelle a des répercussions sur la poursuite des études chez le jeune étudiant.[9]

Lorsque l'on analyse le contexte éducatif auquel le francophone éduqué en Alberta a dû faire face, il est possible qu'une des causes principales des difficultés en lecture et en écriture puisse s'expliquer par un ensemble de facteurs reliés directement au contexte éducatif. Cette hypothèse serait soutenue par le fait que le pourcentage de francophones ayant moins de 9 ans de scolarité est deux fois plus élevé que du côté anglophone. [10]

Il est permis de conclure avec précaution que pour les Franco-albertains, le contexte d'éducation, considéré comme un facteur distinct, peut expliquer plusieurs cas d'analphabétisme. Cependant, il faut situer aussi l'individu dans un contexte plus global et se rendre compte que plusieurs cas d'analphabétisme s'expliquent par un ensemble de facteurs qui ont créé des situations à risques plus élevés et qui reproduisent par le fait même, l'analphabétisme.

C'est pourquoi il est recommandé:

18. **Que le gouvernement provincial de l'Alberta reconnaisse officiellement et clairement aux francophones, le droit à l'apprentissage dans leur langue maternelle et qu'il assure le développement d'écoles françaises homogènes.**

19. **Qu'une campagne de sensibilisation communautaire soit montée auprès des médias, des institutions scolaires et religieuses francophones, des organisations francophones de toutes les régions, et finalement de la population albertaine en général, particulièrement du côté anglophone.**

20. **Que soit établie une collaboration et une concertation entre les systèmes scolaires, les enseignants, les administrateurs, les parents et les jeunes étudiants, afin de trouver des moyens pour ne pas reproduire l'analphabétisme.**

21. **Qu'en collaboration avec les écoles francophones, un programme de soutien, pour aider à l'acquisition et au développement des habiletés de base en français, soit développé à l'intention des parents francophones analphabètes ayant des enfants à l'école.**

6.7 Situations distinctes: les aînés, les jeunes et les femmes.

L'analyse des données du recensement national a permis de faire ressortir des situations distinctes importantes entre les Franco-albertains statistiquement analphabètes. Le projet d'enquête auprès de la communauté complète les résultats et apporte des précisions importantes sur les clientèles.

Les aînés

Les données de Statistique Canada illustrent le fort taux d'analphabétisme auprès des personnes âgées de plus de 55 ans. La situation peut s'expliquer par les faiblesses du système scolaire de l'époque, les faiblesses et l'absence des services spécialisés en français, la nécessité de travailler à la maison ou sur la ferme, la distance importante entre le lieu de résidence et l'école, l'influence du clergé qui souvent encourageait les jeunes à aider sur la ferme et finalement le faible encouragement de la famille à faire poursuivre des études par ses membres.

La cueillette de l'information auprès de la communauté n'a pas permis d'identifier une majorité de personnes âgées de plus de 55 ans intéressées à s'alphabétiser. A ce niveau il est probable que certaines personnes âgées se sont dites trop vieilles pour retourner en salle de classe. De plus, l'échantillon d'analphabètes identifié n'étant pas représentatif de l'ensemble de la situation albertaine, il faut limiter les comparaisons.

Les jeunes

Du côté des jeunes, le pourcentage de francophones statistiquement analphabètes âgés de 15 à 35 ans est beaucoup moins élevé que leurs aînés. Ceci s'explique en grande partie par l'amélioration des services éducatifs, l'obligation de fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 15 ans et aussi la nécessité de s'éduquer pour trouver un emploi.

Il est intéressant de noter que l'enquête auprès de la communauté a permis d'identifier un nombre important de jeunes adultes intéressés à s'alphabétiser. Ces jeunes habitent des milieux ruraux, sont agriculteurs et vivent peut être dans un milieu de vie plus près de la réalité de leurs aînés.

Les femmes

Il existe aussi des différences importantes entre la situation des femmes et celle des hommes. Les données du recensement de 1986 sur le niveau de scolarité établissent que partout en province il y aurait un pourcentage plus élevé d'hommes statistiquement analphabètes.

Cette situation est vraie partout sauf pour le sud de la province où les pourcentages sont inversés. Un facteur, relié à la dernière migration des années 1970, causée par le milieu de l'emploi dans le secteur du pétrole, peut, sous toute réserve, avoir fait migrer plus d'hommes scolarisés, ce qui aurait permis d'inverser les pourcentages au sud. Ainsi, la proportion d'analphabètes qui sont des hommes augmente du sud de la province vers le nord, tandis que pour les femmes il passe de 51% à 42%.

Si les hommes sont légèrement plus touchés statistiquement au niveau de la scolarité, il semblerait cependant que les femmes soient nettement désavantagées lorsqu'il est question du revenu. En effet, 89 % des femmes comparativement à 61% des hommes, avec moins de 9 ans de scolarité, ont un revenu inférieur à 10 000 dollars (ce pourcentage inclut les femmes qui ne travaillent pas). L'enquête auprès de la communauté n'a pas permis d'appronfondir les différentes situations présentées ci-dessus. Le seul résultat intéressant provient du fait qu'autant d'hommes que de femmes sont prêts à suivre des cours.

Ces trois situations bien distinctes en termes de clientèle posent des défis important pour l'alphabétisation des Franco-albertains. Pour les aînés, la question du transport peut être problématique, pour les femmes habitant les milieux ruraux, la question de gardienne devient un élément à considérer et puis, pour les jeunes, la question de disponibilité et d'intérêt peut être un facteur d'empêchement.

L'enquête a permis d'identifier des orientations qui, à court terme, auront une influence sur le programme qui sera développé.

C'est pourquoi il est recommandé:

22. Qu'une collaboration étroite soit établie avec les regroupements provinciaux francophones qui représentent des clientèles cibles:

- **Jeunes (Francophonie jeunesse de l'Alberta)**
- **Aînés (Fédération des aînés francophones de l'Alberta)**
- **Femmes (Le regroupement des femmes francophones de l'Alberta)**

23. De supporter les regroupements provinciaux dans des initiatives et des activités reliées à l'alphabétisation afin d'adapter et d'offrir une variété de services aux différentes clientèles.

6.8 Programme d'alphabétisation: les ressources nécessaires

Le projet se voulait tout d'abord un processus d'implication et de sensibilisation communautaire et ensuite, un processus d'identification des ressources réelles et potentielles de la communauté.

Au niveau de la situation financière, il existe des sources de financement qui, à ce jour, n'ont pas été utilisées, ce qui explique en partie l'inexistence de programmes en français. Cependant, il faut préciser que malgré l'existence de programmes d'éducation des adultes disponibles pour les Franco-albertains, le support financier n'a jamais permis le développement de programme d'alphabétisation.

Au niveau des ressources humaines, la francophonie albertaine fait face à un manque de ressources spécialisées en alphabétisation et en éducation des adultes. Cependant, les personnes et les organisations contactées se sont montrées intéressées à participer et à s'impliquer dans le dossier, particulièrement comme personnes bénévoles et formateurs. Toutes ces ressources sont à développer et à former.

Au niveau des ressources matérielles, l'absence totale en Alberta de matériel didactique disponible en français a été constatée pour la clientèle adulte. Cela s'explique par le peu de programmes d'éducation des adultes de langue française disponibles pour les francophones de l'Alberta. Cependant, la communauté s'est montrée intéressée à participer et à tenté d'aider. Ceci est particulièrement vrai avec les écoles françaises qui ont manifesté de l'intérêt à fournir des salles de classe et du matériel pédagogique, si possible. De plus, plusieurs organisations anglophones ont manifesté le désir d'aider le projet francophone. Les organisations francophones ont manifesté le désir de s'impliquer au niveau du bénévolat et dans l'identification de salles de classes.

Autre élément important, en ce qui a trait aux organisations contactées, c'est le marché rejoint et l'expression de ses besoins. Plusieurs organisations ont dit clairement qu'elles connaissaient des francophones ayant des difficultés à lire et à écrire et aideraient dans l'identification de ces personnes.

Ce qui semble ressortir le plus de cette situation est l'intérêt manifesté par d'autres organisations francophones et anglophones pour le projet et aussi le rôle important que ces organisations pourraient jouer dans l'avenir du projet d'alphabétisation francophone. Il faut retenir l'importante contribution financière que les gouvernements provincial et fédéral devront apporter à l'avenir afin de soutenir les efforts des francophones en matière d'éducation des adultes.

C'est pourquoi il est recommandé:

Au niveau des ressources financières:

24. Que les gouvernements provincial et fédéral assument les rôles qui leur reviennent en favorisant l'épanouissement de la population franco-albertaine analphabète.

25. Que les gouvernements assurent à l'analphabète franco-albertain l'accès au plein exercice de ses droits comme citoyen de la communauté albertaine.

26. Que pour respecter leurs engagements, les gouvernements assurent les fonds et le financement de départ, de développement et de fonctionnement, pour permettre l'établissement et la continuité d'un programme d'alphabétisation pour les adultes de langue maternelle française habitant l'Alberta.

Au niveau des ressources matérielles:

27. D'assurer le développement des ressources matérielles, pédagogiques et didactiques en tenant compte de la tradition franco-albertaine et selon l'approche andragogique favorisée par l'Éducation permanente et par les apprenants.

A ce niveau il est recommandé:

- De créer un centre de documentation pédagogique qui permette le partage des ressources matérielles, pédagogiques et didactiques françaises.
- D'utiliser du matériel développé par les apprenants.

Au niveau des ressources humaines:

28. D'assurer le développement de formateurs et de tuteurs qualifiés selon le niveau nécessaire à la bonne marche d'ateliers d'alphabétisation et selon une approche andragogique centrée sur les besoins des apprenants:

A ce niveau, il est recommandé:

De privilégier le développement et l'utilisation des ressources humaines franco-albertaines, disponibles sur place, afin de permettre aux membres de participer au développement de leur communauté.

Au niveau de la recherche

29. Que la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta à Edmonton soit impliquée dans différents projets de recherche pratique et scientifique:

- En ce qui concerne la prévention
- En ce qui concerne le développement de matériel pédagogique
- En ce qui concerne le développement des ressources humaines

30. **Que des cours universitaires et populaires en alphabétisation soient développés et parrainés par la Faculté Saint-Jean.**

Au niveau de la collaboration avec d'autres organisations:

31. **D'établir une collaboration solide avec les programmes d'alphabétisation existants dans la province de l'Alberta et ailleurs au pays.**

32. **D'établir une collaboration directe et réelle avec les organismes et institutions scolaires francophones qui ont manifesté un intérêt pour l'alphabétisation.**

6.9 Relation entre l'alphabétisation et la situation du groupe linguistique franco-albertain [11]

Le bref historique linguistique sur le Franco-albertain présenté au chapitre trois du présent rapport a permis de mettre en relation l'évolution des francophones de l'Alberta selon les facteurs suivants:

- dispersion géographique;
- la préservation de la langue maternelle (transfert linguistique, langue parlée à la maison et origine ethnique);
- la fécondité;
- la migration;
- le contexte éducatif et les décisions gouvernementales quant au sort de la minorité française en matière d'éducation;
- le contexte social et économique;
- l'église;
- la famille;
- l'industrialisation.

Tout ces facteurs ont eu, dans une certaine mesure, un rôle à jouer sur l'affaiblissement du groupe linguistique français et sur la reproduction de l'analphabétisme chez les Franco-albertains. Il est primordial d'établir les causes des deux phénomènes pour comprendre les effets qu'ils ont eus et qu'ils continuent à avoir sur les individus et sur la communauté francophone.

Le transfert linguistique

Le renouvellement d'un groupe linguistique dépend de trois phénomènes démographiques de base: la mortalité, la fécondité et la migration. Si l'on considère le contexte francophone en Alberta, un quatrième élément s'ajoute: la mobilité linguistique.[11] Elle se définit dans le contexte albertain comme étant l'abandon du français comme langue parlée à la maison au profit de l'anglais. Le taux de mobilité est en fait le reflet de la force et la vitalité du fait français et de la culture française en Alberta.

Plusieurs facteurs particuliers expliquent et illustrent la situation linguistique française en Alberta. Dans le contexte albertain, l'indice de contact potentiel est de 3.7%. [12] C'est-à-dire qu'un francophone a 3.7% de chances de rencontrer dans son milieu, par le fait du hasard, un autre francophone. Il est donc difficile pour le francophone de penser vivre en français. D'un point de vue historique, le boom pétrolier de la période 1976-1981 a contribué à renforcer le fait français en Alberta avec une augmentation nette de 15 125 francophones. Cependant, la période de 1981 à 1986 n'a pas soutenu cette vague migratoire et les francophones ont perdu 4470 de leurs effectifs.[13] Ainsi en 1981, l'effectif de langue d'usage française (qui parlait français à la maison) constituait 49% de celui de langue maternelle française alors que ce rapport était de 46% en 1986.[14]

Un autre élément important qui affaiblit le groupe linguistique de langue française est le taux de fécondité qui est passé de 5038 naissances pour 1000 femmes au cours du lustre 1956-1961 à 1810 pour la période de 1981-1986. Pour assurer le remplacement des générations, il faut un indice supérieur à 2.1 par 1000 femmes.[15] Le faible taux de fécondité est aussi jumelé lorsqu'il est question des enfants, à la non-transmission de la langue maternelle aux jeunes enfants par les parents de langue maternelle française, ce qui aussi contribue à affaiblir le groupe linguistique francophone.

Tous ces facteurs ont un impact direct sur la préservation de la culture française en Alberta. Ce contexte démographique et linguistique est jumelé à d'autres phénomènes qui aident à préciser certaines des raisons qui expliquent la mobilité linguistique.

> Les études démographiques font état du fait que le statut d'une langue est lié au revenu, à l'éducation et à la profession. Selon les circonstances, ces variables sont susceptibles d'avoir des effets opposés.[16]

Dans le milieu albertain, le contexte favorise le transfert linguistique et plus on est instruit, plus les chances sont élevées que les francophones adoptent la langue de la majorité. Les adultes de langue maternelle française de l'Alberta sont pour la grande majorité bilingues, soit à 87%, et 91% d'entre eux comprennent toujours le français. Une très faible portion d'anglophones parlent français (4%).[17]

Ce portrait démo-linguistique explique assez clairement la situation de la langue française en Alberta. Ces éléments basés sur des faits sont surtout utilisés pour éclaircir le débat sur la question de franciser ou d'alphabétiser en français et sur le concept de réapprendre la langue française.

Réappropriation de la langue

Le dictionnaire de la langue française le petit Robert définit réapprendre comme étant l'acte d'apprendre à nouveau, et la francisation comme étant l'action de revêtir une forme française.

La réappropriation de la langue est une tentative pour éviter un tranfert linguistique permanent, lequel signifie l'oubli de la première langue apprise et l'adoption de la langue parlée à la maison comme langue maternelle. Réapprendre la langue française réfère à l'apprentissage des habiletés orales, de lecture, d'écriture et de calcul dans la première langue apprise.

La réappropriation ne fait pas référence à, et ne précise pas le niveau d'habileté dans une autre langue. Il est possible qu'une personne qui avait appris le français comme langue première ait appris à lire, à écrire et à calculer en anglais. Cette personne n'est pas analphabète si son niveau d'habileté est fonctionnel en anglais.

En milieu anglophone, les tendances démolinguistiques présentées font état du phénomène d'affaiblissement du goupe linguistique français à partir de divers facteurs: exogamie, migration, fécondité, éducation, revenu, profession. Ces causes sont très différentes des causes qui expliquent l'analphabétisme. Il peut cependant exister une relation entre les deux phénomènes; cela reste à préciser et à déterminer de façon objective.

L'alphabétisation

L'alphabétisation réfère à la notion d'habileté à acquérir et à développer et elle peut aussi référer à la notion d'apprendre de nouveau le code de l'alphabet.

Les causes de l'analphabétisme sont très différentes des causes qui expliquent le transfert linguistique et peuvent être liées directement à l'individu: des déficiences physiques, intellectuelles et la timidité. Les causes peuvent être aussi reliées à des facteurs indépendants de l'individu: l'éducation reçue, le contexte d'éducation, la situation familiale (financière, parents analphabètes), l'éloignement du lieu de résidence de l'école, le contexte linguistique, etc.

Pour empêcher toute ambiguité, l'alphabétisation peut être basée sur trois postulats:

1) Il est question d'alphabétisation seulement dans la langue maternelle. La langue maternelle étant définie comme étant la première langue apprise et encore comprise.[19]

2) Il est nécessaire de s'alphabétiser dans sa langue maternelle d'abord.

3) Il n'est plus question d'alphabétisation si une personne a développé les habiletés à lire et à écrire dans une autre langue et que par transfert linguistique permanent, elle ne comprend plus sa première langue apprise.

Ces trois postulats précisent la définition d'alphabétisation en contexte minoritaire: on ne parle plus d'alphabétiser en français lorsqu'une personne a appris le français comme première langue mais qu'elle ne le comprend plus.

Alphabétiser, c'est techniquement, d'abord et avant tout, l'acquisition d'un code. Si cette acquisition est faite premièrement dans une langue seconde comme cela était le cas en Alberta , (c'est encore vrai pour certaines régions), et qu'à cet apprentissage un processus de mobilité linguistique est jumelé, il est possible que la langue maternelle d'un individu soit modifiée de façon permanente. Ainsi, toute personne ayant atteint une alphabétisation suffisante pour fonctionner adéquatement dans la société, dans une langue donnée, ne peut pas être dans une activité d'alphabétisation de premier niveau dans une autre langue.

Il est possible de rencontrer une personne qui a appris le français d'abord, qui le comprend encore, mais qui a de la difficulté à le parler. Il est encore question d'alphabétisation et cela est basé sur le deuxième postulat qui dit qu'il est nécessaire d'alphabétiser dans sa langue maternelle. Il n'est plus question d'alphabétiser une personne lorsque celle-ci est capable de lire, d'écrire et de comprendre dans une langue, un exposé simple en rapport avec sa vie quotidienne.

Les enjeux de l'alphabétisation sont très grands. En effet, il est déjà établi que les possibilités de transfert linguistique sont plus grandes lorsque le niveau d'éducation est plus élevé. Ceci ne fait que confirmer que la conservation de la langue maternelle française en milieu minoritaire ne repose pas seulement sur des actions en éducation.

C'est pourquoi il est recommandé:

33. **Que des cours pour des besoins spécifiques, et particulièrement pour les adultes dont le français est la première langue apprise, soient développés:**

    - **Des cours d'alphabétisation**
    - **Des cours de perfectionnement du français**
    - **Des cours pour apprendre de nouveau une langue sur le point d'être perdue.**

34. **Que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean organise une rencontre provinciale regroupant des personnes de langue maternelle française qui représentent les différentes régions de la province et qui sont impliquées et concernées par la situation linguistique en Alberta.**

    La rencontre aurait comme objectifs principaux de:

    - **mieux comprendre la situation linguistique en Alberta, en ce qui concerne l'assimilation, l'alphabétisation, la refrancisation et la réappropriation de la langue.**

- **permettre un suivi et le développement d'un plan d'action sur les moyens à prendre en termes d'éducation des adultes et particulièrement en ce qui concerne le développement et l'épanouissement de la langue française.**

- **assurer une mobilisation réelle des communautés vers des objectifs communs en matière d'éducation des adultes et de développement de la langue française.**

- **assurer une collaboration entre les divers acteurs sociaux et gouvernementaux.**

Notes:

[4]En ce qui concerne les organisations contactées, un guide régional a été élaboré pour permettre aux personnes responsables dans les régions de contacter les organisations en contact avec les gens ayant des difficultés à lire et à écrire en français.

[11] Cette discussion fait suite à une recommandation formulée lors d'un séminaire national francophone sur l'alphabétisation, tenu en novembre 1989. Il faut voir cette section comme une première tentative de préciser la relation entre la refrancisation et l'alphabétisation. De plus, la discussion ne tient pas compte de tous les facteurs culturels impliqués lorsqu'il est question de refrancisation.

[19] Cette définition provient du dictionnaire du recensement de 1986 publié par Statistique Canada sous la référence 99-101.

Références bibliographiques

---

1 Broken Words: Why Five Million Canadians are Illiterate. The Southam Literacy Report, Southam Newspaper Group, Toronto, 1987, 82 p.

2 A. Boucher, En toutes lettres et en français. Institut canadien de l'éducation des adultes. Montréal, 1989, 143 pages.

3 Statistique Canada, L'enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement. Aperçu de l'enquête, Ottawa, mai 1990.

5 Northern Alberta Development Council. Adult Literacy in Northern Alberta: A Background Report. Alberta, Canada,, June, 1989, pp. 18-19.

6 A. Boucher, op. cit. p. 11.

7 Ibid. p. 32.

8 M. Siguan et W.F. Mackey, Éducation et bilinguisme. Unesco, Bureau international d'éducation, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1986, p. 72.

9 F. M. Churchill et S. Quazi, Éducation et besoins des Franco-ontariens, le diagnostic d'un système d'éducation. Conseil de l'éducation franco-ontarienne. Toronto, 1985, p. 118.

10 A. Boucher, op. cit. p. 31.

12 L. Dallaire et R. Lachapelle, Profil démolinguistique: Alberta, Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de la langue officielle. Direction générale de la promotion des langues officielles, Secrétariat d'État du Canada, Hull, P.Q.,1990, p.10.

13 Ibid. p. 6.

14 Ibid., p. 10.

15 Ibid., p. 13.

16 Ibid., p. 8.

17 L. Dion, Les incidences démolinguistiques sur les institutions canadiennes. Colloque national: tendances démolinguistiques et évolution des institutions canadiennes. Direction générale des langues officielles, Secrétariat d'État du Canada, 1989, p. 205.

18 L. Dallaire et R. Lachapelle, op. cit., p. 18.

Chapitre VII

ÉLÉMENTS D'UN PROJET EN ALPHABÉTISATION POUR LES FRANCO-ALBERTAINS

7.1 Introduction

Le but de ce chapitre est d'établir les grandes orientations d'un plan d'action à l'échelle provincial en considérant de façon distincte le réseau de l'Éducation permanente et chacune des régions impliquées. Le contenu de cette première ébauche représente ce qu'ont dit les différents groupes de personnes impliquées dans le projet d'enquête. Les idées proviennent des analphabètes, des répondants de la communauté, des organisations francophones et anglophones contactées, des enquêteurs, des membres du comité consultatif et du consultant.

Le chapitre débute par une explication brève des retours d'information et des priorités choisies. Ensuite une ébauche de programme en alphabétisation se voulant essentiellement un outil afin de bâtir le futur, est présenté.

7.2 Les priorités choisies

Les séances de retours d'information à travers la province ont permis d'établir les préoccupations des différentes régions et des groupes consultés. Huit rencontres ont eu lieu auprès d'individus ayant participé à l'enquête comme répondants, enquêteurs ou responsables de centre de l'Éducation permanente. Trois rencontres avec des analphabètes ont aussi eu lieu.

Les différentes discussions et la mise en commun de l'information a permis de ressortir une priorité:

« OFFRIR DES COURS LE PLUS TÔT POSSIBLE »

Deux moyens prioritaires ont été choisis afin de réaliser l'objectif d'offrir des cours pour l'automne 1990:

1) Assurer le financement futur du projet
2) Établir une concertation entre les régions en permettant le développement d'une stratégie provinciale en alphabétisation.

À court terme, les deux moyens retenus permettront le développement de programmes d'alphabétisation pour les francophones de langue maternelle habitant en Alberta. Les prochaines sections de ce dernier chapitre vont tenter de définir et de préciser certains éléments pratiques de service en alphabétisation dans le contexte franco-albertain.

7.3 Mandat du programme

Le mandat du programme en alphabétisation est d'offrir des services d'alphabétisation en français pour les adultes de langue maternelle française habitant l'Alberta et qui désirent acquérir, développer, ou améliorer des habiletés de lecture, d'écriture et de calcul. Le programme d'alphabétisation considère prioritaire de tenir compte de la réalité particulière de l'adulte et de son environnnement social.

7.3.1 Objectifs généraux

- Développer des cours selon les intérêts des apprenants et créer une atmosphère de respect avec un climat agréable et de valorisation pour les apprenants.

- Assurer le développement de ressources matérielles et pédagogiques en tenant compte d'une tradition franco-albertaine (langue parlée, origine ethnique, diversité) et de l'approche andragogique priorisée.

- Assurer le développement de ressources humaines qualifiées et prioriser la formation des Franco-albertains.

- Favoriser et permettre le partage des ressources en créant des lieux de rencontres entre intervenants, apprenants, administrateurs, etc.

- Établir une collaboration réelle avec les organismes et les institutions francophones en place desservant des clientèles distinctes (femmes, jeunes, aînés, prisonniers) susceptibles d'offrir des services reliés à l'alphabétisation.

- Établir une collaboration solide avec les programmes existants dans la province de l'Alberta d'abord et ensuite ailleurs au pays.

7.3.2 Les objectifs spécifiques

- Offrir des cours d'alphabétisation sur mesure et au niveau des apprenants. Les cours devraient permettre l'atteinte de différents niveaux, afin de démontrer et permettre à l'apprenant le plein développement de ses habiletés.

- Rejoindre le plus grand nombre possible d'analphabètes complets et fonctionnels francophones de langue maternelle afin d'assurer le développement de cours d'alphabétisation en français dans les communautés francophones de l'Alberta où un besoin est identifié .

- Assurer une sensibilisation continue du phénomène de l'analphabétisme des Franco-albertains auprès des différentes communautés de l'Alberta.

7.4 Population visée

La population visée comprend les analphabètes complets et fonctionnels dont la langue maternelle est le français qui:

- habitent l'Alberta
- sont âgés de 15 ans et plus
- sont capables de soutenir une conversation en français

La population visée peut être précisée et regroupée selon les définitions suivantes proposées par l'UNESCO:

> **Analphabète complet:** une personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple en rapport avec sa vie quotidienne.
> **Analphabète fonctionnel:** une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et celui de sa communauté.[1]

7.5 Structures

Au niveau provincial

L'Éducation permanente est représentée par une institution de base située à Edmonton. Son rôle est d'aider aux trois régions où il y a des centres d'Éducation permanente d'atteindre leur plein potentiel.

Stratégie du programme en alphabétisation

Aucune structure n'existe présentement en ce qui concerne l'alphabétisation. Il est de mise de former un comité provincial composé de représentants de chacune des régions et directement impliqués en alphabétisation. Le rôle du comité est d'assurer la réalisation du mandat et des objectifs du secteur et des programmes en alphabétisation de l'Éducation permanente partout en province. De plus, le comité provincial devrait assurer la circulation de l'information, la concertation et la collaboration entre les régions.

Chacun des quatre centres de l'Éducation permanente (Edmonton, Calgary, le Nord-est et le Nord-ouest) offre des services d'alphabétisation et a la responsabilité de gérer des services en alphabétisation; leurs tâches sont de:

- permettre l'accès aux ressources financières;
- permettre l'accès aux ressources matérielles;
- gérer et recruter des ressources humaines;

7.6 Ressources humaines

Tâches de coordination

Pour chaque région, des tâches spécifiques de coordination sont nécessaires. Voici un aperçu des principales responsabilités:

- Assurer la formation dans la région désservie par l'Éducation permanente
- Assurer la formation des personnes bénévoles participant aux divers projets
- Assurer l'accès au matériel pédagogique
- Superviser les personnes ressources sur place qui assurent la formation dans les maisons ou les localités ou les communautés où un besoin est manifesté
- Travailler avec des regroupements provinciaux qui représentent des clientèles cibles: femmes, jeunes, aînés, prisonniers, ...
- Assurer l'accès à des services d'aide spécialisés aux apprenants en français (services d'orientation)
- Assurer l'accès aux ressources financières
- Assurer l'accès aux ressources matérielles
- Assurer la gestion et le recrutement des ressources humaines
- Siéger sur le comité provincial

Tâches de formation

- Donner des sessions de formation individuelles ou de groupe.
- Participer a des sessions de formation de formateur.
- Préparer les sessions de formation.
- Supporter l'apprenant dans sa démarche d'apprentissage.
- Adapter le matériel pédagogique aux besoins des apprenants
- Évaluer le progrès des apprenants (si désiré).

7.7 Alphabétisation communautaire

Dans un document intitulé: "l'Éducation permanente au service des Franco-albertains", les auteurs réservent une place de choix à l'implication de la communauté.

> «Nous croyons que l'apprenant adulte doit être impliqué directement dans toutes les étapes de son apprentissage (...) Nous croyons que toutes les décisions doivent être prises en tenant compte, d'abord et avant tout, du bien être et des besoins de l'apprenant.»[2]

C'est en tenant compte de ces principes établis et des besoins identifiés chez les analphabètes que le modèle d'alphabétisation choisi est communautaire. Le choix de cette approche est basé sur le lien direct manifesté par les analphabètes contactés, les ressources identifiées dans la communauté et le mandat de l'Éducation permanente. C'est aussi une approche qui s'inscrit bien dans le contexte franco-albertain minoritaire.

L'alphabétisation communautaire se définit comme suit:

> L'analphabétisation au sein d'une communauté particulière, que celle-ci soit définie en fonction de sa situation géographique, de son organisation puis de ses intérêts communs. Elle est reliée à la communauté dans laquelle elle prend place et les membres de la communauté partagent la responsabilité de fournir une éducation de base à ceux qui en ont besoin.[3]

En ce qui concerne l'approche communautaire, l'Éducation permanente fait figure de leader dans l'ouest canadien avec l'implantation récente d'un programme de certificat en développement communautaire. De ce programme, divers modules de formation (la gestion des personnes bénévoles, l'animation et la dynamique de groupe et la levée de fonds) pourront être dispensés aux administrateurs des programmes d'alphabétisation en province.

7.8 Approche andragogique

L'Éducation permanente est caractérisée par son approche à l'éducation des adultes; une approche andragogique[4] qui,dans une activité d'alphabétisation, pourrait avoir les caractéristiques suivantes:

1) **Approche centrée sur les besoins de l'apprenant:**

- Connaître les raisons qui amènent l'adulte à apprendre à lire et à écrire dans sa langue maternelle.
- Évaluer les connaissances.
- Déterminer les sources de motivation de l'adulte.
- Chercher à déterminer les facteurs d'encouragement et de soutien dans la démarche d'alphabétisation.

2) **Approche globale ("Holistic")**

Il est important de tenir compte de l'apprenant dans son ensemble et de considérer les éléments de base qui aident à comprendre l'environnement dans lequel il vit.

Expérience d'apprentissage: il faut retracer les expériences d'apprentissage pour aider l'apprenant à en déterminer les aspects positifs, sur lesquels bâtir, et les aspects négatifs, pour éliminer les craintes qui y sont rattachées.

Contexte socio-économique: il est important de connaître les conditions sociales et économiques des apprenants si l'on veut être en mesure d'adapter les activités d'apprentissage à leurs valeurs, à leur langage et à leurs préoccupations de tous les jours.

3) **Approche où l'apprenant est l'agent principal de sa formation.**

L'approche suggérée implique que l'apprenant et le formateur deviennent de plus en plus conscients du fait que c'est l'apprenant qui est le premier responsable de son apprentissage. Cet énoncé a des répercussions sur l'ensemble du projet de formation qui nécessite la participation active des apprenants dans toutes les étapes de leur apprentissage .

7.9 Contexte de formation et de pédagogie

Les méthodes pédagogiques employées doivent tenir compte des caractéristiques particulières des francophones et tenir compte de la tradition franco-albertaine selon la région habitée et l'occupation ainsi que des facteurs individuels comme la gêne et la disponibilité. Les cours doivent être offerts de différentes façons pour satisfaire l'apprenant. Dans le nord de l'Alberta, la clientèle identifiée, principalement des agriculteurs et des femmes qui travaillent à la maison, désire des cours du 15 octobre au 15 avril. Ces cours seraient d'une durée approximative de deux heures, les soirs de la semaine. Il faut noter que certaines personnes âgées ont manifesté le désir d'avoir des cours le matin.

Les apprenants ont identifié trois approches particulières qui pourraient répondre à leurs besoins.

Tutorat

Les cours sont donnés spécifiquement par un tuteur attitré spécifiquement à l'apprenant, selon les ressources de la communauté de la région. Il faut un modèle adapté qui permettra la pratique et le développement des habiletés de base à la maison, où le conjoint, les amis et les tuteurs bénévoles peuvent recevoir une formation et un support d'un formateur qui supervise le travail.

Formation en petits groupes

Les cours sont donnés en petits groupes à la maison ou dans un centre culturel ou un bureau de l'Éducation permanente selon les régions et les ressources en place. L'atelier de formation est donné par un formateur qualifié et entraîné à cet effet. Plusieurs caractéristiques guident le choix de la composition du groupe. Il faut des cours où tous les élèves sont sensiblement au même niveau de connaissance. Le nombre d'élèves par atelier pourrait être de 3 à 8 selon la demande. Le groupe d'âge peut être un facteur et les intérêts et les affinités entre personnes, un autre.

Combinaison des deux approches

Les cours pourraient être d'abord offerts sous forme de tutorat individuel et l'apprenant pourrait par la suite poursuivre (lorsque prêt) sa formation en petits groupes.

7.10 Mode de transmission de la formation

Etant donné les méthodes pédagogiques choisies, un mode de transmission de l'enseignement est retenu.

Formation sur place

Il s'agit d'assurer la formation des apprenants avec des formateurs identifiés, entraînés et de la région. Les tuteurs ou les formateurs seraient de la communauté, respectés de celle-ci et recevraient une formation du Centre de l'Éducation permanente et un support continu pour faire un travail de qualité.

A ce niveau, une banque de ressources potentielles a été composée à travers le processus d'enquête communautaire. Les organisations et associations francophones ayant aussi manifesté de l'intérêt pour participer au projet et de supporter le développement de celui-ci sont répertoriées.

Plusieurs régions ou communautés francophones sont isolées. Les recherches démontrent l'importance de s'alphabétiser dans sa langue maternelle d'abord. Le projet a permis d'identifier et de contacter des organismes anglophones offrant des services d'alphabétisation qui ont montré et manifesté un intérêt au projet. Pour l'Éducation permanente, il s'agit alors de coopérer avec les organisations en place et d'accroître la portée et l'efficacité du programme en assurant une formation en français, sur place, dans le but de subvenir au besoin.

7.11 Développement du matériel pédagogique

Le développement de matériel pédagogique français et adapté pour les Franco-albertains est inexistant. Le matériel français peut être donc développé à partir de l'expérience en classe des analphabètes. Témoignages, recettes, histoires, etc. Dans tous les cas, le matériel doit tenir compte des intérêts et des besoins des apprenants.

7.12 Développement des ressources humaines

L'Éducation permanente assure le développement des ressources nécessaires dans les régions par le biais de ses centres régionaux. L'organisme recrute des personnes bénévoles avec les compétences et les aptitudes nécessaires. La formation est continue et assurée par une supervision poursuivie pour vérifier les progrès et le travail effectué. Dans certains cas, la formation des personnes bénévoles pourra être supportée par un réseau de haute technologie de formation à distance dont l'Éducation permanente s'assure de maintenir et de développer.

Certaines habiletés de base sont nécessaires pour pouvoir exercer le rôle de formateur ou de tuteur. Dans un guide à l'intention des formatrices, le Réseau national d'action éducation femmes identifie quelques caractéristiques de base recherchés chez le formateur[5]:

1) Aptitudes et attitudes de base:
   Communication: écoute, capacité à reformuler;
   Créativité: goût de l'innovation et de la découverte;
   Présence: disponibilité;
   Ouverture d'esprit: souplesse;
   Empathie: être capable de comprendre, acceptation.

2) Connaissance
   Connaissance des principes de base en éducation des adultes ou andragogie
   Connaissance des notions à acquérir par les apprenants
   Connaissance des techniques de base en animation et dynamique de groupes.
   Connaissance du milieu

7.13 Suivi immédiat

Le projet de recherche doit continuer. Pour assurer les suites et la réussite de projets futurs, des actions concrètes doivent être faites aux niveaux provincial et régional dans les délais les plus brefs.

Au niveau provincial

Il est suggéré de partager les résultats de la recherche avec les centres régionaux et aussi avec l'ensemble de la communauté francophone susceptible d'être intéressée aux résultats.

Il est suggéré d'établir des mécanismes de concertation entre les différentes régions afin d'unir les efforts et assurer un développement efficace du projet d'alphabétisation.

Il est suggéré d'établir un plan d'action opérationnel qui permettra de spécifier les objectifs, les actions et les moyens nécessaires au succès du projet.

Au niveau régional

Il est suggéré de partager les résultats de la recherche avec l'ensemble de la communauté francophone susceptible d'être intéressée aux résultats.

Il est suggéré d'établir un plan d'action régional qui permettra d'orienter les actions et les moyens à prendre pour réaliser les objectifs du projet.

Il est suggéré d'identifier les ressources humaines nécessaires à la suite du projet. Le répertoire de ressources peut être utilisé pour établir des contacts directs avec des organisations qui ont manifesté le désir de collaborer.

Références bibliographiques

---

[1] Extrait des textes normatifs de l'UNESCO: La recommandation révisée concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation. Paris, novembre 1978.

[2] J. Watters et J-A. Bour, L'Éducation permanente au service des Franco-albertains. Communication présentée au congrès de l'Association canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes. Winnipeg, 1986, p. 4.

[3] Alphabétisation communautaire. Alphabétisation dans les pays industrialisés/ Quatrième partie, p. 75.

[4] L'alphabétisation des femmes francophones. Guide à l'intention des formatrices. Réseau national d'action éducation femmes. Ottawa, Ontario, mai 1990, pp. 13-17.

[5] Ibid., pp. 41-43.

SYNTHÈSE DES

RECOMMANDATIONS

Futurs apprenants

A propos des programmes:

1. «Que les milieux ruraux soient la priorité. Je trouve ça important que les gens des communautés rurales soient aussi éduqués que ceux des milieux urbains. Les besoins sont terribles ici, et les ruraux vont en ville et quittent nos villages pour apprendre.»

A propos des cours:

2. «Que les cours tiennent compte de nos intérêts et de ce que l'on aime. Il est important d'être au même niveau. Il faut que les cours soient assez durs mais pas trop durs. Il faut être capable de dire si ça nous dépasse.»

A propos de la prévention:

3. «Que les écoles soient faites pour répondre aux besoins de l'enfant. Il faut de bons professeurs qui aiment ce qu'ils font. Il y a des fois où les professeurs ne font rien, surtout ceux qui viennent dans le nord, on dirait les restants du Sud.»

4. «Que quelque chose soit fait pour les jeunes qui ont des difficultés. Il ne faut pas attendre à 71 ans pour les aider. Mettez du monde dans les écoles qui peuvent aider nos jeunes.»

Programme d'alphabétisation: une nécessité

5. Qu'un programme d'alphabétisation pour adultes de langue maternelle française habitant l'Alberta soit développé et implanté dès l'automne 1990.

6. Que ce programme soit d'abord mis sur pied et implanté prioritairement dans les quatre régions suivantes:

   - Nord-est (St-Paul et les environs)
   - Nord-ouest (Falher et les environs)
   - Edmonton
   - Calgary.

7. Que des services d'alphabétisation en français soient offerts à moyen et à long terme là où le besoin est identifié et/ou des services sont demandés, et ce partout en Alberta.

8. Que le programme d'alphabétisation ait comme objectif de rejoindre le plus grand nombre d'analphabètes complets et fonctionnels de langue maternelle française habitant l'Alberta.

Différences régionales

9. Que des actions concrètes en matière d'alphabétisation soient entreprises, afin d'aider directement les localités suivantes qui n'ont pas été sondées dans le projet d'études:

   - Legal (région du centre, division 11)
   - Bonnyville (région du Nord-est, division 12)
   - Plamondon (région du Nord-est, division 16)
   - Mclennan (région du Nord-ouest, division 19)

10. Que des mécanismes au niveau provincial soient établis pour aider et développer les ressources régionales et locales. Ces mécanismes pourraient être:

   - Favoriser la concertation entre les régions
   - Assurer la circulation de l'information
   - Assurer un partage de ressources selon les besoins réels.

11. Que les services d'alphabétisation soient gérés par les régions et par les localités respectives.

12. Que des tables de concertation régionales et provinciales soient créées, composées d'apprenants, d'organisations et d'institutions francophones et d'autres intéressés à l'alphabétisation, afin d'établir des plans d'action communs pour combattre l'analphabétisme.

Situation de l'analphabétisme: les besoins des analphabètes

13. Que les cours offerts soient sur mesure et au niveau des apprenants. Les cours devraient s'échelonner sur plusieurs niveaux et permettre à l'apprenant de vivre une expérience valorisante et enrichissante qui assure son plein développement.

14. Que lorsque les ressources humaines, matérielles et financières le permettent, de regrouper de façon homogène les apprenants selon:

   - leurs niveaux d'habiletés
   - leur âge
   - leur proximité-disponibilité
   - leurs intérêts-affinités-milieu de vie

15. Que les cours soient développés à partir des intérêts des apprenants afin de leur permettre de prendre la place qui leur revient et qu'ils désirent dans la société. A ce niveau, la possibilité de programme d'emploi et de réinsertion sociale devrait être offerte.

16. Que les cours soient donnés dans une ambiance de support et qu'ils permettent à l'analphabète de s'exprimer et de développer ses idées sur la société et sur son environnement social.

17. Que trois techniques d'enseignement soient privilégiées:

   - le tutorat
   - la formation en petits groupes
   - une combinaison des deux techniques précédentes

Causes de l'analphabétisme

18. Que le gouvernement provincial de l'Alberta reconnaisse officiellement et clairement aux francophones le droit à l'apprentissage dans leur langue maternelle et qu'il assure le développement d'écoles françaises homogènes.

19. Qu'une campagne de sensibilisation communautaire soit montée auprès des médias, des institutions scolaires et religieuses francophones, des organisations francophones de toutes les régions, et finalement, de la population albertaine en général, particulièrement du côté anglophone.

20. Que soient établies une collaboration et une concertation entre les systèmes scolaires, les enseignants, les administrateurs, les parents et les jeunes étudiants, afin de trouver des moyens pour ne pas reproduire l'analphabétisme.

21. Qu'en collaboration avec les écoles francophones, un programme de soutien, pour aider à l'acquisition et au développement des habiletés de base en français, soit développé à l'intention des parents francophones analphabètes ayant des enfants à l'école.

Situations distinctes: les aînés, les jeunes et les femmes

22. Qu'une collaboration étroite soit établie avec les regroupements provinciaux francophones qui représentent des clientèles cibles:

- Jeunes (Francophonie jeunesse de l'Alberta)
- Aînés (Fédération des aînés francophones de l'Alberta)
- Femmes (Le regroupement des femmes francophones de l'Alberta).

23. De supporter les regroupements provinciaux dans des initiatives et des activités reliées à l'alphabétisation afin d'adapter et d'offrir une variété de services aux différentes clientèles.

Programme d'alphabétisation: les ressources nécessaires

Au niveau des ressources financières:

24. Que les gouvernements provincial et fédéral assument les rôles qui leur reviennent en favorisant l'épanouissement de la population franco-albertaine analphabète.

25. Que les gouvernements assurent à l'analphabète franco-albertain l'accès au plein exercice de ses droits comme citoyen de la communauté albertaine.

26. Que pour respecter leurs engagements, les gouvernements assurent les fonds et le financement de départ, de développement et de fonctionnement, pour permettre l'établissement et la continuité d'un programme d'alphabétisation pour les adultes de langue maternelle française habitant l'Alberta.

Au niveau des ressources matérielles:

27. D'assurer le développement des ressources matérielles, pédagogiques et didactiques en tenant compte de la tradition franco-albertaine et selon l'approche andragogique favorisée par l'Éducation permanente et par les apprenants.

A ce niveau il est recommandé:

- De créer un centre de documentation pédagogique qui permette le partage des ressources matérielles, pédagogiques et didactiques françaises.
- D'utiliser du matériel développé par les apprenants.

Au niveau des ressources humaines:

28. D'assurer le développement de formateurs et de tuteurs qualifiés selon le niveau nécessaire à la bonne marche d'ateliers d'alphabétisation et selon une approche andragogique centrée sur les besoins des apprenants:

A ce niveau, il est recommandé:

- De privilégier le développement et l'utilisation des ressources humaines franco-albertaines disponibles sur place, afin de permettre aux membres de participer au développement de leur communauté.

Au niveau de la recherche

29. Que la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta à Edmonton soit impliquée dans différents projets de recherche pratique et scientifique:

- En ce qui concerne la prévention
- En ce qui concerne le développement de matériel pédagogique
- En ce qui concerne le développement des ressources humaines

30. Que des cours universitaires et populaires en alphabétisation soient développés et parrainés par la Faculté Saint-Jean.

Au niveau de la collaboration avec d'autres organisations:

31. D'établir une collaboration solide avec les programmes d'alphabétisation existant dans la province de l'Alberta et ailleurs au pays.

32. D'établir une collaboration directe et réelle avec les organismes et les institutions scolaires francophones qui ont manifesté de l'intérêt pour l'alphabétisation.

Relation entre l'alphabétisation et la situation du groupe linguistique franco-albertain

33. Que des cours pour des besoins spécifiques, et particulièrement pour les adultes dont le français est la première langue apprise, soient développés:

- Des cours d'alphabétisation
- Des cours de perfectionnement du français
- Des cours pour apprendre de nouveau une langue sur le point d'être perdue.

34. Que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean organise une rencontre provinciale regroupant des personnes de langue maternelle française qui représentent les différentes régions de la province et qui sont impliquées et concernées par la situation linguistique en Alberta.

La rencontre aurait comme objectifs principaux de:

- mieux comprendre la situation linguistique en Alberta, en ce qui concerne l'assimilation, l'alphabétisation, la refrancisation et la réappropriation de la langue.

- permettre un suivi et le développement d'un plan d'action sur les moyens à prendre en terme d'éducation des adultes et particulièrement en ce qui concerne le développement et l'épanouissement de la langue française.

- assurer une mobilisation réelle des communautés vers des objectifs communs en matière d'éducation des adultes et de développement de la langue française.

- assurer une collaboration entre les divers acteurs sociaux et gouvernementaux.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Liste des membres du comité consultatif du projet en alphabétisation.

Annexe 2: Instructions pour l'enquêteur lors de l'entrevue individuelle.

Annexe 3: Instructions pour l'enquêteur lors du premier contact téléphonique.

Annexe 4: Grille de questions et questionnaire utilisé lors de l'entrevue individuelle.

Annexe 5: Questionnaire supplémentaire utilisé lorsque plus d'une personne par foyer répondait aux questions.

Annexe 6: Lexique des variables choisies.

Annexe 7: Statistiques détaillées en nombre absolu et en pourcentage des données du recensement de 1986 réalisé par Statistique Canada, concernant les francophones de l'Alberta selon la langue maternelle, la scolarité, le sexe, l'âge, le revenu et la langue parlée à la maison.

Annexe 8: Liste des organisations francophones contactées dans l'enquête, selon la région respective: Edmonton, Calgary, Nord-est et Nord-ouest.

Annexe 9: Liste des institutions francophones avec un mandat éducatif contactées dans l'enquête selon la région respective: Edmonton, Calgary, le Nord-est et le Nord-ouest.

Annexe 10: Liste des organisations anglophones contactées dans l'enquête selon la région respective: Edmonton, Calgary, le Nord-est et le Nord-ouest.

Annexe 11: Liste des ministères gouvernementaux contactés dans l'enquête.

Annexe 12: Statistiques détaillées en nombre absolu et en pourcentage des données quantitatives présentées au chapitre cinq.

Annexe 13: Statistiques détaillées en nombre absolu des données qualitatives présentées au chapitre cinq.

Annexe 1

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DU PROJET EN ALPHABÉTISATION:

La Faculté Saint-Jean 8406-91e rue Edmonton, Alberta T6C 4G9 Téléphone: 468-1582	François McMahon Professeur
L'Association canadienne-française 8925-82 avenue, #200 Edmonton, Alberta T6C 0Z2 Téléphone: 465-1680	Jean-Claude Giguère Directeur Secteur éducation
Centres régionaux de L'Éducation permanente C.P. 1504 Saint-Paul, Alberta T0A 3A0 Téléphone: 645-3646 Téléphone: 645-6251	Germain Désaulniers Président
C.P. 104 St-Vincent, Alberta T0A 3B0 Téléphone: 635-2642	Marie-Claire Brousseau Apprenante
Le Secrétariat d'État 220, 9700 avenue Jasper Edmonton, Alberta T5J 4C3 Téléphone: 495-2315	Suzanne Sauvé Agent de développement social
L'Éducation permanente 8406, rue Marie-Anne Gaboury (91e) Edmonton, Alberta T6C 4G9 Téléphone: 468-1582	Jean Johnson Directeur
Bruno Ouellette #10 Northwood Village Edmonton, Alberta T5X 1T2 Téléphone: 457-2389	Consultant

Annexe 2

INSTRUCTIONS POUR L'ENQUÊTEUR

En ce qui concerne le questionnaire

Le questionnaire est conçu pour deux grandes catégories de répondants:

Premièrement: pour des adultes alphabétisés (A.A.) connaissant ou ne connaissant pas d'analphabète.

Deuxièmement: pour des adultes étant eux-mêmes analphabètes (A.AN.) ou faisant partie d'une famille où il y a des analphabètes.

Le questionnaire est divisé en plusieurs sections dont voici une description sommaire.

Première section: Éducation permanente

Questions 1 à 3

Deuxième section: Éducation

Questions 4 à 8

Troisième section: Des cours de...

Questions 9 à 12

Quatrième section: Questions pour gens intéressés

Questions 13 à 26

Cinquième section: Caractéristiques personnelles

Questions 27 à 35

1. Lorsque vous vous présentez

- Indiquez immédiatement pour qui vous travaillez et expliquez ce que fait l'Éducation permanente pour la communauté adulte francophone de l'Alberta.

- Lorsque l'on se présente, il est important de ne pas parler de la pluie et du beau temps. Vous avez un travail à faire et il s'agit d'aller directement aux questions. Cependant, ceci ne veut pas dire de refuser une tasse de café. Soyez très amical.

2. **En ce qui concerne la confidentialité**

- Vous devez assurer la confidentialité des réponses obtenues.

- En étant de la communauté, il faudra que vous vous donniez des règles de confidentialité sévères.

3. **Etre avec le répondant**

- Écoutez, supportez et surtout ne jugez pas ce que vous disent les répondants. Le répondant a toujours raison.

4. **En ce qui concerne le processus pour administrer le questionnaire**

- La première étape consiste à téléphoner les gens pour prendre rendez-vous. Ceci peut varier selon la culture présente dans chaque milieu.

- Après avoir pris rendez-vous, il faut se rendre chez le répondant. Si vous ne pouvez vous rendre, appeler le répondant pour l'avertir.

5. **En ce qui concerne les instructions:**

- Sous certaines questions, des directives sont données. Il s'agit de les suivre rigoureusement.

- Encerclez les réponses du répondant lorsqu'il y a des choix multiples.

6. **Poser une question**

- Les questions suggérées sont un guide; il faut souvent s'adapter au niveau de langage du répondant. Il est nécessaire d'être très sensible à cet aspect.

- Posez les questions selon l'ordre suggéré.

- Si le répondant ne comprend pas une question, répétez la question ou tentez de la reformuler de façon à l'aider à comprendre.

7. **En ce qui concerne la prise de note des réponses et commentaires**

- Posez vos questions et laissez le répondant s'exprimer un peu avant de prendre des notes. Il faut que le répondant se sente écouté.

- Pour certaines questions vous devez indiquer le choix de réponse au répondant. Encouragez les commentaires ou toute autre réponse qui ne serait pas offerte dans le choix.

- Pour les commentaires, reformulez ou résumez ce que vous a dit le répondant pour vous assurer d'avoir l'information recherchée.

- Il faut noter sur le questionnaire toute anomalie sur la façon dont les réponses pourraient être données.

- Encouragez les commentaires personnels et posez des questions de clarification.

- Prenez note des commentaires lorsque ceux-ci complètent et apportent des dimensions nouvelles aux réponses.

8. La fin de l'entrevue

- Demandez au répondant s'il a d'autres commentaires.
- Remerciez le répondant d'avoir répondu et d'avoir donné de son temps.
- Si le répondant a des besoins spécifiques, prendre son nom (précisez que vous le contacterez lors du début des cours).

9. Après l'entrevue

- Mettez de l'ordre dans vos notes et complétez les réponses
- Faites des commentaires personnels sur le répondant et sur les besoins possibles.

10. Vocabulaire

Répondeur officiel: La personne qui répond au nom des personnes habitant une même maison. Cette personne peut être: l'épouse, le mari, ou toute autre personne âgée de plus de 15 ans qui habite la maison.

Langue maternelle: Première langue apprise dans l'enfance et encore comprise par le répondant au moment de l'entrevue.

Langue parlée à la maison: Langue la plus utilisée par le répondant et par les autres personnes de plus de 15 ans habitant la maison.

Remarque:
Si le répondant demeure seul, il faut indiquer la langue dans laquelle il est le plus à l'aise. Si le répondant et les gens habitant la maison parlent deux langues, il faut le préciser.

Habitant cette maison: Nombre de personnes de plus de 15 ans habitant la maison au moment de l'entrevue.

Scolarité, plus haut niveau atteint: Dernière année d'études terminée ou non au niveau primaire et secondaire. Il s'agit du nombre d'années de scolarité.

Plus de 15 ans: Inclut les personnes de 15 ans et plus.

11. Informations spécifiques pour l'entrevue

Qui répond aux questions:

Un répondeur officiel: répond aux questions 1 à 16.

S'il n'est pas intéressé: il répond aux questions 17 et 28 à 36.

S'il est intéressé: il répond aux questions 18 à 36.

Pour les questions 4-5 et toutes les questions de la section 4 (29 à 36), d'autres personnes présentes peuvent ajouter des commentaires au nom des personnes de plus de 15 ans qui habitent la maison.

Le répondeur officiel répond au nom d'une personne qui pourrait bénéficier des cours mais qui n'est pas présente à ce moment dans la maison. Si cette situation se produit, il faut poser les 4 premières questions du questionnaire réservées aux gens intéressés.

Lorsque plusieurs personnes pourraient être intéressées aux cours, il faut d'abord compléter le questionnaire avec le répondeur officiel et ensuite aller à l'autre questionnaire.

Chacune des personnes intéressées aux cours doit répondre au questionnaire réservé aux gens intéressés. L'enquêteur doit s'assurer d'avoir des copies de ce questionnaire.

12. Codification question 29 à 35:

Il faut suivre l'ordre suivant:

1) répondant
2) 2e personne
2.1) le/la conjoint(e)
2.2) personne de plus de 15 ans la plus vieille habitant encore la maison
3) 3e personne
personne de plus de 15 ans la plus vieille habitant encore la maison
2e personne de plus de 15 ans ...

13. Instructions particulières:

Question 5

Il faut s'assurer du contexte de la langue d'éducation.
Ex: Français en immersion: encerclez 1-4
Français au Québec: encerclez 1
Français et anglais: doit être des programmes complets dans une langue.

* Les enfants qui ont été à l'école anglaise avec une heure de français sont des produits de l'école anglaise et on doit encercler 2.

Questions 11-14

Les réponses concernent spécifiquement les habiletés du répondant en français.

* Cherchez à obtenir des exemples précis et mesurables: lire un titre, lire un livre, compter la monnaie au restaurant, écrire une lettre, etc.

Question 16

1. français: fonctionnel en français
2. anglais: fonctionnel en anglais maintenant (assimilé maintenant)
3. français et anglais: bilingue
4. aucune: analphabète

* S'il y a des précisions, faites des commentaires.

Annexe 3

CUEILLETTE AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ

Première étape: Contact téléphonique

Objectif: Prendre rendez-vous avec un membre adulte de la famille contactée.

Nom de la personne contactée: _____

Téléphone: _____

Bonjour madame, monsieur, mon nom est _____. Je travaille pour le centre d'Éducation permanente à_____ .

Le centre offre des cours variés en français pour les adultes francophones de la région et fait présentement une étude auprès des francophones afin de mieux identifier leurs besoins et leurs intérêts.

DEMANDER:

1) Est-ce que quelqu'un de la famille a le français comme langue maternelle?

Si oui: allez au paragraphe suivant.
Si non: remerciez poliment l'interlocuteur et raccrocher.

J'aimerais prendre rendez-vous pour une entrevue. L'entrevue dure environ 30 minutes et l'information que vous donnerez est confidentielle. Les questions posées concernent l'éducation, la lecture et l'écriture en français. Votre participation est importante car vous êtes francophone et votre vécu et vos opinions sont très importants pour le développement de ce projet qui concerne la francophonie.

On fera les entrevues le _____,1990. Quel est le moment qui vous conviendrait le mieux ?

Si rendez-vous

Date:

Heure:

Adresse:

Annexe 4

ENTREVUE INDIVIDUELLE

DÉBUT:

1) Se présenter

Bonjour madame, monsieur, mon nom est_____[prénom] vous avez été contacté(é) par téléphone le_____à propos d'une étude qui se fait dans la région par le centre d'Education permanente qui donne des cours en français pour les francophones.

2) Instructions pour l'entrevue

L'entrevue est divisée en quatre parties et est d'une durée d'environ 30 minutes.

Premièrement, je vais vous poser des questions concernant le réseau de l'Éducation permanente pour lequel je travaille présentement.

Deuxièmement, je vais vous poser des questions reliées à l'éducation que vous avez reçue lorsque vous alliez à l'école.

Ensuite, j'aborderai avec vous des questions sur la langue française ainsi que les cours que l'Éducation permanente aimerait offrir.

Pour terminer, je vais vous demander de répondre à des questions concernant les personnes de plus de 15 ans qui habitent cette maison.

Tel qu'entendu, toute l'information sera gardée entre vous et moi et sera confidentielle. Je devrai prendre en note vos réponses. Si vous n'êtes pas à l'aise pour répondre à certaines questions, dites-le-moi.

DEMANDER:

Premièrement
Avez-vous des questions avant de débuter l'entrevue?

Deuxièmement
Est-ce que cela vous convient?

Si non, essayez d'en savoir plus en rappelant la confidentialité des réponses
Si oui, allez directement à la première question.

No questionnaire (_____)

ENTREVUE

SECTION 1 : L'ÉDUCATION PERMANENTE

Questions

1. Saviez-vous qu'il existe en Alberta un réseau d'Education permanente composé de 4 centres (St-Paul, Falher, Calgary et Edmonton) qui permet aux adultes qui parlent français de suivre des cours en français?

   1. oui
   2 non

Commentaires:_____
_____
_____

2. Quel(s) type(s) de cours offerts en français pourrait vous intéresser ?

Commentaires:_____
_____
_____

3. Quel serait le meilleur moyen pour vous informer des services offerts par L'Éducation permanente ? **(Suggérer les choix de réponses au répondant)**

   1. téléphone
   2. radio
   3. télévision
   4. dépliants
   5. journaux locaux
   6. les enfants (école)
   7. associations (_____)
   8. autres

Commentaires:_____
_____
_____

SECTION 2: ÉDUCATION

Pour chacune des personnes de + de 15 ans habitant la maison [la première colonne est réservé(e) pour le/ la répondant(e)]

Questions

4. Combien d'année(s) êtes-vous allé(e) à l'école?
[Spécifiez que c'est le nombre d'années de scolarité qui est voulu.]

RÉPONDANT(E)	2e PERSONNE	3e PERSONNE	4e PERSONNE	5e PERSONNE
Nb__	Nb__	Nb__	Nb__	Nb___

Commentaires:_____
_____
_____

5. En quelle langue êtes-vous allé(e) à l'école? (encerclez plus d'une réponse)

RÉPONDANT(E)	2e PERSONNE	3e PERSONNE	4e PERSONNE	5e PERSONNE
1 français	1 français	1 français	1 français	1 français
2 anglais	2 anglais	2 anglais	2 anglais	2 anglais
3 français et anglais	3 français et anglais	3 français et anglais	3 français et anglais	3 français et anglais
4 immersion	4 immersion	4 immersion	4 immersion	4 immersion
5 programme français	5 programme français	5 programme français	5 programme français	5 programme français
6_____	6_____	6_____	6_____	6_____

Commentaires:_____
_____
_____

Quelles étaient les conditions lorsque vous alliez à l'école...
(Vous pouvez ajouter des faits selon l'information reçue)

6. ...au niveau du pourcentage de cours et de livres en français ?

Commentaires:_____
_____
_____

7. ... au niveau du nombre d'élèves par classe ?

Commentaires:_____
_____
_____

Questions:

8. Connaissez-vous des francophones de langue maternelle avec qui vous êtes allé(e) à l'école et qui avec les années ont perdu de leur capacité soit: d'écrire, de lire et/ou de parler français? (estimation du nombre)

Commentaires:_____

SECTION 3: DES COURS DE LECTURE, D'ÉCRITURE ET DE CALCUL EN FRANÇAIS.

Le centre de l'Education permanente de la région de _____ aimerait offrir des cours pour aider des adultes de langue maternelle française qui ont des difficultés à lire, à écrire et/ou à compter en français. Ces cours pourraient aider ces personnes à remplir des demandes d'emploi, à lire des livres ou encore à écrire des lettres à des amis.

9. Est-ce que ce type de cours pourrait intéresser ou pourrait être utile à quelqu'un habitant cette maison ?

   1. oui
   2. non
   3. ne sais pas

Commentaires:_____

10. Connaissez-vous des francophones de langue maternelle qui ont des difficultés à lire, à écrire ou encore à compter en français et qui pourraient suivre ces cours ?

    1. oui
    2. non
    3. ne sais pas

Commentaires:_____

11. Quel serait le meilleur moyen pour l'Éducation permanente de rejoindre ces personnes afin de les informer des services offerts ?

Commentaires:_____

Instructions:

SUR UNE ÉCHELLE DE 1 A 10, ALORS QUE LE CHIFFRE 1 REPRÉSENTE ETRE INCAPABLE DE... ET QUE LE CHIFFRE 10 REPRÉSENTE ETRE EXCELLENT EN ..., ENCERCLEZ LE CHIFFRE CORRESPONDANT AU NIVEAU DE DIFFICULTÉ EXPRIMÉ PAR LE RÉPONDANT. VOUS DEVEZ QUANTIFIER LA RÉPONSE SELON VOTRE PERCEPTION PERSONNELLE ET CHERCHER ENSUITE A OBTENIR DES EXEMPLES QUI ILLUSTRENT LES HABILETÉS DU RÉPONDANT. **(UTILISER DES EXEMPLES)**

Échelle:

Incapable		**beaucoup de difficulté**		**difficulté**		**capable**		**excellent**	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
analphabète				analphabète fonctionnel				aucun besoin	

Questions

Quel est votre niveau de difficulté en ce qui concerne...?
(êtes-vous capable de...?)

12. ... la lecture en français

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

13. ... l'écriture en français

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

14. ... le calcul en français

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Questions

15. ...parler français

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

16. Dans quelle(s) langue(s) êtes-vous le plus à l'aise pour écrire, lire et compter ?

1. français
2. anglais
3. français et anglais (bilingue)
4. aucune de ces deux langues
5. autres _____

Commentaires: _____

SE RAPPELER:

SI INTÉRÊT

* Lorsque le répondeur officiel est intéressé au cours, allez aux questions réservées aux gens intéressés aux cours (18 et suivantes).

** Lorsqu'une personne de la maison pourrait être intéressé aux cours mais n'est pas présente dans la maison à ce moment, complétez d'abord le questionnaire et répondez ensuite aux 4 premières questions du questionnaire annexé et réservé aux gens intéressés aux cours.

*** Lorsque plusieurs personnes pourraient être intéressées, il faut d'abord compléter le questionnaire avec le répondeur officiel et ensuite aller au questionnaire pour gens intéressés.

SI SANS INTÉRÊT:

* compléter le questionnaire en suivant l'ordre suivant: 17-28 etc.

17. Seriez-vous intéressé à aider des gens qui ont des difficultés à lire, à écrire ou à calculer en français comme formateur ou personne bénévole ?

1. oui
2. non

QUESTIONS RÉSERVÉES AUX GENS INTÉRESSÉS AUX COURS

LIRE: Vous me disiez que ce type de cours pourrait intéresser ou être utile à des personnes habitant ici. Nous aimerions offrir des cours qui conviennent aux gens qui seraient intéressés. J'aimerais maintenant préciser avec vous à quel niveau il faudrait commencer si vous étiez dans un des ateliers ou cours.

Questions

18. Quels sont les raisons qui selon vous pourraient expliquer vos difficultés ?

_____
_____
_____

19. Avoir des difficultés à lire et à écrire ce n'est pas facile de nos jours avec le nom des rues, les demandes d'emploi etc,. Quand est-ce que vous rencontrez des difficultés à lire, à écrire ou à compter? Dans quelle(s) situation(s)?

_____
_____
_____

20. Pourquoi aimeriez-vous suivre des cours ?

_____
_____
_____

21. Comment avez-vous le goût d'améliorer vos capacités à lire, à écrire ou à compter dans votre langue maternelle?

N'ENCERCLEZ QU'UNE RÉPONSE.

1. énormément
2. beaucoup
3. peu le goût
4. pas le goût

Commentaires:

_____
_____
_____

Questions

22. Existe-t-il des situations qui vous empêcheraient de suivre des cours?

1. une gardienne
2. le transport
3. les coûts, l'argent
4. la disponibilité
5. la gêne d'être identifié
6. autres

Commentaires:_____
_____
_____

Pour offrir ces cours, quels seraient...

23. ...le meilleur moment de la journée

1. le matin heure:_____
2. l'après midi heure:_____
3. le soir heure:_____

24. ... la saison idéale

1. été
2. automne
3. hiver
4. printemps

Commentaires:_____
_____
_____

25. Combien d'heures de cours pourriez-vous suivre par jour?

1. 1 heure
2. 1 heure et demie
3. 2 heures
4. 2 heures et demie
5. 3 heures

Commentaires:
_____
_____
_____

26. Quelle serait la meilleure façon de vous enseigner?

1. individuellement [seul (e) avec le professeur]
2. en petit groupe [avec 6 à 8 personnes]
3. comme à l'école
4. autres

Commentaires:
_____
_____
_____

Questions

27. Quel serait l'endroit où vous seriez le plus à l'aise pour suivre ces cours?

    1. une école
    2. un centre culturel
    3. à la maison
    4. autres:

Commentaires:

_____
_____
_____

POUR TOUS

28. Pour terminer cette section, auriez-vous des commentaires en ce qui concerne les raisons ou le pourquoi qu'un francophone de langue maternelle vivant en Alberta devrait apprendre à lire, à écrire et/ou à calculer en français?

_____
_____
_____

SECTION 4: Caractéristiques personnelles

Pour chacune des personnes de plus de 15 ans habitant la maison [la première colonne est réservé(e) pour le/la répondant (e).

IL EST IMPORTANT DE CONSERVER LE MEME ORDRE DE CODIFICATION DES RÉPONSES TEL QU'EXPLIQUÉ DANS LE GUIDE DES INSTRUCTIONS.

29. Nombre d'adultes à la maison?

    __ nombre

30. Quelle est l'âge des personnes qui habitent cette maison ?

RÉPONDANT(E)	2ePERSONNE	3ePERSONNE	4ePERSONNE	5e PERSONNE
âge	âge....	âge....	âge....	âge....

31. Quelle est le sexe des personnes qui habitent cette maison ?

RÉPONDANT(E)	2e PERSONNE	3e PERSONNE	4e PERSONNE	5e PERSONNE
sexe....	sexe...	sexe...	sexe....	sexe....

Questions:

32. Quelle est la langue la plus utilisée, la plus parlée à la maison?

RÉPONDANT(E)	2e PERSONNE	3ePERSONNE	4ePERSONNE	5e PERSONNE
1. le français	1. le français	1. le français	1. le français	1. le français
2. l'anglais	2. l'anglais	2. l'anglais	2. l'anglais	2. l'anglais
3. le français et l'anglais	3. le français et l'anglais	3. le français et l'anglais	3. le français et l'anglais	3. le français et l'anglais
4. autres	4. autres	4. autres	4. autres	4. autres

33. Quelle est la langue maternelle des personnes qui habitent cette maison ?

RÉPONDANT(E)	2e PERSONNE	3ePERSONNE	4ePERSONNE	5e PERSONNE
1. le français	1. le français	1. le français	1. le français	1. le français
2. l'anglais	2. l'anglais	2. l'anglais	2. l'anglais	2. l'anglais
3. le français et l'anglais	3. le français et l'anglais	3. le français et l'anglais	3. le français et l'anglais	3. le français et l'anglais
4. autres	4. autres	4. autres	4. autres	4. autres

34. Endroit de la naissance ?

RÉPONDANT(E)	2e PERSONNE	3ePERSONNE	4ePERSONNE	5e PERSONNE
1. Alberta	1. Alberta	1. Alberta	1. Alberta	1. Alberta
2. Québec	2. Québec	2. Québec	2. Québec	2. Québec
3. N-B	3. N-B	3. N-B	3. N-B	3. N-B
4. —	4. —	4. —	4. —	4. —

35. Nombre d'année(s) habitée(s) en Alberta ?

RÉPONDANT(E)	2e PERSONNE	3ePERSONNE	4ePERSONNE	5e PERSONNE
nb...	nb....	nb....	nb....	nb....

36. Travail présent

RÉPONDANT(E)	2e PERSONNE	3ePERSONNE	4ePERSONNE	5e PERSONNE
_____	_____	_____	_____	_____

L'entrevue est maintenant terminée. Auriez-vous des choses que vous aimeriez ajouter concernant soit les questions et/ou les sujets que nous avons abordés ?

_____
_____
_____

A REMPLIR PAR L'ENQUÊTEUR

Nom de la région, de la ville ou du village

1. Edmonton
2. Calgary
3. Nord-est _____
4. Nord-ouest _____

Nombre de personne(s) ayant répondu au questionnaire pour les gens intéressés aux cours:

1 2 3 4 5 6

COMMENTAIRE(S) PERSONNEL(S) SUR L'ENTREVUE:

_____
_____
_____

NOMS DES PERSONNES ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (SI INTÉRESSÉES):

_____ 1. bénévole
_____ 2. formateur
_____ 3. analphabète

NOMS DES PERSONNES À CONTACTER (MENTIONNÉS AU COURS DE L'ENTREVUE PAR LE RÉPONDANT):

_____ 1. bénévole
_____ 2. formateur
_____ 3. analphabète

Annexe 5

QUESTIONNAIRE SUPPLÉMENTAIRE UTILISÉ LORSQUE PLUS D'UNE PERSONNE PAR FOYER RÉPONDAIT AUX QUESTIONS

Numéro du questionnaire (_____)

QUESTIONS RÉSERVÉES AUX GENS INTÉRESSÉS AUX COURS

LIRE: Vous me disiez que ce type de cours pourrait intéresser ou être utile à des personnes habitant ici. Nous aimerions offrir des cours qui conviennent aux gens qui seraient intéressés. J'aimerais maintenant préciser avec vous à quel niveau il faudrait commencer si vous étiez dans un des ateliers ou cours.

Répondre par l'enquêteur

1 RÉPONDANT(E) 2e PERSONNE 3e PERSONNE 4e PERSONNE 5e PERSONNE

Instructions:

SUR UNE ÉCHELLE DE 1 A 10, ALORS QUE LE CHIFFRE 1 REPRÉSENTE ETRE INCAPABLE ET QUE LE CHIFFRE 10 REPRÉSENTE ÊTRE EXCELLENT, ENCERCLEZ LE CHIFFRE CORRESPONDANT AU NIVEAU DE DIFFICULTÉ EXPRIMÉ PAR LE RÉPONDANT. VOUS DEVEZ QUANTIFIER LA RÉPONSE SELON VOTRE PERCEPTION PERSONNELLE ET CHERCHER ENSUITE A OBTENIR DES EXEMPLES QUI ILLUSTRENT LES HABILETÉS DU RÉPONDANT. (**UTILISER DES EXEMPLES**)

Échelle:

Incapable		**beaucoup de difficulté**		**difficulté**		**capable**		**excellent**	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
analphabète				analphabète fonctionnel				aucun besoin	

Questions

Quel est votre niveau de difficulté en ce qui concerne...
(êtes-vous capable de...)

1. ... la lecture en français

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

_____
_____
_____

2. ... l'écriture en français

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

_____
_____
_____

Questions

3. ... le calcul en français

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

4. ...parler en français

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

5. Dans quelle(s) langue(s) êtes-vous le plus à l'aise pour écrire, lire et compter ?

1. français
2. anglais
3. français et anglais (bilingue)
4. aucune de ces deux langues
5. autres _____

Commentaires:

6. Quels sont les raisons qui selon vous pourraient expliquer vos difficultés ?

7. Avoir des difficultés à lire et à écrire ce n'est pas facile de nos jours avec le nom des rues, les demandes d'emploi etc,. Quand rencontrez-vous des difficultés à lire, à écrire ou à compter? dans quelles situations?

8. Pourquoi aimeriez-vous suivre des cours ?

Questions

9. Comment avez-vous le goût d'améliorer vos capacités à lire, à écrire ou à compter dans votre langue maternelle?

N'ENCERCLEZ QU'UNE RÉPONSE

1. énormément
2. beaucoup
3. peu le goût
4. pas le goût

Commentaires:

_____
_____
_____

10. Existe-t-il des situations qui vous empêcheraient de suivre des cours?

1. une gardienne
2. le transport
3. les coûts, l'argent
4. la disponibilité
5. la gêne d'être identifié
6. autres

Commentaires:

_____
_____
_____

Pour offrir ces cours quels seraient...

11. ...le meilleur moment de la journée

1. le matin heure:_____
2. l'après midi heure:_____
3. le soir heure:_____

12. ... la saison idéale

1. été
2. automne
3. hiver
4. printemps

Commentaires:

_____
_____
_____

Questions:

13. Combien d'heures de cours pourriez-vous suivre par jour?

    1. 1 heure
    2. 1 heure et demie
    3. 2 heures
    4. 2 heures et demie
    5. 3 heures

Commentaires:

_____
_____
_____

14. Quelle serait la meilleure façon de vous enseigner?

    1. individuellement [seul(e) avec le professeur]
    2. en petit groupe [avec 6 à 8 personnes]
    3. comme à l'école
    4. autres _____

Commentaires:

_____
_____
_____

15. Quel serait l'endroit où vous seriez le plus à l'aise pour suivre ces cours?

    1. une école
    2. un centre culturel
    3. à la maison
    4. autres _____

Commentaires:

_____
_____
_____

16. Pour terminer cette section, auriez-vous des commentaires en ce qui concerne les raisons ou le pourquoi qu'un francophone de langue maternelle vivant en Alberta devrait apprendre à lire, à écrire et/ou à calculer en français?

_____
_____
_____

Annexe 6

LEXIQUE DES VARIABLES CHOISIES[1]

ÂGE

Âge au dernier anniversaire de naissance (à la date de référence du recensement, le 3 juin 1986)

DIVISION DE RECENSEMENT (DR)

Terme générique qui désigne les divisions de recensement, les comtés, les districts régionaux, les municipalités régionales et cinq autres types de régions géographiques formées de groupes de subdivisions de recensement.

LANGUE D'USAGE OU LANGUE PARLÉE À LA MAISON

Langue que parlait le recensé à la maison au moment du recensement. Si le recensé parlait plus d'une langue, il devait indiquer la langue qu'il utilisait le plus fréquemment.

Remarque: Si les recensés parlaient aussi fréquemment deux langues, ils devaient les indiquer toutes les deux. Si les recensés demeuraient seuls, ils devaient indiquer la langue dans laquelle ils étaient le plus à l'aise.

LANGUE MATERNELLE

Première langue apprise dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement.

Remarque: Les recencés devaient indiquer la première langue apprise dans la petite enfance, c'est-à-dire avant d'aller à l'école. Si la première langue apprise n'était pas comprise, les recensés devaient indiquer la langue appprise en premier lieu. Si deux langues avaient été apprises simultanément, ils devaient inscrire celle qu'ils parlaient eux-mêmes le plus fréquemment. Si ces deux langues étaient également utilisées, ils devaient les indiquer toutes les deux .

REVENU: REVENU TOTAL

Revenu total, en espèces, reçu par les personnes de 15 ans et plus durant l'année civile 1985. Le revenu total est donc la somme des revenus provenant des sources suivantes:

- Total des salaires et traitements
- Revenu net provenant d'un travail autonome non agricole
- Revenu net provenant d'un travail autonome agricole
- Allocations familiales
- Crédits d'impôt fédéral pour enfants
- Pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti
- Prestation du Régime de pensions du Canada et Régime de rentes du Québec
- Prestation d'assurance chômage
- Autre revenu provenant de sources publiques
- Dividendes et intérêts d'obligations, de dépots et de certificats d'épargne, et autre revenu de placements
- Pensions de retraite et rentes
- Autre revenu en espèces.

---

[1] Les définitions proviennent du dictionnaire du recensement de 1986 publié par Statistique Canada sous la référence 99-101.

SCOLARITÉ, PLUS HAUT NIVEAU ATTEINT

Dernière année d'études terminée ou non au niveau primaire et secondaire, ou dernière année universitaire ou non universitaire terminée. Dans la hiérarchie de la scolarité, les études universitaires sont classés au-dessus de la catégorie "autres études non universitaires". En outre, la personne qui a obtenu un grade, un certificat ou un diplôme se trouve classée à un échelon au-dessus de celle qui a une scolarité plus élevée mais qui n'a pas de titre scolaire.

SEXE

Homme ou femme.

Annexe 7

Statistiques détaillées en nombre absolu et en pourcentage des données du recensement de 1986 réalisé par Statistique Canada, concernant les francophones de l'Alberta selon la langue maternelle, la scolarité, le sexe, l'âge, le revenu et la langue parlée

Figure 4

Distribution selon la langue maternelle et la scolarité

Région	Francophones Total	Moins de 9 ans de scolarité	Pourcentage	Alberta population totale	Moins de 9 ans de scolarité	Pourcentage
SUD	14 615	1 565	10,7%	746 675	67 425	9,0%
CENTRE	25 490	3 635	14,3%	793 050	85 350	10,8%
NORD	14 345	2 970	20,7%	185 205	31 930	17,2%
NORD-EST	8 225	1 685	20,5%	97 585	15 825	16,2%
NORD-OUES	6 120	1 290	21,1%	87 620	16 105	18,4%
CALGARY	10 720	940	8,8%	484 125	34 270	7,1%
EDMONTON	15 355	1 890	12,3%	433 210	44 055	10,2%
ALBERTA	54 445	8 180	15,0%	1 724 935	184 700	10,7%

Source: Statistique Canada, Recensement 1986, données non publiées.

Figure 5

Distribution selon la langue maternelle et la scolarité (pas de diplôme d'études secondaires)

Région	Francophones Total	Pas D.E.S.	Pourcentage	Alberta population totale	Pas D.E.S.	Pourcentage
SUD	13 985	7 200	51,5%	752 190	393 650	52,3%
CENTRE	24 815	14 570	58,7%	818 540	469 280	57,3%
NORD	12 780	8 305	65,0%	162 030	106 745	65,9%
NORD-EST	6 750	4 165	61,7%	68 285	42 265	61,9%
NORD-OUES	6 030	4 140	68,7%	93 745	64 480	68,8%
CALGARY	10 305	5 115	49,6%	494 840	236 365	47,8%
EDMONTON	14 860	8 200	55,2%	448 570	239 245	53,3%
ALBERTA	53 045	31 395	59,2%	1 779 375	1 003 000	56,4%

Source: Statistique Canada, Recensement 1986, données non publiées.

Figure 6

Distribution des francophones de langue maternelle selon la langue parlée à la maison

	Francophones Total	Français Unique	Pourcentage	Français Anglais	Pourcentage	Sous-total Français	Pourcentage	Anglais Autres	Pourcentage
Région	14 615	2 395	16,4%	2 135	14,6%	4 615	31,6%	9 865	67,5%
SUD	25 490	5 115	20,1%	4 085	16,0%	9 425	37,0%	15 915	62,4%
CENTRE	14 345	5 395	37,6%	2 240	15,6%	7 665	53,4%	6 615	46,1%
NORD	8 225	2 810	34,2%	1 345	16,4%	4 175	50,8%	4 000	48,6%
NORD-EST	6 120	2 580	42,2%	895	14,6%	3 485	56,9%	2 620	42,8%
NORD-OUES	10 720	1 875	17,5%	1 555	14,5%	3 490	32,6%	7 110	66,3%
CALGARY	15 355	3 280	21,4%	2 660	17,3%	6 135	40,0%	9 085	59,2%
EDMONTON	54 445	12 910	23,7%	8 455	15,5%	21 700	39,9%	32 400	59,5%
ALBERTA									

Source: Statistique Canada, Recensement 1986, données non publiées.

Figure 6

Distribution des francophones de langue maternelle selon la scolarité (moins de 9 ans) et la langue parlée à la maison

	Moins de 9 ans de scolarité	Français unique	Pourcentage	Français et anglais	Pourcentage	Français sous-total	Pourcentage	Anglais et autres	Pourcentage
Région	1 565	235	15,0%	225	14,4%	475	30,4%	1 060	67,7%
SUD	3 635	945	26,0%	745	20,5%	1 720	47,3%	1 895	52,1%
CENTRE	2 970	1 415	47,6%	520	17,5%	1 935	65,2%	1 005	33,8%
NORD	1 685	725	43,0%	355	21,1%	1 080	64,1%	570	33,8%
NORD-EST	1 290	695	53,9%	160	12,4%	850	65,9%	440	34,1%
NORD-OUES	940	150	16,0%	150	16,0%	310	33,0%	595	63,3%
CALGARY	1 890	490	25,9%	440	23,3%	955	50,5%	930	49,2%
EDMONTON	8 180	2 600	31,8%	1 480	18,1%	4 130	50,5%	3 960	48,4%
ALBERTA									

Source: Statistique Canada, Recensement 1986, données non publiées.

Figure 7

Distribution des francophones de langue maternelle selon l'âge et la scolarité (moins de 9 ans)

Région	Total moins de 9 ans scolarité	15 à 24 ans	Pourcentage	25 à 34 ans	Pourcentage	35 à 54 ans	Pourcentage	55 ans et plus	Pourcentage
SUD	1 565	75	4,8%	105	6,7%	525	33,5%	865	55,3%
CENTRE	3 635	90	2,5%	190	5,2%	1 070	29,4%	2285	62,9%
NORD	2 970	75	2,5%	60	2,0%	845	28,5%	1995	67,2%
NORD-EST	1 685	40	2,4%	20	1,2%	400	23,7%	1230	73,0%
NORD-OUEST	1 290	40	3,1%	40	3,1%	450	34,9%	760	58,9%
CALGARY	940	55	5,9%	70	7,4%	305	32,4%	510	54,3%
EDMONTON	1 890	50	2,6%	110	5,8%	585	31,0%	1145	60,6%
ALBERTA	8 180	245	3,0%	355	4,3%	2 445	29,9%	5135	62,8%

Source: Statistique Canada, Recensement 1986, données non publiées.

Figure 8

Distribution des francophones de langue maternelle selon la scolarité (moins de 9 ans) et le sexe

Région	Total moins de 9 ans scolarité	Masculin	Pourcentage	Féminin	Pourcentage
SUD	1 565	760	48,6%	805	51,4%
CENTRE	3 635	1 925	53,0%	1 710	47,0%
NORD	2 970	1 720	57,9%	1 255	42,3%
NORD-EST	1 685	935	55,5%	745	44,2%
NORD-OUEST	1 290	785	60,9%	505	39,1%
CALGARY	940	420	44,7%	520	55,3%
EDMONTON	1 890	1 010	53,4%	880	46,6%
ALBERTA	8 180	4 400	53,8%	3 775	46,1%

Source: Statistique Canada, Recensement 1986, données non publiées.

Figure 9
Distribution des francophones qui parlent français à la maison selon le groupe d'âges des 15 à 24 ans

Région	Francophones total	Parlent français	Pourcentage	Moins de 9 ans de scolarité 15 à 24 ans	Parlent français	Pourcentage
SUD	2 280	805	35,3%	75	25	33,3%
CENTRE	4 120	1 550	37,6%	90	60	66,7%
NORD	2 710	1 455	53,7%	75	50	66,7%
NORD-EST	1 455	715	49,1%	40	25	62,5%
NORD-OUEST	1 255	740	59,0%	40	25	62,5%
CALGARY	1 740	600	34,5%	55	20	36,4%
EDMONTON	2 710	1 020	37,6%	50	40	80,0%
ALBERTA	9 110	3 815	41,9%	245	130	53,1%

Source: Statistique Canada, Recensement 1986, données non publiées.

Figure 10
Distribution des francophones qui parlent français à la maison selon le groupe d'âges des 25 à 34 ans

Région	Francophones total	Parlent français	Pourcentage	Moins de 9 ans de scolarité 25 à 34 ans	Parlent français	Pourcentage
SUD	4 560	1 660	36,4%	105	30	28,6%
CENTRE	6 745	2 495	37,0%	190	65	34,2%
NORD	3 685	1 660	45,0%	60	15	25,0%
NORD-EST	2 025	930	45,9%	20	5	25,0%
NORD-OUEST	1 660	730	44,0%	40	10	25,0%
CALGARY	3 505	1 300	37,1%	70	20	28,6%
EDMONTON	4 435	1 780	40,1%	110	40	36,4%
ALBERTA	14 990	5 815	38,8%	355	110	31,0%

Source: Statistique Canada, Recensement 1986, données non publiées.

Figure 11
Distribution des francophones qui parlent français à la maison selon le groupe d'âges des 35 à 54 ans

Région	Francophones total	Parlent français	Pourcentage	Moins de 9 ans de scolarité 35 à 54 ans	Parlent français	Pourcentage
SUD	5 030	1 495	29,7%	525	180	34,3%
CENTRE	8 665	2 755	31,8%	1 070	485	45,3%
NORD	4 560	2 330	51,1%	845	510	60,4%
NORD-EST	2 615	1 170	44,7%	400	215	53,8%
NORD-OUEST	1 940	1 160	59,8%	450	295	65,6%
CALGARY	3 710	1 140	30,7%	305	125	41,0%
EDMONTON	4 670	1 700	36,4%	585	310	53,0%
ALBERTA	18 160	6 580	36,2%	2 445	1 180	48,3%

Source: Statistique Canada, Recensement 1986, données non publiées.

Figure 12
Distribution des francophones qui parlent français à la maison selon le groupe d'âges des 55 à et plus.

Région	Francophones total	Parlent Français	Pourcentage	Moins de 9 ans de scolarité 55 ans et plus	Parlent français	Pourcentage
SUD	2 745	655	23,9%	865	235	27,2%
CENTRE	6 055	2 625	43,4%	2 285	1 115	48,8%
NORD	3 390	2 215	65,3%	1 995	1 360	68,2%
NORD-EST	2 130	1 360	63,8%	1 230	840	68,3%
NORD-OUEST	1 265	860	68,0%	760	515	67,8%
CALGARY	1 760	450	25,6%	510	140	27,5%
EDMONTON	3 540	1 630	46,0%	1 445	560	38,8%
ALBERTA	12 190	5 495	45,1%	5 135	2 715	52,9%

Source: Statistique Canada, Recensement 1986, données non publiées.

Figure 13
Distribution des francophones de langue maternelle selon le revenu

	Francophones Total	Moins de $10 000	Pourcentage	$ 10000 à $19 999	Pourcentage	$ 20000 à $29 999	Pourcentage	$ 30000 à $49 999	Pourcentage	$ 50000 et plus	Pourcentage
Région	14 615	7 220	49,4%	2 700	18,5%	2 245	15,4%	1 890	12,9%	600	4,1%
SUD	25 490	13 170	51,7%	4 520	17,7%	3 735	14,7%	3 940	15,5%	625	2,5%
CENTRE	14 345	7 620	53,1%	2 585	18,0%	1 890	13,2%	1 710	11,9%	545	3,8%
NORD	8 225	4 345	52,8%	1 330	16,2%	1 165	14,2%	1 015	12,3%	365	4,4%
NORD-EST	6 120	3 275	53,5%	1 250	20,4%	725	11,8%	695	11,4%	185	3,0%
NORD-OUES	10 720	4 940	46,1%	1 985	18,5%	1 860	17,4%	1 435	13,4%	500	4,7%
CALGARY	15 355	7 760	50,5%	2 840	18,5%	2 415	15,7%	1 975	12,9%	370	2,4%
EDMONTON	54 445	28 010	51,4%	9 795	18,0%	7 875	14,5%	6 990	12,8%	1 775	3,3%
ALBERTA											

Source: Statistique Canada, Recensement 1986, données non publiées.

Figure 14
Distribution des francophones de langue maternelle de moins de 9 ans de scolarité selon le revenu individuel

	Total de moins de 9 ans de scolarité	Moins de $10 000	Pourcentage	$ 10000 à $19 999	Pourcentage	$ 20000 à $29 999	Pourcentage	$ 30000 à $49 999	Pourcentage	$ 50 000 et plus	Pourcentage
Région	1 565	1 175	75,1%	200	12,8%	125	8,0%	50	3,2%	15	1,0%
SUD	3 640	2 735	75,1%	345	9,5%	280	7,7%	235	6,5%	45	1,2%
CENTRE	2 970	2 170	73,1%	375	12,6%	195	6,6%	165	5,6%	75	2,5%
NORD	1 685	1 255	74,5%	190	11,3%	105	6,2%	75	4,5%	45	2,7%
NORD-EST	1 290	910	70,5%	180	14,0%	90	7,0%	75	5,8%	30	2,3%
NORD-OUES	940	675	71,8%	125	13,3%	95	10,1%	45	4,8%	0	0,0%
CALGARY	1 895	1 425	75,2%	185	9,8%	160	8,4%	115	6,1%	10	0,5%
EDMONTON	8 180	6 080	74,3%	920	11,2%	600	7,3%	445	5,4%	135	1,7%
ALBERTA											

Source: Statistique Canada, Recensement 1986, données non publiées.

Distribution selon la langue maternelle et la scolarité de moins de 9 ans

Région	Francophones Population totale	Moins de 9 ans de scolarité	Pourcentage	Alberta Population totale	Moins de 9 ans de scolarité	Pourcentage
Alberta	53 045	7 970	15,0%	1 779 375	192 880	10,8%
Division #1	**565**	**110**	**19,5%**	**42 660**	**6 910**	**16,2%**
Medecine Hat	405	50	12,3%	31 980	5 300	16,6%
Division #2	**945**	**175**	**18,5%**	**85 510**	**11 100**	**13,0%**
Lethbridge	565	95	16,8%	45 250	5 095	11,3%
Brooks	130	0	0,0%	6 865	710	10,3%
Division #3	**270**	**60**	**22,2%**	**24 520**	**3 685**	**15,0%**
Pincher Creek	70	0	0,0%	2 800	275	9,8%
Division #5	**475**	**60**	**12,6%**	**28 230**	**4 105**	**14,5%**
Drumheller	120	30	25,0%	4 555	590	13,0%
Division #6	**11 035**	**995**	**9,0%**	**552 755**	**40 500**	**7,3%**
Light River	15	0	0,0%	3 700	300	8,1%
Calgary	10 305	890	8,6%	494 840	35 205	7,1%
Airdrie	130	0	0,0%	6 790	360	5,3%
Division #7	**535**	**185**	**34,6%**	**30 025**	**4 605**	**15,3%**
Wainwright	100	25	25,0%	3 435	555	16,2%
Division #8	**1 570**	**175**	**11,1%**	**85 235**	**8 395**	**9,8%**
Innisfail	50	0	0,0%	4 070	495	12,2%
Red Deer	905	95	10,5%	39 745	2 915	7,3%
Sylvan Lake	75	0	0,0%	2 720	175	6,4%
Lacombe	90	0	0,0%	4 440	510	11,5%
Ponoka	75	15	20,0%	4 205	615	14,6%
Division #9	**180**	**40**	**22,2%**	**11 505**	**1 870**	**16,3%**
Rocky Mount. House	125	20	16,0%	3 760	485	12,9%
Division #10	**880**	**215**	**24,4%**	**59 085**	**10 765**	**18,2%**
Camrose	135	45	33,3%	9 685	1 620	16,7%

Distribution selon la langue maternelle et la scolarité de moins de 9 ans

Région	Francophones Population totale	Moins de 9 ans de scolarité	Pourcentage	Alberta Population totale	Moins de 9 ans de scolarité	Pourcentage
Vegreville	85	20	23,5%	4 050	965	23,8%
Lloydminster	190	20	10,5%	7 410	810	10,9%
Vermillion	70	15	21,4%	2 825	455	16,1%
Division #11	**20 910**	**2 750**	**13,2%**	**614 435**	**60 735**	**9,9%**
Westaskiwin	160	30	18,8%	7 485	1 305	17,4%
Beaumont	285	55	19,3%	2 380	85	3,6%
Leduc	235	20	8,5%	9 240	855	9,3%
Devon	35	0	0,0%	2 565	205	8,0%
Drayton Valley	115	20	17,4%	3 835	400	10,4%
Stony Plain	85	10	11,8%	3 930	505	12,8%
Spruce Grove	280	0	0,0%	8 045	540	6,7%
Strathcona County	780	95	12,2%	36 020	1 885	5,2%
Fort Saskatchewan	260	40	15,4%	8 315	455	5,5%
Edmonton	14 860	1 815	12,2%	448 570	45 940	10,2%
St-Albert	1 225	125	10,2%	26 170	855	3,3%
Morinville	420	45	10,7%	3 440	250	7,3%
Legal	275	90	32,7%	570	140	24,6%
Division #12	**4 475**	**785**	**17,5%**	**31 320**	**5 300**	**16,9%**
Cold Lake	225	25	11,1%	2 210	115	5,2%
Grand Centre	210	30	14,3%	2 820	275	9,8%
Bonnyville	750	165	22,0%	3 750	545	14,5%
St-Paul	960	210	21,9%	3 730	810	21,7%
Barrhead	90	25	27,8%	2 940	720	24,5%
Whitecourt	170	40	23,5%	3 975	450	11,3%
Division #14	**740**	**145**	**19,6%**	**18 255**	**2 615**	**14,3%**
Hinton	425	80	18,8%	6 155	560	9,1%
Westlock	195	60	30,8%	3 410	810	23,8%
Athabasca	15	10	66,7%	1 460	350	24,0%
Edson	160	15	9,4%	5 245	590	11,2%

Distribution selon la langue maternelle et la scolarité de moins de 9 ans

Région	Francophones Population totale	Moins de 9 ans de scolarité	Pourcentage	Alberta Population totale	Moins de 9 ans de scolarité	Pourcentage
Division #15	**695**	**70**	**10,1%**	**18 515**	**1 350**	**7,3%**
Crowsnest Pass	95	35	36,8%	5 225	890	17,0%
Canmore	75	0	0,0%	3 215	155	4,8%
Division #16	**2 185**	**435**	**19,9%**	**34 025**	**3 870**	**11,4%**
Lac La Biche	140	25	17,9%	1 850	340	18,4%
Plamondon	95	40	42,1%	180	55	30,6%
Fort McMurray	1 230	80	6,5%	24 555	1 320	5,4%
Division #17	**1 185**	**285**	**24,1%**	**32 045**	**8 895**	**27,8%**
High Prairie	115	0	0,0%	2 010	380	18,9%
Swan Hills	90	0	0,0%	1 700	125	7,4%
Slave Lake	180	35	19,4%	3 715	390	10,5%
High Level	105	0	0,0%	2 030	265	13,1%
Division #18	**290**	**85**	**29,3%**	**9 315**	**1 435**	**15,4%**
Grande Cache	80	0	0,0%	2 380	225	9,5%
Valleyview	60	20	33,3%	1 430	205	14,3%
Division #19	**4 555**	**900**	**19,8%**	**52 025**	**7 065**	**13,6%**
Grande Prairie	160	20	12,5%	8 500	1 260	14,8%
Peace River	320	30	9,4%	4 475	380	8,5%
McLennan	210	75	35,7%	660	185	28,0%
Donnelly	225	45	20,0%	290	40	13,8%
Falher	575	185	32,2%	795	150	18,9%
Girouxville	230	45	19,6%	285	60	21,1%
Spirit River	15	0	0,0%	840	0	0,0%
Grimshaw	70	10	14,3%	1 715	265	15,5%

Secrétariat d'État: Small Area Data Base

Distribution selon la langue maternelle et la scolarité (pas de diplôme d'études secondaires D.E.S.)

Région	Francophones Population totale	Pas de D.E.S.	Pourcentage	Alberta Population totale	Pas de D.E.S.	Pourcentage
Alberta	53 045	31 395	59,2%	1 779 375	1 003 000	56,4%
Division #1	**565**	**375**	**66,4%**	**42 660**	**27 970**	**65,6%**
Medecine Hat	405	260	64,2%	31 980	20 940	65,5%
Division #2	**945**	**610**	**64,6%**	**85 510**	**52 010**	**60,8%**
Lethbridge	565	345	61,1%	45 250	25 835	57,1%
Brooks	130	80	61,5%	6 865	4 270	62,2%
Division #3	**270**	**200**	**74,1%**	**24 520**	**15 565**	**63,5%**
Pincher Creek	70	50	71,4%	2 800	1 680	60,0%
Division #5	**475**	**390**	**82,1%**	**28 230**	**19 230**	**68,1%**
Drumheller	120	90	75,0%	4 555	2 955	64,9%
Division #6	**11 035**	**5 540**	**50,2%**	**552 755**	**269 610**	**48,8%**
Light River	15	15	100,0%	3 700	2 285	61,8%
Calgary	10 305	5 115	49,6%	494 840	236 365	47,8%
Airdrie	130	75	57,7%	6 790	3 710	54,6%
Division #7	**535**	**400**	**74,8%**	**30 025**	**20 355**	**67,8%**
Wainwright	100	85	85,0%	3 435	2 330	67,8%
Division #8	**1 570**	**895**	**57,0%**	**85 235**	**53 135**	**62,3%**
Innisfail	50	35	70,0%	4 070	2 725	67,0%
Red Deer	905	510	56,4%	39 745	23 110	58,1%
Sylvan Lake	75	45	60,0%	2 720	1 810	66,5%
Lacombe	90	30	33,3%	4 440	2 755	62,0%
Ponoka	75	45	60,0%	4 205	2 775	66,0%
Division #9	**180**	**125**	**69,4%**	**11 505**	**8 240**	**71,6%**
Rocky Mount. House	125	85	68,0%	3 760	2 450	65,2%
Division #10	**880**	**625**	**71,0%**	**59 085**	**40 370**	**68,3%**
Camrose	135	120	88,9%	9 685	6 360	65,7%
Vegreville	85	65	76,5%	4 050	2 670	65,9%

Distribution selon la langue maternelle et la scolarité (pas de diplôme d'études secondaires D.E.S.)

Région	Francophones Population totale	Pas de D.E.S.	Pourcentage	Alberta Population totale	Pas de D.E.S.	Pourcentage
Lloydminster	190	120	63,2%	7 410	4 565	61,6%
Vermillion	70	40	57,1%	2 825	1 760	62,3%
Division #11	**20 910**	**11 985**	**57,3%**	**614 435**	**334 780**	**54,5%**
Westaskiwin	160	120	75,0%	7 485	4 925	65,8%
Beaumont	285	175	61,4%	2 380	1 225	51,5%
Leduc	235	125	53,2%	9 240	5 740	62,1%
Devon	35	35	100,0%	2 565	1 545	60,2%
Drayton Valley	115	90	78,3%	3 835	2 210	57,6%
Stony Plain	85	75	88,2%	3 930	2 535	64,5%
Spruce Grove	280	170	60,7%	8 045	4 470	55,6%
Strathcona County	780	420	53,8%	36 020	18 510	51,4%
Fort Saskatchewan	260	165	63,5%	8 315	4 565	54,9%
Edmonton	14 860	8 200	55,2%	448 570	239 245	53,3%
St-Albert	1 225	665	54,3%	26 170	11 700	44,7%
Morinville	420	275	65,5%	3 440	1 915	55,7%
Legal	275	220	80,0%	570	400	70,2%
Division #12	**4 475**	**2 670**	**59,7%**	**31 320**	**20 120**	**64,2%**
Cold Lake	225	115	51,1%	2 210	1 060	48,0%
Grand Centre	210	100	47,6%	2 820	1 610	57,1%
Bonnyville	750	465	62,0%	3 750	2 375	63,3%
St-Paul	960	565	58,9%	3 730	2 390	64,1%
Barrhead	90	60	66,7%	2 940	1 910	65,0%
Whitecourt	170	135	79,4%	3 975	2 675	67,3%
Division #14	**740**	**540**	**73,0%**	**18 255**	**12 400**	**67,9%**
Hinton	425	320	75,3%	6 155	4 020	65,3%
Westlock	195	140	71,8%	3 410	2 335	68,5%
Athabasca	15	10	66,7%	1 460	950	65,1%
Edson	160	95	59,4%	5 245	3 295	62,8%

Distribution selon la langue maternelle et la scolarité (pas de diplôme d'études secondaires D.E.S.)

Région	Francophones Population totale	Pas de D.E.S.	Pourcentage	Alberta Population totale	Pas de D.E.S.	Pourcentage
Division #15	**695**	**295**	**42,4%**	**18 515**	**9 265**	**50,0%**
Crowsnest Pass	95	75	78,9%	5 225	3 690	70,6%
Canmore	75	20	26,7%	3 215	1 600	49,8%
Division #16	**2 185**	**1 435**	**65,7%**	**34 025**	**20 235**	**59,5%**
Lac La Biche	140	110	78,6%	1 850	1 195	64,6%
Plamondon	95	75	78,9%	180	140	77,8%
Fort McMurray	1 230	735	59,8%	24 555	13 120	53,4%
Division #17	**1 185**	**770**	**65,0%**	**32 045**	**24 195**	**75,5%**
High Prairie	115	65	56,5%	2 010	1 365	67,9%
Swan Hills	90	30	33,3%	1 700	1 030	60,6%
Slave LAke	180	95	52,8%	3 715	2 345	63,1%
High Level	105	55	52,4%	2 030	1 230	60,6%
Division #18	**290**	**195**	**67,2%**	**9 315**	**6 590**	**70,7%**
Grande Cache	80	40	50,0%	2 380	1 465	61,6%
Valleyview	60	35	58,3%	1 430	1 000	69,9%
Division #19	**4 555**	**3 175**	**69,7%**	**52 025**	**33 695**	**64,8%**
Grande Prairie	160	130	81,3%	8 500	5 685	66,9%
Peace River	320	225	70,3%	4 475	2 685	60,0%
McLennan	210	145	69,0%	660	455	68,9%
Donnelly	225	145	64,4%	290	180	62,1%
Falher	575	385	67,0%	795	550	69,2%
Girouxville	230	150	65,2%	285	205	71,9%
Spirit River	15	10	66,7%	840	545	64,9%
Grimshaw	70	55	78,6%	1 715	1 190	69,4%

Secrétariat d'État: Small Area Data Base

Distribution des francophones selon le sexe et le revenu de moins de $ 10 000

Région	Francophones population totale	Masculin	Pourcentage	Féminin	Pourcentage
SUD	14 615	2 740	18,7%	4 480	30,7%
CENTRE	25 490	4 815	18,9%	8 355	32,8%
NORD	14 345	2 885	20,1%	4 735	33,0%
NORD-EST	8 225	1 580	19,2%	2 765	33,6%
NORD-OUEST	6 120	1 305	21,3%	1 975	32,3%
CALGARY	10 715	1 875	17,5%	3 065	28,6%
EDMONTON	15 355	2 865	18,7%	4 895	31,9%
ALBERTA	54 445	10 440	19,2%	17 570	32,3%

Source: Statistique Canada, recensement 1986, données non publiées.

Distribution des francophones de moins de 9 ans de scolarité selon le sexe et le revenu de moins de $10 000

Région	Francophones de moins de 9 ans de scolarité	Masculin	Pourcentage	Féminin	Pourcentage
SUD	1565	485	31,0%	695	44,4%
CENTRE	3640	1200	33,0%	1530	42,0%
NORD	2970	1025	34,5%	1140	38,4%
NORD-EST	1685	575	34,1%	675	40,1%
NORD-OUEST	1290	450	34,9%	465	36,0%
CALGARY	940	255	27,1%	425	45,2%
EDMONTON	1895	640	33,8%	755	39,8%
ALBERTA	8180	2715	33,2%	3365	41,1%

Source: Statistique Canada, recensement 1986, données non publiées.

Distribution des francophones selon le groupe d'âge et le revenu de moins de $ 10 000

Région	Francophones population totale	15 à 24 ans	Pourcentage	25 à 34 ans	Pourcentage	35 à 54 ans	Pourcentage	55 ans et plus	Pourcentage
SUD	14 615	1 535	10,7%	1 720	11,8%	1 815	12,4%	2 145	14,7%
CENTRE	25 490	2 800	14,3%	2 350	9,2%	3 285	12,9%	4 740	18,6%
NORD	14 345	1 730	20,7%	1 370	9,6%	1 825	12,7%	2 695	18,8%
NORD-EST	8 225	915	20,5%	720	8,8%	1 025	12,5%	1 685	20,5%
NORD-OUEST	6 120	810	21,1%	655	10,7%	805	13,2%	1 005	16,4%
CALGARY	10 715	1 190	8,8%	1 240	11,6%	1 235	11,5%	1 280	11,9%
EDMONTON	15 355	1 735	12,3%	1 510	9,8%	1 735	11,3%	2 775	18,1%
ALBERTA	54 445	6 095	15,0%	5 440	10,0%	6 925	12,7%	9 575	17,6%

Source: Statistique Canada, recensement 1986, données non publiées.

Distribution des francophones de moins de 9 ans de scolarité selon le groupe d'âge et le revenu de moins de $ 10 000

Région	Francophones total de moins de 9 ans de scolarité	15 à 24 ans	Pourcentage	25 à 34 ans	Pourcentage	35 à 54 ans	Pourcentage	55 ans et plus	Pourcentage
SUD	1 565	55	3,5%	55	3,5%	300	19,2%	770	49,2%
CENTRE	3 640	80	2,2%	95	2,6%	580	15,9%	1 980	54,4%
NORD	2 970	60	2,0%	25	0,8%	400	13,5%	1 685	56,7%
NORD-EST	1 685	20	1,2%	0	0,0%	160	9,5%	1 070	63,5%
NORD-OUEST	1 290	40	3,1%	20	1,6%	235	18,2%	615	47,7%
CALGARY	940	40	4,3%	30	3,2%	175	18,6%	435	46,3%
EDMONTON	1 895	50	2,6%	50	2,6%	300	15,8%	1 020	53,8%
ALBERTA	8 180	195	2,4%	170	2,1%	1 280	15,6%	443	5,4%

Source: Statistique Canada, recensement 1986, données non publiées.

Annexe 8

1. EDMONTON

A.C.F.A. CENTRALTA
ANDRÉ PROVENCHER
COORDONNATEUR GÉNÉRAL
C.P. 507
LEGAL, ALBERTA
T0G 1L0
TÉL: 961-3665

A.C.F.A. PROVINCIALE
GEORGES ARÈS
DIRECTEUR
200, 8923 - 82 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 0Z2
TÉL: 466-1680

A.C.F.A. RÉGIONALE D'EDMONTON
AGATHE GAULIN
DIRECTRICE
100, 8925 - 82 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 0Z2
TÉL: 469-4401
FAX: 469-3997

ALBERTA TEACHER'S ASSOCIATION
BERNARD LEMAY
SEC. EXÉCUTIF
402, 11010 -142 RUE
EDMONTON, ALBERTA
T5N 2R1
TÉL: 451-1196

ALLIANCE CHORALE DE L'ALBERTA
LAURIER BISSON
PRÉSIDENT SORTANT
202, 9504 - 87 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 3J1

AMICALE ST-JEAN
FRANK MCMAHON
ANCIEN PRÉSIDENT
8406, RUE MARIE-ANNE GABOURY
EDMONTON, ALBERTA
T6C 4G9
TÉL: 465-8700

ASSOC. MULTICULTURELLE DE L'ALBERTA
EVELYNE ST-AMAND
PRÉSIDENTE
50, MELROSE CRESENT
SHERWOOD PARK, ALBERTA
T8V 3V1
TÉL: 464-2735

CENTRE D'EXPÉRIENCE-SCOLAIRE
GINETTE ALLAIRE
DIRECTRICE
8406, RUE MARIE-ANNE GABOURY
EDMONTON, ALBERTA
T6C 4G9

CHEVALIERS DE COLOMB
HECTOR POIRIER
GRAND CHEVALIER
10140 -119 RUE
EDMONTON ALBERTA
T5K 1Y9
TÉL: 470-0882 (BUR) 469-3803 (RÉS)

CHEVALIERS DE COLOMB
MAURICE GODET
GRAND CHEVALIER
TÉL: 436-7410 OU 436-2884

CLUB RICHELIEU
MICHEL LEHODEY
PRÉSIDENT
22, GROAT CRESCENT
SPRUCE GROVE, ALBERTA
T7X 1Z7

CONGRÈS MONDIAL ACADIEN
7811 - 82 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 0Y9
TÉL: 468-6983

EDMONTON BOARD OF HEALTH
ANDRÉ LIZAIRE
DIRECTEUR DE SERVICE DENTAIRE
500, 10216 -124 RUE
EDMONTON, ALBERTA
T5N 4A3
TÉL: 482-1965

ENTRE FEMMES
CHRISTIANE GODBOUT
RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION
7608 - 98A AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6A 0C5
TÉL: 466-5012

FÉDÉRATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES
ÉGLANDE MERCIER
PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM
9835 -167 RUE
EDMONTON, ALBERTA
T5P 3W2
TÉL: 489-4417

FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES
YVAN BEAUBIEN
DIRECTEUR GÉNÉRAL
205, 8925 - 82 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 0Z2
TÉL: 468-6934

FINANSORT
LINE MARODE
7811 - 82 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 0Y9
TÉL: 468-6983
FAX: 468-1599

FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA
PIERRE BERGERON
AGENT DE LIAISON
200, 8925 - 82 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 0Z2
TÉL: 469-1344
FAX: 479-4799

IMMACULÉE CONCEPTION
SOEUR HERMA MARTIN
10830 - 96 RUE
EDMONTON, ALBERTA
T5H 2J9
TÉL: 422-3173

JEUNES ENTREPRENEURS
NICOLE LAMONTAGNE
PRÉSIDENTE
TÉL: 469-1344
466-8528

LES AMIS FLÈCHE
IRENÉE NOLETTE
PRÉSIDENTE
11432 - 126 RUE
EDMONTON, ALBERTA
T5M 0R6
TÉL: 455-8286

MANOIR ST-JOACHIM
GEORGETTE PELLETIER
GÉRANTE
11020 - 99AVE
EDMONTON, ALBERTA
T5K 2M2
TÉL: 488-7104

MANOIR ST-THOMAS
CARMEN MAISONNEUVE
GÉRANTE DU MANOIR
9022 - 85 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 4M4
TÉL: 466-7886

PAROISSE ST-THOMAS D'AQUIN
ABBÉ CLÉMENT GAUTHIER
RESPONSABLE DE LA PAROISSE
8760 - 84 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 1E2
TÉL: 469-4182

SCOUTS ET GUIDES
DIANE FONTAINE
7811 - 82 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 0Y9
TÉL: 468-6983
FAX: 468-1599

SOCIÉTÉ ACADIENNE EN ALBERTA
ROSE-MARIE JOLICOEUR
COORDONNATRICE
7811 - 82 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 0Y9
TÉL: 468-6983

SOCIÉTÉ ÉDUCATIVE DU PROJET CONJOINT
GINETTE JOSHUA
ADJOINTE AU DIRECTEUR
7811 - 82 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 0Y9
TÉL: 468-6983

SOCIÉTÉ ÉDUCATIVE DU PROJET CONJOINT
SERVICE DE COMPTABILITÉ
SUZANNE GAGNÉ
7811 - 82 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 0Y9
TÉL: 468-6983

SOCIÉTÉ ÉDUCATIVE DU PROJET CONJOINT
PROGRAMME INTÉGRATION PROFESSIONNELLE
RÉGENT GRENIER
7811 - 82 AVE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 0Y9
TÉL: 468-6983

SOEURS DE L'ASSOMPTION
SOEUR IRENÉ HURTUBISE
RESPONSABLE DE LA RÉSIDENCE
8533 - 90 RUE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 3L4
TÉL: 465-1791

2. CALGARY

A.C.F.A.
MARLÈNE BOEDA
AGENTE DE DÉVELOPPEMENT
PORTE 10, 1916B 30 AVE N.E.
CALGARY, ALBERTA
T2E 7B2
TÉL: 250-5001

ALOUETTE COSMETICS
CARMEN GROULX
REPRÉSENTANTE CONSEILLÈRE EN BEAUTÉ
605, OLYMPIA CRESENT S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2C 1G6
TÉL: 236-7347

BEAUBIEN
DENIS BEAUBIEN
PROPRIÉTAIRE
2202 - 36 AVE S.W.
CALGARY, ALBERTA
T2T 2G9
TÉL: 240-7730

CALGARY MULTICULTURAL CENTRE
NICOLE COULOMBE
OFFICE MANAGER
712 - 5 STREET S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2G 2W8
TÉL: 237-5851

CALGARY PUBLIC LIBRARY
ANNE-MARIE MAYER
MULTILANGUAGE SERVICES LIBRAIRIAN
616, MCLEOD TRAIL S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2G 2M2
TÉL: 260-2694

CLUB INTER
ROGER LALONDE, PRÉSIDENT
MEMBRE DU CONSEIL DU CLUB INTER
AUX SOINS DE L'A.C.F.A. DE CALGARY
TÉL: 240-2299

CIE ASSURANCE NEW YORK LIFE
MME LOUISE FOURNET
AGENTE
SUITE 900, 540 - 5E AVE S.W.
CALGARY, ALBERTA
T2P 0M2
TÉL: 269-4365

COLIBRI TOURS
NICOLE JAKOBS
PRÉSIDENTE
544, WELLINGDON BOUL. S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2J 2A9
TÉL: 271-1197

CONSULTANTE
MARY KAY
CLAUDETTE COURAGE
2543, CHICOUTIMI DRIVE N.W.
CALGARY, ALBERTA
T2L 0W4
TÉL: 284-1959

DOCTEUR LINE AUDET
MÉDECIN
2004, 12 AVE N.W.
CALGARY, ALBERTA
TÉL: 289-1215

ÉGLISE STE-FAMILLE
PÈRE JACQUES JOLY
CURÉ
5E AVENUE
CALGARY, ALBERTA
TÉL: 228-3619

FLEUR DE LISE
LISE APPEL
PROPRIÉTAIRE
4, 1709 - 8 AVE N.E.
CALGARY, ALBERTA
T2E 7L4
TÉL: 272-2622

FOI ET LUMIÈRE
THÉRÈSE CORBEIL
PERSONNE RESSOURCE EN FRANCAIS
POUR LE MOUVEMENT
2219, WOODVIEW DR. S.W.
CALGARY, ALBERTA
T2W 3L9
TÉL: 281-9585

GÉRARD CHOCOLATIER
GÉRARD VÉZINETTE
PROPRIÉTAIRE
338 - 10 RUE N.W.
CALGARY, ALBERTA
T2N 1V8
TÉL: 270-0552

LE CARREFOUR
CLAIRE SOUCY
GÉRANTE
1255 - 12E AVE S.W.
CALGARY, ALBERTA
T3C 3S7
TÉL: 244-7787

LA RUELLE LTÉE
CATHERINE BRUHAT
ASSOCIÉE
UPSTAIRS, 817, 17 AVE S.W.
CALGARY, ALBERTA
T2T 0A1
TÉL: 244-6433

LA SOCIÉTÉ DE THÉATRE
RAYNALD MCKIBBIN
PORTE 10, 1916B - 30 AVE N.E.
CALGARY, ALBERTA
T2E 7B2
TÉL: 250-5004

PROJET CONJOINT
CAMIL SIMARD
COORDONNATEUR
619, NORTHMOUNT DR. N.W.
CALGARY, ALBERTA
T2K 3K1

SOCIÉTÉ FRANCO-CANADIENNE
MARCEL PAGÉ
PRÉSIDENT
102, 1809 - 5E RUE S.W.
CALGARY, ALBERTA
TÉL: 288-6485 ou 228-5709

3. RÉGION DU NORD-OUEST

ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HÔPITAL
DORIS DOYLE, PRÉSIDENTE
C.P. 441
FALHER, ALBERTA
T0H 1M0
TÉL: 837-2051 ou 837-2656

CHAMBRE DE COMMERCE DE FALHER
JEAN NICOLET
PRÉSIDENT
C.P. 928
FALHER, ALBERTA
T0H 1M0
TÉL: 837-2171 ou 837-2723

CLUB ALOUETTE DE FALHER
DENIS DESAULNIERS
PRÉSIDENT
C.P. 205
FALHER, ALBERTA
T0H 1M0
TÉL: 837-2684

CLUB DES PIONNIERS DE DONNELLY
GERMAINE LAMBERT
SECRÉTAIRE
DONNELLY, ALBERTA
T0H 1G0
TÉL: 925-3823

COMITÉ CULTUREL DE ST-ISIDORE
BENOIT GIRARD
AGENT DE DÉVELOPPEMENT
ST-ISIDORE, ALBERTA
T0H 3B0
TÉL: 624-2166 ou 624-849l

MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES DE FALHER
BERNADETTE LÉVESQUE
PRÉSIDENTE
C.P. 702
FALHER, ALBERTA
T0H 1M0
TÉL: 837-8080

MOUVEMENT DES FEMMES
CHRÉTIENNES LOCAL
MARILYN LAVERDIÈRE, PRÉSIDENTE
BOX 306
GIROUXVILLE, ALBERTA
T0H 1S0
TÉL: 323-4846

MOUVEMENT RÉGIONAL DES FEMMES
CHRÉTIENNES
PIERRETTE BOUCHER
PRÉSIDENTE
BOX 63
JEAN-COTÉ, ALBERTA
T0H 2E0
TÉL: 323-4434

MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES
DE TANGENT
GEORGETTE LANGLOIS
PRÉSIDENTE
BOX 126
TANGENT, ALBERTA
T0H 3J0
TÉL: 359-2152

PAROISSE DE GUY
PAULINE GRANGER
ANIMATRICE DE PASTORALE
C.P. 387
FALHER, ALBERTA
T0H 1M0
TÉL: 837-2105

PAROISSE DE EAGLESHAM & TANGENT
PÈRE LOUIS-PAUL LACHANCE, O.M.I.
PRÊTRE
C.P. 176
EAGLESHAM, ALBERTA
T0H 1H0
TÉL: 359-3752

PAROISSE DE MCLENNAN
PÈRE RAPHAEL LESSARD
PRÊTRE
MCLENNAN, ALBERTA
T0H 2L0
TÉL: 324-3583

SANCTUAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
PÈRE BENOIT FRIGON, O.M.I.
PRÊTRE
GIROUXVILLE, ALBERTA
T0H 1S0
TÉL: 323-4268

SOCIÉTÉ FRANCOPHONE
ANNIE LAURIN
PRÉSIDENTE
C.P. 70 TANGENT, ALBERTA
T0H 3J0
TÉL: 359-2126

SOCIÉTÉ HISTORIQUE & GÉNÉALOGIQUE DE
SMOKY RIVER
MARIE BEAUPRÉ
DIRECTRICE
C.P. 224
DONNELLY, ALBERTA
T0H 1G0
TÉL: 925-3801
TÉL: 837-2092

4. RÉGION DU NORD-EST

A.C.F.A.
LAVAL PELCHAT
AGENT DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
C.P. 1925
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-4800
Tél: 645-5959

A.C.F.A. RÉGIONALE DE BONNYVILLE
GERMAINE KENT
AGENTE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
C.P. 5414
BONNYVILLE, ALBERTA
T9N 2S5
Tél: 826-5272
Tél: 826-1923

ANTI-COQUILLE FRANCOPHONIE JEUNESSE DE
L'ALBERTA
SYLVIE GÉNÉREUX
PRÉSIDENTE
4819, LAKESHORE DRIVE
BONNYVILLE, ALBERTA
T9N 1T2
Tél: 826-6485

ASSOCIATION DES ÉDUCATEURS BILINGUES DE
L'ALBERTA
GÉRARD MOQUIN
MEMBRE
BONNYVILLE, ALBERTA
T9N 2S5
Tél: 826-3592

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ST-PAUL
RACHEL HALMAN
BIBLIOTHÉCAIRE
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-4904

CENTRE CULTUREL
SYLVIA GASCON
ADMINISTRATRICE
C.P.1925
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-4800
Tél: 645-5959

CHEVALIERS DE COLOMB
HENRY LEMIRE
GRAND CHEVALIER
C.P.2208
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-4705

CHEVALIERS DE COLOMB
CONSEIL DE MALLAIG
LÉO AMYOTTE
GRAND CHEVALIER
307 GLENDON, ALBERTA
T0A 1T0
Tél: 635-2466

CLUB DES PIONNIERS
MARIE BOURASSA
ANCIENNE PRÉSIDENTE
BOX 75
PLAMONDON, ALBERTA
T0A 2T0
Tél: 798-3786

ÉQUIPE DE HOCKEY
BONNYVILLE JUNIOR B
MARCEL DALLAIRE
ANCIEN MEMBRE DE L'EXÉCUTIF
BONNYVILLE, ALBERTA
T9N 2S5
Tél: 826-2149

FÉDÉRATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES
MARIE-PAULE COULOMBE
PRÉSIDENTE
5109 - 53 Ave.
GRAND CENTRE, ALBERTA
T0A 1T3
Tél: 594-3664

LA LÉGION CANADIENNE DE BONNYVILLE
RAYMOND GIGNAC
MEMBRE
BONNYVILLE, ALBERTA
T9N 2S5
Tél: 826-2631

LES BLÉS D'OR
FRANCINE BRISEBOIS
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
C.P.1925 ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-4410

MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES
ADÈLE VAN BRABANT, PRÉSIDENTE
C.P.278
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-3651

MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES
LILLIAN DARGIS, PRÉSIDENTE
GLENDON, ALBERTA
T0A 1T0
Tél: 635-4022

MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES
ANNE-MARIE GAULIN
ANCIENNE PRÉSIDENTE
BONNYVILLE, ALBERTA
T9N 2S5
Tél: 826-5737

MUSÉE HISTORIQUE DE ST-PAUL
GERMAINE CHAMPAGNE
PRÉSIDENTE
CENTRE CULTUREL
C.P.1925
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-2131

O.V.N.I.
RICHARD MAYÉ, PRÉSIDENT
MALLAIG, ALBERTA
T0A 8K0
Tél: 635-2403

PAROISSE DE ST-JEAN DE BRÉBOEUF
MGR JEAN-LUC PIGEON
CURÉ
C.P.339
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-3277 Tél: 645-6099

PAROISSE ST-LOUIS
ABBÉ ROSARIO SIMARD
VICAIRE
BONNYVILLE, ALBERTA
T9N 2S5
Tél: 826-3010

PAROISSE ST-ISIDORE
ABBÉ ROGER SICOTTE
CURÉ
PLAMONDON, ALBERTA
T0A 2T0
Tél: 798-3760

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE BONNYVILLE
CÉCILE BIRON
ANCIENNE PRÉSIDENTE
BONNYVILLE, ALBERTA
T9N 2S5
Tél: 826-4651 ou 826-4881

SOCIÉTÉ HISTORIQUE HÉRITAGE ALBERTAIN
FRANCINE BRISEBOIS
C.P. 1925
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-4410

Annexe 9

1. EDMONTON

ÉCOLE CATHOLIQUE
PAUL LEDET
RESPONSABLE DES PROGRAMMES
D'IMMERSION
9807 - 106 RUE
EDMONTON, ALBERTA
T5K 1C2
TÉL: 441-6114

ÉCOLE CATHOLIQUE D'EDMONTON
YOLANDE MOQUIN
CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE
9807 -106 RUE
EDMONTON, ALBERTA
T5K 1C2
TÉL: 441-6111
FAX: 425-8759

ÉCOLE LOUIS-H.-PICARD
LÉO ROUSSEAU
DIRECTEUR
7055 - 99RUE
EDMONTON, ALBERTA
T6E 3R4
TÉL: 433-4251

ÉCOLE NOTRE-DAME
ERNEST LEFEBVRE
DIRECTEUR
15425 - 91 AVE.
EDMONTON, ALBERTA
T5R 4Z7
TÉL: 484-6955

ÉCOLE MAURICE LAVALLÉE
LÉO TURCOTTE, DIRECTEUR
8828 - 95RUE
EDMONTON, ALBERTA
T6C 4H9
TÉL: 465-6457

2. CALGARY

CALGARY CATHOLIC BOARD OF EDUCATION
DR. DOLL
ASSISTANT
300, 6E AVE. S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2G 0G5
TÉL: 298-1422

COMITÉ DE PLANIFICATION DU CENTRE
SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY
ANNETTE LABELLE
SECRÉTAIRE
PORTE 10,1916B - 30 AVE. N.E.
CALGARY, ALBERTA
T2E 7B2
TÉL: 245-5666

ÉCOLE STE-ANNE
THÉRÈSE CAMERON
DIRECTRICE
1010 - 21 AVE. S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2G 1N2
TÉL: 230-4300 ET 262-2525

GARDERIE POMMES DE REINETTE
SYLVIE NORMANDEAU
DIRECTRICE
124 - 24E AVE. N.E.
CALGARY, ALBERTA
T2E 1W7
TÉL: 277-4999

MOUNT ROYAL COLLEGE
MARIE-ANNE BEAUVILAIN
PROFESSEUR
4825, RICHARD ROAD S.W.
CALGARY, ALBERTA
T3E 6K6
TÉL: 240-5960

PRÉ-MATERNELLE ARC-EN-CIEL
DIANE BENOIT
PROFESSEUR
124 - 24 AVE. N.E.
CALGARY, ALBERTA
T2E 1W7
TÉL: 230-5944

PRÉ-MATERNELLE DE MME HÉLENE
HÉLÈNE HUARD
PROPRIÉTAIRE-DIRECTRICE
7311 - 34 AVE. N.W.
ÉCOLE DE L'ASSOMPTION
CALGARY, ALBERTA
T3B 1N5
TÉL: 284-3869

3. NORD-OUEST

ÉCOLE GEORGES P. VANIER
DAVID DOUCET
DIRECTEUR
BOX 60
DONNELLY, ALBERTA
T0H 1G0
TÉL:

ÉCOLE DE GIROUXVILLE
ANTOINETTE ROMANCHUK
DIRECTRICE
GIROUXVILLE, ALBERTA
T0H 1S0
TÉL:

ÉCOLE HÉRITAGE
YVON MAHÉ
DIRECTEUR
JEAN-COTÉ, ALBERTA
T0H 2E0
TÉL:

FALHER CONSOLIDATED SCHOOL #69
PAULETTE BRIAND
SECRÉTAIRE TRÉSORIERE
FALHER, ALBERTA
T0H 1M0
TÉL:

HIGH PRAIRIE SCHOOL DIVISION #48
RENÉ ST-ANDRÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
BOX 870
HIGH PRAIRIE, ALBERTA
T0G 1E0
TÉL:

4. NORD-EST

COIN DES LUTINS
MARIE-CLAIRE CHAMPAGNE
C.P. 7783
BONNYVILLE, ALBERTA
T9N 2J1
Tél: 826-3084

CONSEIL DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DU LAKELAND
HENRY LEMIRE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
C.P. 6310
BONNYVILLE, ALBERTA
Tél: 826-3235

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE COMMUNAUTAIRE
DE ST-PAUL
MARCEL LANDRY
DIRECTEUR
C.P. 5000
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-3537

ÉCOLE DE MALLAIG
ISABELLE BROUSSEAU
COORDINATRICE DE L'ENSEIGNEMENT
DU FRANCAIS
MALLAIG, ALBERTA
T0A 8K0
Tél: 635-3858

ÉCOLE DE PLAMONDON
CLAIRE SÉVIGNY
COORDINATRICE
C.P. 90
PLAMONDON, ALBERTA
T0A 2T0
Tél: 798-3840 ou 798-3850

ÉCOLE RACETTE
RICHARD WIRGES
DIRECTEUR
C.P. 5000
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-3571

ÉCOLE RÉGIONALE DE ST-PAUL
PAUL CHAMBERLAND
DIRECTEUR
C.P. 5000
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-4491

SERVICE A L'ENFANCE
KATHY LAWSON
ENSEIGNANTE
C.P. 90
PLAMONDON, ALBERTA
T0A 2T0

SOCIÉTÉ DE PARENTS POUR L'ÉDUCATION
VITAL OUELLETTE
PRÉSIDENT
C.P.1188
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-5202 ou 645-6507

ST-PAUL EARLY CHILDHOOD SERVICES
LENA GERVAIS
PROFESSEUR (français immersion)
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
Tél: 645-3228

Annexe 10

1. EDMONTON

CHALLENGES
MAUREEN SANDERS
DIRECTOR
MC CAULEY SCHOOL
9538 - 107 AVENUE
EDMONTON, ALBERTA
T5H 0T7

LEARNING CENTRE
ALICE BOWIE
LITERACY COORDINATOR
9720 - 102 AVENUE
EDMONTON, ALBERTA
T5J 0E2
TÉL: 429-0675

P.A.L.S.
MARILYN RIOPEL
PROGRAM COORDINATOR
ROOM 214, 10010 - 105 STREET
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1C4
TÉL: 424-5514

PROSPECT ADULT LITERACY PROGRAM
PAT CAMPBELL
COORDINATOR
10733 -101 STREET
EDMONTON, ALBERTA
T5H 2S4
TÉL: 425-0266

2. CALGARY

RED DEER COLLEGE
DONNA GRUTTER
COORDINATOR
RED DEER COLLEGE
BOX 5005
RED DEER, ALBERTA

A.V.C. CALGARY
ROBIN USTINOV
COORDINATOR OF BASIC LITERACY PROGRAMS
332 - 6 AVENUE S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2G 4S6
TÉL: 297-3995 FAX: 297-4081

LETHBRIDGE COLLEGE
JEAN PHELPS
CAROLINE WAGNER (PERSONNE BILINGUE CONTACTEÉ)
ACADEMIC STUDIES PROGRAM ADMINISTRATOR
3000 COLLEGE DRIVE SOUTH
LETHBRIDGE, ALBERTA
T1K 1L6
TÉL: 320-3388 FAX: 320-1461
TÉL: 346-2533 FAX: 340-8940

3. NORD-OUEST

FAIRVIEW COLLEGE
GRACE LUCK
LITERACY COORDINATOR
BAG 3500
PEACE RIVER, ALBERTA
P8S 1V9
TÉL: 624-4616
FAX: 624-4532

PRAIRIE RIVER REGIONAL LITERACY PROJECT
AUDREY SHAPKE
LITERACY COORDINATOR
BOX 622
HIGH PRAIRIE, ALBERTA
T0G 1E0
TÉL: 523-3701

READING NETWORK GRANDE PRAIRIE
REGIONAL COLLEGE
CAROL PARSONS - TUTOR MONITOR
WENDA HOUSEGO - COORDINATOR
10118 - 101 AVENUE
GRANDE PRAIRIE, ALBERTA
T8V 0Y2
TÉL: 538-4362
FAX: 539-2832

4. NORD-EST

LAKELAND COLLEGE LEARN PROJECT
CONNIE MACLEOD
COORDINATOR
COLD LAKE, ALBERTA
TÉL: 639-3939

LAKELAND COLLEGE LEARN PROJECT
LYNNE MCKISHNIE
MONITOR
BOX 150
FORT KENT, ALBERTA
T0A 1H0
TÉL: 826-6116

LAKELAND COLLEGE LEARN PROJET
HEATHER DEMCHUCK
MONITOR
BOX 2259
ST-PAUL, ALBERTA
T0A 3A0
TÉL: 645-3276

PAL PROJECT
LLOYD DEUTSCHER
LAC LA BICHE, ALBERTA
TÉL: 623-5340

Annexe 11

LISTES DES MINISTERES GOUVERNEMENTAUX CONTACTÉS DANS L'ENQUETE

Le Secrétariat d'État
Ted Norris
9700 Jasper Avenue, Canada Place
Edmonton, Alberta
T6C 4C3
Téléphone: 468-1582

Alberta Advanced Education
Keith Anderson
6th Floor, Devonian Building
11160 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta
T5K 0L3
Téléphone: 427-5538

Commissariat aux langues officielles
Denis Lorieau
10506 Jasper Avenue
Pièce 1100A
Edmonton, Alberta
T5J 2W9
Téléphone: 495-3111

Career Employment and development
Carolyn Dielman
8th floor
City Center Building
10155 -102 Street
Edmonton, Alberta
T5J 4L5
Téléphone: 422-0512

Gouvernement du Québec
Gérard Vézina
Représentant en chef
Bureau d'Edmonton
Highfield Place Building
10010 -106 Street, 10th Floor
Edmonton, Alberta
T5J 3L8
Téléphone: 423-6651

Annexe12:

Statistiques détaillées en nombre absolu et en pourcentage des données quantitatives présentées au chapitre cinq.

Note: Pour les figures 40 et 45 à 50, les répondants pouvaient donner plus d'une réponse.

Figure 15

Groupes d'âge	Fréquence	Pourcentage
15 à 24 ans	1	2,1%
25 à 34 ans	6	12,5%
35 à 44 ans	17	35,4%
45 à 54 ans	13	27,1%
55 à 64 ans	6	12,5%
65 et plus	5	10,4%
TOTAL	48	100,0%

Figure 16

Sexe	Fréquence	Pourcentage
Masculin	24	50,0%
Féminin	24	50,0%
TOTAL	48	100,0%

Figure 17

Langue parlée à la maison	Fréquence	Pourcentage
Français	43	89,6%
Anglais	2	4,2%
Français et anglais	3	6,3%
TOTAL	48	100,0%

Figure 18

Langue maternelle	Fréquence	Pourcentage
Français	46	95,8%
Français et anglais	2	4,2%
TOTAL	48	100,0%

Figure 19

Lieu de naissance	Fréquence	Pourcentage
Alberta	40	83,3%
Québec	6	12,5%
Saskatchewan	1	2,1%
Extérieur du Canada	1	2,1%
TOTAL	48	100,0%

Figure 20

Nombre d'années de résidence	Fréquence	Pourcentage
10 à 19 ans	1	2,1%
20 ans et plus	6	12,5%
Toujours	41	85,4%
TOTAL	48	100,0%

Figure 21

Occupation des répondants	Fréquence	Pourcentage
Travailleurs agricoles	17	35,4%
Retraités	7	14,6%
Travailleurs non-classés	9	18,8%
Travail à la maison	15	31,3%
TOTAL	48	100,0%

Figure 22

Régions habitées	Fréquence	Pourcentage
Edmonton	1	2,1%
Nord-est	27	56,3%
Nord-ouest	20	41,7%
TOTAL	48	100,0%

Figure 23

Nombre de personnes intéressées au cours par foyer identifié	Fréquence	Pourcentage
Une personne	35	72,9%
2 personnes	7	14,6%
Cinq personnes	1	2,1%
Ne s'applique pas	5	10,4%
TOTAL	48	100,0%

Figure 24

Nombre d'années de scolarité	Fréquence	Pourcentage
1-4 ans de scolarité	6	12,5%
5-8 ans de scolarité	29	60,4%
Plus de 9 ans de scolarité	13	27,1%
TOTAL	48	100,0%

Figure 25

Langue d'éducation	Fréquence	Pourcentage
Français	3	6,3%
Anglais	40	83,3%
Français et anglais	4	8,3%
Ne s'applique pas	1	2,1%
TOTAL	48	100,0%

Figure 26

Pourcentage de cours en français	Fréquence	Pourcentage
0%	8	16,6%
Environ 10 %	37	77,1%
Environ 50 %	1	2,1%
Plus de 90 %	2	4,2%
TOTAL	48	99,9%

Figure 27

Pourcentage de livres en français	Fréquence	Pourcentage
0%	8	16,7%
Environ 10 %	37	77,1%
Plus de 90 %	1	2,1%
Ne s'applique pas	2	4,2%
TOTAL	48	100,0%

Figure 28

Nombre d'élèves en classe	Fréquence	Pourcentage
10 à 19 élèves	1	2,1%
20 à 29 élèves	18	37,5%
30 à 39 élèves	19	39,6%
40 élèves et plus	2	4,2%
Pas de réponse	5	10,4%
Ne s'applique pas	3	6,3%
TOTAL	48	

Figure 29

Habileté en lecture	Fréquence	Pourcentage
Incapable	17	35,4%
Beaucoup de difficultés	15	31,3%
Difficultés	12	25,0%
Capable	4	8,3%
TOTAL	48	100,0%

Figure 30

Habileté à écrire	Fréquence	Pourcentage
Incapable	22	45,8%
Beaucoup de difficultés	15	31,3%
Difficultés	11	22,9%
TOTAL	48	100,0%

Figure 31

Habileté en calcul	**Fréquence**	**Pourcentage**
Incapable	9	18,8%
Beaucoup de difficultés	9	18,8%
Difficultés	11	22,9%
Capable	19	39,6%
TOTAL	48	100,0%

Figure 32

Habileté à parler français	**Fréquence**	**Pourcentage**
Difficultés	6	12,5%
Capable	40	83,3%
Excellent	2	4,2%
TOTAL	48	100,0%

Figure 33

Langue avec le plus de facilité	**Fréquence**	**Pourcentage**
Français	9	18,7%
Anglais	27	56,3%
Aucune de ces deux langues	10	20,8%
Autres langues	2	4,2%
TOTAL	48	100,0%

Figure 34

Raisons des difficultés: facteurs reliés à l'individu	**Fréquence**	**Pourcentage**
Oui	23	47,9%
Ne s'applique pas	25	52,1%
TOTAL	48	100,0%

Figure 35

Raisons des difficultés: facteurs indépendants de l'individu	**Fréquence**	**Pourcentage**
Oui	35	72,9%
Ne s'applique pas	13	27,1%
TOTAL	48	100,0%

Figure 36

Difficultés dans des situations de la vie quotidienne	**Fréquence**	**Pourcentage**
Oui	40	83,3%
Ne s'applique pas	8	16,7%
TOTAL	48	100,0%

Figure 37

Difficultés dans des situations au travail	**Fréquence**	**Pourcentage**
Oui	12	25,0%
Ne s'applique pas	36	75,0%
TOTAL	48	100%

Figure 38

Difficultés dans des situations de loisirs	**Fréquence**	**Pourcentage**
Oui	19	39,6%
Ne s'applique pas	29	60,4%
TOTAL	48	100,0%

Figure 39

Connaissance de gens ayant des difficultés	Fréquence	Pourcentage
Oui	40	83,3%
Non	3	6,2%
Ne sais pas	3	6,3%
Ne s'applique pas	2	4,2%
TOTAL	48	100,0%

Figure 40

Moyens de contact	Fréquence	Pourcentage
Téléphone	15	21,7%
Radio	2	2,9%
Télévision	1	1,4%
Journaux	4	5,8%
Enfants (école)	2	2,9%
Association francophones	2	2,9%
Dépliants	6	8,7%
Contact personnel	28	40,6%
Autres	9	13,0%
TOTAL	69	100,0%

Figure 41

Intérêt à suivre des cours	Fréquence	Pourcentage
Oui	45	93,7%
Non	2	4,2%
Ne s'applique pas	1	2,1%
TOTAL	48	100,0%

Figure 42

Motivation à suivre des cours	Fréquence	Pourcentage
Énormément	10	20,8%
Beaucoup	30	62,5%
Peu le goût	4	8,3%
Ne s'applique pas	4	8,3%
TOTAL	48	100,0%

Figure 43

Raisons pour suivre des cours	Fréquence	Pourcentage
Meilleur emploi	4	8,3%
Aider les enfants à l'école	4	8,3%
Améliorer la communication, la lecture et l'écriture en français	22	45,8%
Loisirs	2	4,2%
Participer à la vie communautaire	2	4,2%
Autres	9	18,8%
Ne s'applique pas	5	10,4%
TOTAL	48	100,0%

Figure 44

Raisons pour apprendre à lire et à écrire en français en Alberta	Fréquence	Pourcentage
Fierté	10	20,8%
Conserver et transmettre	15	31,3%
Pays bilingue	1	2,1%
Pour les loisirs	1	2,1%
Pour être bilingue	2	4,2%
Aucune raison	4	8,3%
Autres	14	29,2%
Pas de réponse	1	2,1%
TOTAL	48	100,0%

Figure 45

Situations qui pourraient empêcher l'accès au cours	Fréquence	Pourcentage
Gardienne	6	7,7%
Transport	8	10,3%
Coût, l'argent	20	25,6%
Disponibilité	22	28,2%
Timidité	13	16,7%
Autres	3	3,8%
Aucune situation	6	7,7%
TOTAL	78	100,0%

Figure 46

Meilleur moment de la journée	Fréquence	Pourcentage
Matin	10	19,6%
Après-midi	16	31,4%
Soir	25	49,0%
TOTAL	51	100,0%

Figure 47

La saison idéale	Fréquence	Pourcentage
Été	4	6,3%
Automne	14	21,9%
Hiver	37	57,8%
Printemps	9	14,1%
TOTAL	64	100,0%

Figure 48

Nombre d'heures de cours par jour	Fréquence	Pourcentage
1h00	1	2,0%
1h30	13	26,0%
2h00	24	48,0%
2h30	4	8,0%
3h00	8	16,0%
TOTAL	50	100,0%

Figure 49

Techniques d'enseignement	Fréquence	Pourcentage
Individuellement	7	14,3%
En petits groupes	38	77,6%
Comme à l'école	3	6,1%
Autres	1	2,0%
TOTAL	49	100,0%

Figure 50

Meilleur endroit pour les cours	Fréquence	Pourcentage
École	13	19,4%
Centre culturel	20	29,9%
À la maison	14	20,9%
Autres	20	29,9%
TOTAL	67	100,0%

Annexe 13

STATISTIQUES DÉTAILLÉES EN NOMBRE ABSOLU DES DONNÉES QUALITATIVES PRÉSENTÉES AU CHAPITRE CINQ

Tableau 5.1

Langue d'apprentissage

Commentaires	Fréquence
• «Tout était enseigné en anglais.»	7
• «Les professeurs francophones traduisaient les livres anglais en français et ils nous enseignaient en français.»	6
• «Il y avait une heure de français par jour.»	2
• «Tout était en anglais sauf pour une période d'une heure de français.»	1
• «Pour quatre ans tout était en anglais. »	1
• «Une heure de français au niveau de la deuxième année et ensuite tout en anglais.»	1
• «Une heure de français le samedi.»	1
• «Tout était en anglais. Une année on a appris le bébé Marie-Jean en français.»	1
• «Le cours de français était enseigné en anglais.»	1
• «Il n'y avait pas de français du tout.»	1
• «Le conseil scolaire nous a averti de ne pas parler français à l'école. On ne savait pas parler anglais mais il a fallu apprendre par la force. Le professeur a fait une plainte à l'inspecteur qui nous a menacé de nous mettre dehors de l'école.»	1

Tableau 5.2

Livres, classes, professeurs et autres

Commentaires	Fréquence
• «Classes jumelées (plusieurs années ensemble).»	5
• «Pas de livres en français.»	3
• «Les professeurs étaient français mais les livres étaient anglais.»	1
• «J'étais dans une petite classe pour aide spéciale.»	1
• «Je peux nommer 6 analphabètes de l'école Simonet.»	1
• «On n'avait pas d'aide. Il y avait 40 élèves dans la classe et un professeur pour les neuf années ensemble.»	1
• «Je ne connaissais pas l'anglais et on changeait de professeur souvent.»	1
• «Pas de tableau et de craie.»	1
• «Les livres étaient en anglais et j'avais de la misère. Ils m'ont fait doubler et m'ont mis dans une classe spéciale.»	1
• «A la récréation, les francophones parlaient français ensemble.»	1
• «J'ai suivi des cours par correspondance parce que l'école a fermé.»	
• «Je n'ai jamais été à l'école et mes parents ne m'ont pas envoyé.»	1

Tableau 5.3

Habileté en lecture

Commentaires	Fréquence
Incapable de lire:	
« Je lis quelques mots et ça me prend du temps.»	3
« Je ne lis pas du tout.»	2
« Je ne reconnais pas le vocabulaire, mais parfois j'arrive à voir la différence entre certains mots.»	2
« Je lis un paragraphe de journal, et ça prend du temps.»	1
« Je ne lis pas le nom des rues. »	1
« J'ai de la difficulté à lire un menu au restaurant.»	1
« Je ne suis pas capable de lire les noms de personnes. Je sais que Florence commence par un F, mais je ne pourrais pas le lire.»	1
Beaucoup de difficultés à lire	
« Je fais la différence de mots très simples comme papa, maman.»	2
« Je comprends avec beaucoup de difficulté.»	2
« Je lis un peu mais je pourrais améliorer ma grammaire.»	1
« Il y a des mots que j'hésite.»	1
« Je ne suis pas capable de lire un livre ou les journaux.»	1
« Je ne suis pas capable de lire les lettres de l'école, je ne comprends pas.»	1
« Ce que je sais, je l'ai appris par moi-même.»	1
« Je lis plus en anglais.»	1
Difficultés à lire	
« Je lis des journaux et des livres avec difficulté.»	1
« J'ai de la difficulté avec les longs mots.»	1
« J'ai de la difficulté en grammaire.»	1
Capable de lire	
« Je lis certains livres et des journaux.»	1
« ...mais plusieurs mots dont je ne connais pas la signification et j'utilise le dictionnaire lorsque j'ai de la difficulté.»	1

Tableau 5.4

Habileté en écriture

Commentaires	Fréquence
Incapable d'écrire	
« J'écris mon nom et c'est tout, je n'écris pas de phrases ou de lettres.»	5
« Je ne suis pas capable d'écrire.»	4
« Je n'ai jamais fait de chèque.»	4
« Pas capable d'écrire les chiffres en lettres.»	1
« J'écris un peu avec le dictionnaire à chaque mot et ça prends du temps.»	1
« J'écris des chèques mais je n'ai jamais rempli un formulaire.»	1
« Pas capable de composer une lettre.»	1
Beaucoup de difficultés à écrire	
« J'écris quelques mots, mais pas souvent.»	3
« J'écris des lettres avec peu de vocabulaire et beaucoup de fautes.»	1
« Je lis et comprends des lettres.»	1
« Je ne suis pas capable en français sauf si je peux vérifier en anglais.»	1
« J'écris pas de syllabe.»	1
Difficultés à écrire	
« J'aurais besoin d'aide pour me perfectionner ; je fais beaucoup de fautes.»	3
« J'ai des difficultés à composer des lettres.»	2
« J'écris des messages et des chèques.»	1

Tableau 5.5

Habileté en calcul

Commentaires	Fréquence
Incapable de calculer:	
« Pas du tout, je ne compte pas.»	2
« On compte sur nos doigts et avec une calculatrice.»	1
Beaucoup de difficultés à faire des calculs	
« Je sais compter jusqu'à 50.»	2
« Je préfère compter en anglais, c'est plus facile.»	2
« Je suis capable de comprendre une facture.»	1
Difficulté à faire des calculs	
« J'utilise la calculatrice.»	1
« Je compte ma monnaie au restaurant.»	1
« Je joue aux cartes.»	1
Capable de faire des calculs	
« Je peux compter la monnaie au restaurant.»	3
« Je connais tous mes chiffres.»	2
« Je fais ma comptabilité, c'est drôle, je me sens à l'aise avec les chiffres.»	1

Tableau 5.6

Langue avec le plus d'aise

Commentaires	Fréquence
L'anglais	
« Je suis plus à l'aise en anglais car c'est plus facile.»	3
« Je comprends mieux l'anglais mais je l'écris très peu.»	3
« Je suis plus à l'aise en anglais car j'ai été à l'école en anglais.»	3
« Je lis un peu en anglais et pas du tout en français.»	2
« Je suis plus à l'aise pour écrire et lire en anglais mais je le parle moins que le français.»	2
« Lorsque je regarde des livres je traduis en anglais dans ma tête pour comprendre.»	2
« Je compte en anglais seulement.»	1
« Je fais tout en anglais.»	1
« Je suis meilleur en anglais mais j'ai de la difficulté dans les deux langues.»	1
Le français	
« J'écris le français avec difficulté.»	1
« J'ai soixante ans et j'apprends tout juste à lire et écrire en français.»	1
« Je ne parle pas beaucoup l'anglais.»	1
Autres	
« Je ne suis pas à l'aise dans les deux langues.»	1
« J'écris et je lis un peu en anglais, je compte en français et je parle les deux langues.»	1
« Je parle les deux langues, mais j'ai de la difficulté à écrire.»	1

Tableau 5.7

Raisons des difficultés reliés à des facteurs reliés à l'individus

Commentaires	Fréquence
« Je manque de pratique .»	8
« Il n'y a pas beaucoup de gens qui se donnent la peine de parler le français dans la région.»	
« J'avais des difficultés à apprendre.»	5
«J'étais trop gêné pour demander de l'aide.»	
« J'ai rien appris.»	
« J'ai arrêté l'école tôt.»	2
« Je n'étais pas capable de suivre les autres.»	2
« Je n'étais pas intéressé et je ne me sentais pas l'aise avec le groupe.»	1
« J'ai l'impression d'avoir quelque chose de mal dans ma tête ou dans le cerveau.»	2
« J'aurais dû mettre plus d'effort.»	2
« Je m'aurais forcé si j'avais su que j'avais un avenir. Je me suis toujours abaissée et pensé moins bonne.»	1
« J'étais distraite, j'avais des difficultés d'attention et de concentration»	1
« Je me suis découragé.»	1
« J'ai oublié mon passé et je pense qu'il y a quelque chose qui n'a pas été quelque part avec moi.»	1
« J'étais gêné et timide, c'était un fardeau en public.»	1
« Je ne suis pas assez intelligent.»	1
« Je manque de mémoire.»	1

Tableau 5.8

Raisons des difficultés reliés à des facteurs indépendants de l'individu

Commentaires	Fréquence
« J'ai pas été à l'école en français.»	10
« Je n'ai jamais appris le français.»	
« ... fautes de l'école, je ne savais pas parler anglais et tout était en anglais, les professeurs n'avaient pas de pitié pour les Canadiens-français.»	
« Les cours étaient en anglais et je ne comprenais pas. Je me suis découragé et j'ai tout laissé aller.»	
« Mes parents ont décidé de me mettre a l'école anglaise.»	
« Mes parents sont allés voir les professeurs francophones qui leur ont dit qu'il n'y avait rien à faire avec moi. Ils ont alors décidé de me mettre à l'école anglaise.»	
« La maîtresse ne s'occupait pas de moi.»	9
« Personne ne m'a montré, il m'ont mis de coté.»	
« Le professeur s'occupait seulement de ceux qui n'avaient pas de problème.»	
« L'école ne savait pas me comprendre car j'avais le désir.»	
« Le professeur mettait beaucoup de pression et me disait: dépêche-toi, t'es pas capable de suivre les autres.»	
« Il y avait beaucoup d'enfants et le professeur n'avait pas de temps pour moi.»	
« Le père m'a conseillé de rester à la ferme, car je ne savais pas lire et écrire.»	
« Le professeur m'a fait dessiner car j'étais bon en dessin.»	
« Les professeurs traduisaient les livres anglais en français et parlaient en français.»	
« Mes parents ne savaient pas lire et écrire. »	4
« Mes parents avaient besoin d'aide à la maison.»	3
« Je devais travailler a la ferme.»	
« La mentalité de la famille ne favorisait pas les études. J'étais obligé de rester à la maison pour travailler sur la ferme.»	
« L'école était une menace pour mes parents qui n'avaient pas d'éducation.»	
« J'ai pas été à l'école.»	2
« L'école était à trois ou quatre milles de marche.»	2
« Il m'aurait fallu de l'aide spéciale et elle n'était pas disponible.»	2
« Les classes étaient trop grosses.»	2
« Ma mère ne m'a pas aidé.»	1
« Avec seulement une 8^{e} année c'est difficile de fonctionner.»	1
« J'étais dans les classes spéciales.»	1
« Je crois que c'est héréditaire.»	1

Tableau 5.9

Situations difficiles de la vie quotidienne

Commentaires	Fréquence
« Je ne peux pas m'impliquer dans les réunions.»	11
« Je ne veux pas participer à des comités.»	
« Lors des réunions ça aiderait si je pouvais prendre des notes.»	
« Je ne veux pas m'impliquer dans les comités car il me demande pour lire et écrire.»	
« Lors des réunions des cours de bible et liturgie.»	
« Je ne peux pas aider les enfants dans leurs travaux à l'école.»	10
« J'ai des enfants en 3e et 5e années et je peux pas les aider .»	
« A la banque pour faire des chèques.»	5
« J'ai de la misère à faire des chèques en français.»	
« Pour compter et faire des chèques.»	
« Lorsque je dois remplir des formulaires.»	5
« Quand je reçois des lettres je ne suis pas capable de les lire.»	4
« Lorsque l'on magasine.»	4
«...la liste d'épicerie.»	
« Lire les instructions sur les étiquettes au supermarché.»	
« Pour écrire ou faire ma correspondance.»	3
« Lorsque je veux envoyer des cartes de Noël à la parenté dans l'Est.»	
« Je ne peux pas écrire à mon grand-père malade.»	
« Je ne peux pas lire le nom des rues, les indications et les signes.»	3
« J'ai peur de me faire demander pour lire en public.»	2
« Pas capable de lire les lettres d'école ainsi que le bulletin de mon enfant.»	2
« Pas capable de lire le bulletin paroissial.»	2
« Lorsque je veux lire un journal .»	2
« Je ne peux pas accepter des charges dans la communauté.»	1
« Chercher des noms dans le bottin de téléphone.»	1
« Comprendre des lettres d'avocat ou de docteur ; des documents légaux.»	1

Tableau 5.10

Difficultés dans des situations au travail et les loisirs

Commentaires	Fréquence
Travail	
« Quand je reçois des lettres d'affaires.»	5
« Dans mon travail (ma business) .»	2
« Je suis mécanicien et ils envoient des bulletins pour nous informer des changements dans les machines. J'ai de la difficulté car je ne sais pas lire.»	2
« Pour lire les livres d'instructions d'une machine, j'ai besoin de ma femme qui m'aide.»	1
« Je refuse tout travail où je dois écrire ou lire en public.»	1
« J'ai laissé un travail au garage car je ne pouvais pas faire de factures pour les clients.»	1
« Pour lire les instructions sur les bouteilles de remèdes pour les animaux.»	1
Loisirs	
« Quand je voyage.»	3
« Je ne peux pas prendre de cours.»	2
« Je ne peux pas m'impliquer socialement et je dois rester à la maison.»	1
« Je ne peux pas lire de livres pour le plaisir.»	1

Tableau 5.11

Raisons pour suivre des cours

Commentaires	Fréquence
« M'améliorer dans l'écriture, le calcul et la lecture en français.»	22
« Pour apprendre à mieux lire et écrire.»	
« Pour m'améliorer.»	
« Pour apprendre à lire je souffre beaucoup de mon incapacité à lire et écrire.»	
« Pourrais avoir un meilleur emploi .»	4
« Pour faire ma business moi-même.»	
« Pour avoir une meilleure position .»	
« J'ai encore de jeunes enfants à l'école et je pourrais les aider à l'école.»	4
« Pour un loisir, j'aimerais m'asseoir et lire un livre.»	4
« Je suis âgé et je pourrais participer et m'impliquer plus dans les comités.»	3
« Pour pouvoir participer à la vie de la communauté.»	
« Pour améliorer ma situation .»	3
« Pour me débrouiller seul dans tous les domaines.»	
« Pour me perfectionner en anglais à cause de mon travail.»	2
« Je voudrais lire la bible, lire la messe, lire l'histoire des saints et des apôtres.»	2
« Je suis vieux et au lieu de regarder la télévision, je pourrais lire le journal.»	1
« Pour être plus à l'aise en public.»	1
« Pour pouvoir prendre mes licences.»	1
« Pour pouvoir prendre des cours d'agriculture .»	1
« Je veux devenir diacre. »	1

Tableau 5.12

Raisons pour apprendre à lire et à écrire en français en Alberta (1)

Commentaires	Fréquence
La fierté d'être francophone	11
« Il est important que nos enfants apprennent dans leur langue maternelle, moi on m'a enlevé ce privilège.»	2
« Il faut être fier de notre culture.»	2
« Il est important de comprendre ce qui nous est enseigné. Il faut être fier de notre culture.»	2
« Je suis fier de ma langue, et je ne suis pas capable de lire et d'écrire la langue que j'aime.»	
« Je suis fier d'être francophone et je vais encourager mes enfants dans le français.»	
« Je suis fier d'être francophone et j'espère que mes petits enfants le seront aussi.»	
« Je suis fier de ma culture et je ne veux pas que mes enfants aient les mêmes problèmes que moi.»	
« Moi, je suis marié à une anglaise et elle veut que nos enfants apprennent le français J'aimerais qu'ils soient bilingues, il faut être fier de notre culture.»	
Ce n'est pas nécessaire	4
« Pour moi c'est bien le français, mais ce n'est pas obligatoire.»	
« Je ne suis pas intéressé, je n'aime pas l'idée de l'école française. Je travaille en anglais et je ne souffre pas de ne pas savoir lire et écrire.»	
« On vit en Alberta et on devrait respecter l'anglais.»	
« Pas vraiment utile en Alberta, car on peut fonctionner sans parler français.»	

Tableau 5.12

Raisons pour apprendre à lire et à écrire en français en Alberta (2)

Commentaires	Fréquence
Conserver et transmettre la langue	16
«Pour garder notre culture française, il faut faire un effort. Il est important d'apprendre la langue française.»	
« C'est important de garder notre culture.»	3
« Pour continuer à transmettre notre langue et culture à nos enfants.»	
« Il est important d'apprendre notre langue maternelle.»	2
« Garder notre culture pour nos enfants.»	
« Continuer ce que nos ancêtres ont commencé.»	
« Très important, il faut conserver notre langue.»	
« Important de garder la langue maternelle, même en Alberta.»	
« On aime notre langue et on est Canadien-français. On a du "fun" ensemble.»	
« Je veux lire ma langue et il faut que ça continue. J'aime à garder notre langue	
« On a des journaux français et il faut garder notre culture. Ca m'insulte de voir que lorsqu'il y a un anglophone, tous les francophones se mettent à parler l'anglais.»	
« Je suis pour la cause française.»	
« Pour conserver notre langue. C'est tout ce qu'on a d'important dans la vie.»	
« Garder la langue française pour la nouvelle génération.»	
« C'est notre identité, notre richesse canadienne-française.»	
Autres:	13
« Il est important d'apprendre la langue que l'on sait parler. Il faut être fier d'être bilingue.»	
« Pour pouvoir s'impliquer dans la communauté française. Je peux pas faire grand-chose, si je ne peux pas lire et écrire.»	
« Tout ça aurait été mieux avec l'éducation en français dans les écoles.»	
« Partout dans le pays on devrait reconnaître les deux langues officielles.»	
« On est Canadien-français et on devrait posséder notre langue maternelle.»	
« Mais l'anglais est plus facile et plus important.»	
« Il faut les deux langues.»	2
« C'est plus commode, je pourrais lire la correspondance de l'école.»	
« C'est notre première langue à nous.»	
« C'est toujours bon de savoir plusieurs langues et de s'en servir.»	
« Parce-qu'on est Canadien-français et qu'on a le droit d'apprendre pour utiliser la langue au moins.»	
« Il est avantageux d'avoir les deux langues.»	
« Utile pour voyager en dehors de l'Alberta.»	

Tableau 5.14

Techniques d'enseignement

Commentaires	Fréquence
« Il est important qu'on soit tous au même niveau.»	10
« J'aimerais prendre des cours avec d'autres niaiseux comme moi.»	
« J'aimerais prendre des cours avec mes frères et soeur qui sont comme moi.»	
« En groupe on peut s'entraider et se poser des questions.»	2
« Des petits groupes de 3-4, avec des adultes seulement.»	4
« J'ai beaucoup le goût, mais il est important que je sois seul, car il est facile de me distraire.»	3
« J'aimerais commencer seul et ensuite aller dans un groupe pour me dégêner.»	

Bibliographie

Allaire, G. et Fedigan, L. D'une génération à l'autre: le changement linguistique en Alberta. Texte présenté lors du neuvième colloque annuel du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, du 12 au 14 octobre, Saint-Boniface, Manitoba, 1989.

Alphabétisation dans les pays industrialisés/Quatrième partie, Alphabétisation communautaire. 1987.

Arès, R. Les Positions ethniques, linguistiques et religieuses des Canadiens-français à la suite du recensement de 1971. Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1975.

Boucher, A. En toutes lettres et en français. Institut canadien de l'éducation des adultes, Montréal, 1989.

Beauregard, L. (dir.), Le Canada: une interprétation géographique. Toronto, Methuen, 1970.

Broken Words: Why Five Million Canadians are Illiterate. The Southam Literacy Report, Southam Newspaper Group, Toronto, 1987.

Chalmers, J. W. School of the Foothills Province, University of Toronto Press, Toronto, 1967.

Churchill, F. M. et S. Quazi. Éducation et besoins des Franco-Ontariens, le diagnostic d'un système d'éducation. Conseil de l'éducation franco-ontarienne. Toronto, 1985.

Conseil des ministres de l'Éducation, Alphabétisation des adultes. Canada, Toronto, mars 1990.

Dallaire, L. et R. Lachapelle. Profil démolinguistiques: Alberta. Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de la langue officielle. Direction générale de la promotion des langues officielles, Secrétariat du Canada, Hull, P.Q. 1990.

Dion, L. Les incidences démolinguistiques sur les institutions canadiennes. Colloque national: tendances démolinguistiques et évolution des institutions canadiennes. Direction générale des langues officielles, Secrétariat d'État du Canada, 1989.

Dumas, J. La Conjoncture démographique: rapport sur l'état de la population du Canada, 1986. Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, 1987.

Extrait des textes normatifs de l'UNESCO: La recommandation révisée concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation. Paris, novembre 1978.

Lescarbeau, R. et al. Devenir consultant. Instrument autogéré de formation. Université de Sherbrooke. Les Éditions de l'Université de Sherbrooke. Sherbrooke (Québec) Canada, 1985, 2 volumes.

Mahé, Y. Alberta's Etudes Sociales and the French Fact. (unpublished master's thesis), the Department of Secondary Education, University of Alberta, Alberta, Edmonton, 1978.

Northern Alberta Development Council. Adult Literacy in Northern Alberta: A Background Report. Alberta, Canada,, Juin 1989.

Ouellette, B. Projet d'intervention: Alphabétisation. Bruno Ouellette Consultant. Edmonton, Alberta. 1989.

Réseau national d'action éducation femmes. L'alphabétisation des femmes francophones. Guide à l'intention des formatrices. Ottawa, Ontario, mai 1990.

School Division in Alberta. Pioneering in School Administration, Department of Education, Edmonton, 1945.

Silla, O. et al. École bilingue ou unilingue pour les Franco-albertains. Collège universitaire Saint-Jean, University of Alberta, Edmonton, 1974.

Smith, D. B. A History of French Speaking Albertans, Department of History, University of Calgary, Calgary, (draft prepared January 5, 1984).

Statistique Canada. L'enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement. Aperçu de l'enquête, Ottawa, mai 1990.

Siguan, M. et Mackey, W.F. Éducation et bilinguisme. Unesco, Bureau international d'éducation, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1986.

Wagner. R. Alpha communautaire chez les Franco-ontariens. Études du milieu et analyse des besoins en alphabétisation des adultes. Toronto, Ontario, Ministère des affaires civiques, 1987.

Watters, J. et Bour, J-A. L'Éducation permanente au service des Franco-albertains. Communication présentée au congrès de l'Association canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes. Winnipeg, 1986.

Centres régionaux
de l'Éducation permanente

Faculté Saint-Jean
Éducation permanente
University of Alberta

BEST COPY AVAILABLE